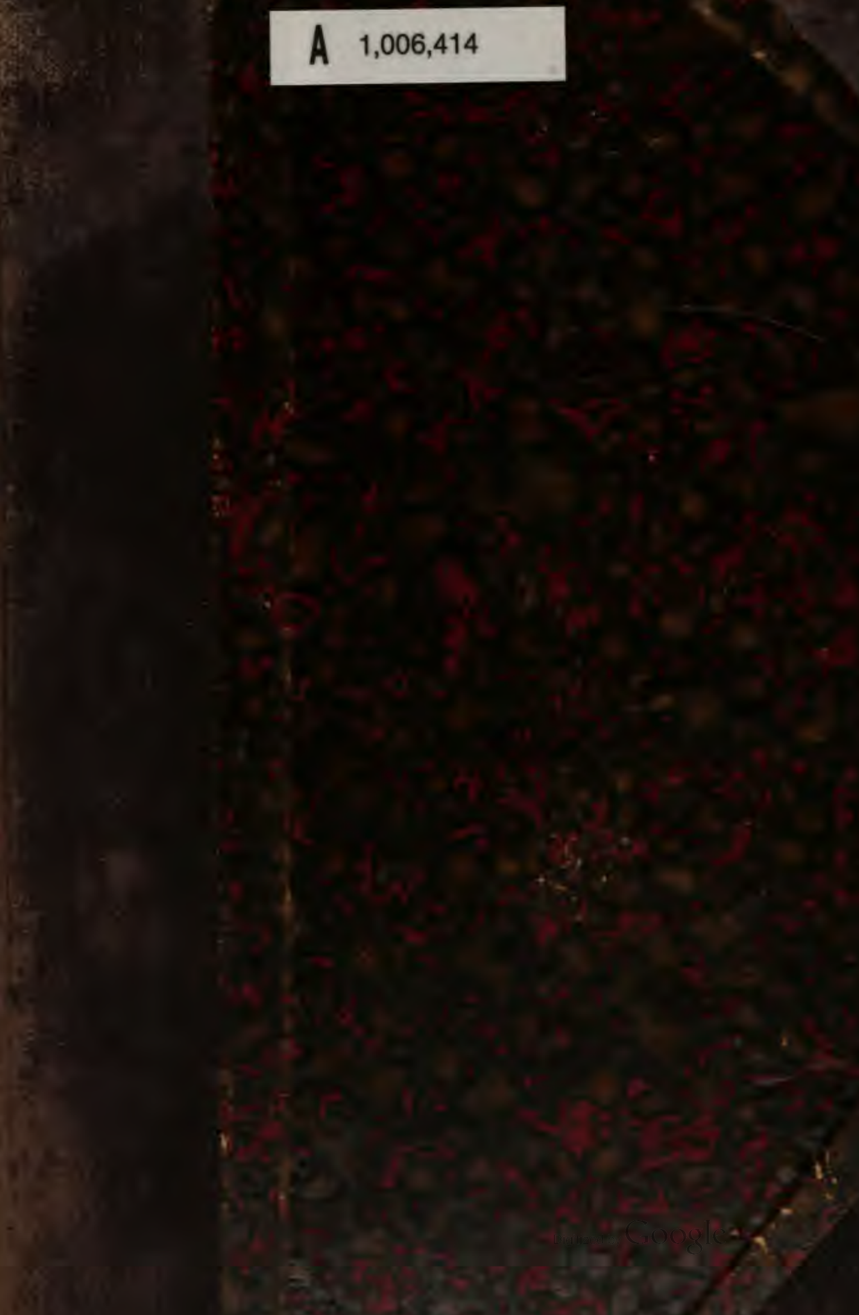
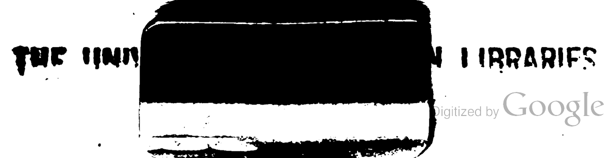

A 1,006,414

BENEDEK ZSOLT

~ KÖNYVE ~

MÁTÉ ÉV



LA
QUESTION ROUMAINE
ET
LA LUTTE DES RACES
EN ORIENT

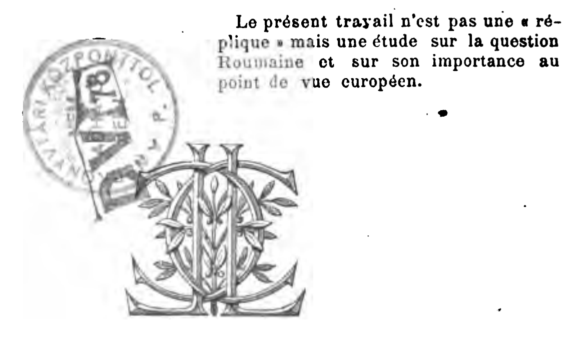
LA
QUESTION ROUMAINE
ET
LA LUTTE DES RACES
EN ORIENT

PAR

GUSTAVE BEKSICS

ANCIEN DÉPUTÉ A LA CHAMBRE HONGROISE

Le présent travail n'est pas une « réplique » mais une étude sur la question Roumaine et sur son importance au point de vue européen.



PARIS

LÉON CHAILLEY, ÉDITEUR

8, RUE SAINT-JOSEPH, 8

1895


SZÉKELY MÚZEUM
BONYHÁD
1947

PREMIÈRE PARTIE

LA QUESTION ROUMAINE
ET L'EUROPE

CHAPITRE PREMIER

UNE PARTIE DE LA QUESTION D'ORIENT

La question roumaine n'a jamais été une question spéciale à la Hongrie. Par ses rapports avec la situation en Orient, c'est avant tout une question d'ordre européen. Avant les événements de 1848 et la guerre d'Orient terminée par le traité de Paris, le vieux continent ne savait rien des Principautés danubiennes, de la future Roumanie. Dans les phases antérieures de la question d'Orient, la nation roumaine ne figure pas, ou son rôle y est insignifiant. C'est l'émigration roumaine et la guerre d'Orient qui ont mis la question roumaine à l'ordre du jour de la politique européenne. Un beau matin, à leur réveil, les Puissances s'aperçurent que sur la grande question d'Orient venait de se greffer une autre, plus petite, mais qui s'y rattachait en tous points et l'enlaçait obstinément.

Dès lors, il fut impossible de s'occuper de l'Orient sans voir se poser en même temps la question roumaine. Au traité de Paris, les deux Principautés danubiennes, la Moldavie et la Valachie sont l'objet d'une attention toute particulière : le protectorat russe y est supprimé et une partie importante de la Bessarabie (Kahul, Izmaël et Belgrade) est annexée à la Moldavie. De plus, les deux Principautés sont invitées à établir elles-mêmes leur constitution.

Les luttes intérieures qui suivirent ne sont intéressantes au point de vue européen que parce qu'elles provoquèrent toujours des objections de la part des Puissances signataires du traité de Paris. C'est ainsi que celles-ci durent déclarer contraire à la Convention du 19 août 1858 l'élection de Cuza par les deux Principautés, tout en conseillant à la Porte de ratifier cette élection. Depuis le coup d'État de Cuza, les Puissances s'occupèrent souvent des affaires de Roumanie, mais toujours par rapport à la question d'Orient.

C'est surtout au cours de la guerre turco-russe qu'on vit combien la question roumaine et la question d'Orient étaient étroitement liées. Ni le traité de Paris, ni la Con-

vention de Constantinople n'avaient décrété la neutralité de la Roumanie. Aussi, en vue de prévenir l'invasion russe, le gouvernement de Bucharest mit-il tout en œuvre pour placer le pays sous la protection de l'Europe. Mais les démarches faites dans ce but n'ayant pas abouti, la Roumanie conclut avec la Russie l'alliance militaire du 16 avril 1877. Mal lui en prit. Non seulement la Russie, qui n'avait pu vaincre la résistance des Turcs qu'avec l'aide de ses troupes, la priva du prix de la victoire, mais elle lui enleva même la Bessarabie.

La plainte portée à ce sujet au Congrès de Berlin par le gouvernement de Bucharest prouve elle-même le rapport de la question roumaine avec la question d'Orient. Sans ce rapport, les Puissances n'auraient eu ni à discuter ni à reconnaître les droits de la Russie sur la province revendiquée. C'est encore la même cause qui a donné naissance à l'article 44 du traité de Berlin, lequel règle les questions de nationalité et de confession en invitant la Roumanie à inscrire dans sa constitution l'égalité civique. La raison est donc la même que celle qui a provoqué l'intervention de l'Europe dans les affaires de la Turquie, de la Bulgarie, de

la Serbie, du Montenegro et de la Bosnie. Et enfin, c'est dans l'espoir de résoudre en partie la question d'Orient que les Puissances ont reconnu l'indépendance de la Roumanie, puis son érection en royaume.

Cependant la question d'Orient n'a pas encore reçu de solution définitive. Nul ne saurait dire où doït mener cette question, la plus importante de l'Europe, ni quel en sera le dénouement. Mais une chose est certaine : c'est que, tant qu'elle subsistera, il existera une question roumaine. Sous une forme ou sous une autre, celle-ci se posera chaque fois que l'Europe aura à s'occuper des affaires de l'Orient.

Les Roumains, c'est-à-dire ceux de Roumanie, de Hongrie, de Bucovine, de Bessarabie et de Serbie sont au nombre de 8 à 9 millions, sans compter ceux de Macédoine et d'autres pays qui parlent une langue différente et portent ce chiffre à 9 ou 10 millions.

On ne saurait imaginer à l'Est de l'Europe un remaniement de frontières qui permît de réunir tous les Roumains en royaume de Roumanie. Or, par suite de l'agitation des apôtres de l'unité roumaine, il y aura toujours des Roumains mécontents

qui ne manqueront pas de mettre leurs intérêts en avant à chaque phase nouvelle de la question d'Orient. « Touchez à la question d'Orient et vous vous heurterez aussitôt à la question roumaine! » C'est ce que vous dira tout homme politique qui s'occupe de la situation de cette partie de l'Europe.

Mais quand bien même les Roumains se contenteraient de leurs succès passés et présents, quand bien même chacun d'eux renoncerait sincèrement à l'union de ses congénères hongrois, autrichiens et russes, la Roumanie n'en serait pas moins jetée dans les troubles de la question d'Orient par sa situation géographique. Il est impossible d'imaginer une évolution quelconque de la question d'Orient sans avoir à tenir compte de la Roumanie.

En effet, pour intervenir dans les affaires de la Péninsule, la Russie doit forcément traverser le territoire roumain. Il est du moins peu probable qu'elle se serve de la mer Noire pour une opération militaire. Dans toute guerre d'Orient, la Roumanie est donc menacée soit d'une invasion russe si l'Autriche-Hongrie conserve la neutralité, soit d'une occupation austro-hongroise,

si celle-ci prend position contre la Russie. Quant à la neutralité, on a vu déjà que les Puissances se souciaient peu de la garantir. De toutes façons, la Roumanie se voit mêlée à la crise orientale, soit comme alliée de la Russie, soit comme amie de l'Autriche-Hongrie.

Mais en supposant même une entente pacifique de toutes les Puissances au point de vue de l'Orient, il n'en faudrait pas moins compter au dernier moment avec les Roumains, car ceux-ci ne manqueraient pas de faire valoir leurs droits réels ou supposés.

Toute solution, soit partielle, soit définitive de la question d'Orient, est donc impossible en dehors de la question roumaine. Celle-ci constitue une partie intégrante — et non la moins importante — de celle-là. Dès lors, il va sans dire que la question roumaine doit être envisagée de toute autre façon que s'il s'agissait d'une simple rivalité entre Hongrois et Roumains. C'est cependant l'apparence que s'efforcent de lui donner les agitateurs qui ne veulent pas apercevoir les causes profondes qui lient la question roumaine à la question d'Orient. Mais ce n'est de leur part que tactique et rien de plus.

Certes, jamais l'Autriche-Hongrie n'ad-

mettra que l'Europe, soit à cause de la question roumaine, soit à cause de la question d'Orient, ait le droit de s'immiscer dans ses affaires intérieures. Il n'en est pas moins vrai que la question roumaine est encore aujourd'hui et sera encore demain ce qu'elle a toujours été : un élément constitutif très important de la grande question orientale. Lui ôter ce caractère, lui faire prendre celui d'un conflit hongrois-roumain, c'est commettre une absurdité politique et historique.

CHAPITRE II

L'AGITATION ROUMAINE

Ce ne sont donc pas les Hongrois qui ont fait naître la question roumaine. Ce n'est ni la violence de leur gouvernement, ni le chauvinisme de la race magyare qui l'ont créée. Elle existe, comme question d'intérêt européen, depuis plusieurs décades, par suite d'une évolution nouvelle de la question d'Orient.

Le problème de la libération et de la réunion des principautés danubiennes s'est posé devant l'Europe civilisée comme une question de liberté.

Mais depuis la formation du royaume de Roumanie et surtout depuis la création de la Ligue de Bucharest, la question roumaine semble, en apparence, avoir changé de forme. Au fond, c'est bien toujours la même question orientale visant la grande union générale des Roumains, mais pour l'instant,

la Ligue a choisi la Hongrie pour but de ses attaques. Simple changement de tactique.

On verra plus loin pourquoi cette action se dirige tout d'abord contre la Hongrie et non contre d'autres États également visés. Ce qui est certain, c'est que la lutte engagée contre la Hongrie n'est pas seulement une question entre Hongrois et Roumains et n'intéresse pas que les deux pays voisins. Il n'y a pas là qu'une simple lutte de races et de civilisations ; c'est le premier symptôme d'une action européenne sur laquelle plane encore un brouillard plein de mystère. En apparence, les efforts chauvinistes des Roumains se bornent actuellement à vouloir ébranler l'unité de l'État hongrois. La revendication du fédéralisme et des territoires de langues n'est que l'un des instruments avec lesquels la Ligue combat actuellement pour l'unité nationale de tous les Roumains.

Les polémiques roumaines et magyares, qui commencent à ressembler à d'ennuyeux plaidoyers, ne sont que des escarmouches qui révèlent la profondeur de l'antagonisme qui n'existe pas seulement entre la Roumanie et la Hongrie mais entre celle-là et tous les États de l'Orient.

Tandis qu'aujourd'hui le mouvement pan-

slaviste va en décroissant, l'activité déployée par la Ligue roumaine atteint des proportions incroyables.

On ne saurait contester l'intelligence et l'énergie de ses membres. Bien que la paix règne en Europe, ils savent parfaitement que tôt ou tard les peuples finiront, malgré tout, par en arriver à une guerre formidable qui ne saurait laisser intact l'Est de l'Europe. Ils spéculent donc en pleine paix sur cette conflagration future. Ne pouvant calculer les chances des grandes alliances européennes, ils se préparent en prévision de chaque éventualité. Leur désir secret c'est, quoiqu'il advienne, de lier la question roumaine aux intérêts du vainqueur, quel qu'il soit, et, partant, de faire servir la grande lutte future à la cause de l'union des Roumains.

Les grandes questions européennes sommeillent. L'antagonisme entre la France et l'Allemagne perd de son acuité. La question d'Orient n'est pas sortie de son ombre depuis des années. La liberté polonaise n'agite plus les esprits. La question hongroise n'existe plus depuis le compromis de 1867. Les émigrations ont cessé ; on ne voit plus de patriotes, fuyant la persécution des tyrans,

inonder les États libres. Les émigrants roumains eux-mêmes, depuis l'union des principautés danubiennes, sont rentrés dans leur pays où ils sont aujourd'hui au pouvoir.

Une seule question ne sommeille pas : le daco-roumanisme.

Se substituant à l'ancienne émigration qui représentait un grand intérêt libéral, la Ligue de Bucharest a remplacé la question roumaine par le daco-roumanisme. Pour justifier la cause de ce dernier aux yeux de l'Europe, elle attire en Roumanie et traite en martyrs et en exilés les Roumains de Transylvanie condamnés pour délits de presse ou méfaits correctionnels.

L'oppression des Roumains en Transylvanie est le prétexte apparent de son action. Mais, son but réel, bien qu'elle s'en défende, est celui que Hilarion Papiu indique dans son fameux memorandum : l'union roumaine générale sous l'égide du royaume actuel de Roumanie. Ce but rencontrant peu de sympathies en Europe, la Ligue se borne, en attendant mieux, à dénoncer l'Etat hongrois et à remplir artificiellement le monde du bruit des atrocités magyares. Brochures, articles de journaux, paraissent dans toutes les langues avec une persévérance systéma-

tique, en vue de retenir l'attention sur la question roumaine pendant la trop longue période de paix et de permettre, au jour de la grande liquidation, d'invoquer l'actualité et la continuité de cette question pour formuler des revendications.

La Ligue sait bien que la question dacoroumaine ne peut être résolue pacifiquement, que les polémiques les plus violentes ne peuvent pas plus imposer l'autonomie roumaine en Transylvanie que l'émigration provoquée d'une façon artificielle ou même l'opinion européenne que l'on s'efforce d'agiter en faveur de cette cause. En effet, la Transylvanie est une partie intégrante de la Hongrie, c'est-à-dire de l'un des deux États qui forment ensemble une grande monarchie militaire de premier ordre. La question des Roumains de Transylvanie est donc une question intérieure de la Hongrie où l'Europe n'a rien à voir. La Ligue sait très bien que ni la France, ni l'Italie, ni l'Allemagne, n'ont souci de troubler la paix en s'immisçant dans les affaires hongroises d'ordre intérieur dans l'intérêt des Roumains, quand même tous les reproches et toutes les calomnies répandus sur le compte des magyars seraient fondés. La Ligue se propose uni-

quement à tenir les esprits en éveil pendant la paix en prévision de la prochaine guerre.

En même temps, elle met tout en œuvre pour tirer parti de cette campagne au moment voulu et quel que soit l'État ou la coalition favorisée. Peu lui importe que ce soit la Triple-Alliance ou tel autre groupe. Elle est prête à toute éventualité. Son principe, c'est de suivre une politique contraire à la politique roumaine officielle. Si le cabinet de Bucharest inclinait vers la France et la Russie, ce qu'on a déjà vu maintes fois, la Ligue n'aurait rien de plus pressé que de mettre une sourdine à ses attaques contre l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne. Mais, la politique officielle mettant la Roumanie du côté de la Triple-Alliance (1), la Ligue cherche des sympathies en France et, indirectement, en Russie. Elle se souvient tout à coup de la tradition relative à l'origine latine des Roumains, bien que la politique gouvernementale suive une direction contraire à cette tradition.

De cette façon, la Ligue entend assurer la

1. Il va sans dire qu'on n'entend, dans cette étude, parler que de l'adhésion morale de la Roumanie à la Triple Alliance, attendu que cette adhésion n'a jamais eu lieu par voie de traité.

question roumaine contre toutes les chances du hasard. Elle est prête à servir le maître de l'Orient, quel qu'il soit, pourvu que celui-ci consente à abandonner la Transylvanie et la Hongrie en deçà de la Theiss aux rêveurs daco-roumains. Telle est la pensée secrète qui anime les chefs de la Ligue. Voilà pourquoi les Magyars, malgré toutes leurs traditions et toutes leurs institutions libérales, doivent être traités de tyrans et d'oppresseurs. Voilà pourquoi il faut dépeindre à l'univers le sort des Roumains de Transylvanie sous des couleurs telles que celui des anciens rajahs turcs paraisse enviable en comparaison du leur. Voilà pourquoi, en pleine paix, l'Europe ne peut pas goûter un seul instant de tranquillité et doit constater sans cesse que, non seulement dans l'Orient proprement dit, mais aussi sur les rives du Danube, il y a des questions pendantes parmi lesquelles figure au premier rang la question roumaine qui, suivant la Ligue, ne serait encore résolue qu'à moitié.

La création de la Roumanie actuelle n'est que le premier acte du drame populaire roumain. L'annexion de la Transylvanie en serait le second. Puis, viendrait celle de la Bessarabie, de la Bucovine et des

autres provinces habitées par des Roumains. Alors seulement, l'union panroumaine serait complète.

C'est le second acte que prépare la Ligue de Bucharest. Et il est incontestable qu'elle a déjà fait gagner beaucoup de terrain à l'idée daco-roumaine. Les Hongrois, depuis l'aplanissement de leur différend avec l'Autriche et la rentrée de leurs émigrants, ont cessé de recourir à la presse européenne. La Ligue agit autrement. Elle s'est efforcée d'occuper toutes les positions conquises par la vraie émigration roumaine et elle est aujourd'hui installée dans les grands organes de la presse universelle. De là, elle harangue sans se lasser l'opinion publique européenne et fait de la sympathie des peuples civilisés de l'Occident un objet de spéculation. Les outranciers roumains et les agitateurs de Transylvanie s'entendent merveilleusement à ce jeu, auquel ils se livrent surtout en France. Les Hongrois qui se piquent, à tort, de ne rien entendre aux affaires ne semblent pas se rendre compte que ces voyageurs de commerce moral finiront par les noircir entièrement aux yeux de tout l'Occident, s'ils ne se hâtent de réagir.

Il y a un quart de siècle, la nation hon-

groise était une des mieux vues du monde entier. La sympathie qu'on ressentait pour elle pénétrait jusque dans les couches les moins instruites et l'on vit à Londres des ouvriers maltraiter Haynau, l'ennemi acharné de la Hongrie. Le voyage de Kossuth en Angleterre et en Amérique ressemble à une marche triomphale. A Paris, l'émigration hongroise, dirigée par les comtes Andrassy et Teleky est considérée comme un facteur important dans tous les événements d'alors. Elle prend une part considérable à l'unité de l'Italie. On sait le rôle que Napoléon III réservait par son entremise à la nation hongroise. Sur ses instances, l'Angleterre et les États-Unis intervinrent plusieurs fois en faveur des héros de l'indépendance magyare. La France et l'Angleterre soutinrent résolument la Porte lorsque celle-ci refusa de livrer les réfugiés hongrois à l'Autriche et à la Russie.

Jusqu'au rétablissement de la Constitution, l'Europe et tout le monde civilisé s'intéressaient beaucoup aux Hongrois, connaissaient leurs maux, comprenaient leurs aspirations et soutenaient moralement leurs efforts. On les considérait généralement comme une nation chevaleresque et libérale. Dans les

pays classiques de la liberté, en France, en Angleterre, en Italie, cette sympathie semblait être tellement enracinée qu'on eût pu croire qu'elle résisterait aux atteintes du temps et à la puissance des courants contraires.

Aussi, parvenus en 1867 au port du compromis, les Hongrois ne crurent-ils pas devoir continuer à entretenir le monde d'eux-mêmes et de leur cause, dès lors gagnée. Jusqu'à cette époque, leurs véritables représentants se trouvaient en permanence à Paris, à Londres, à Turin; ils avaient de l'influence dans la plupart des grands journaux d'où ils pouvaient éclairer l'opinion universelle sur leurs justes aspirations. Dès lors, tout cessa ou se transforma : les émigrants hongrois rentrèrent dans leur pays, les relations personnelles et suivies avec les peuples civilisés furent, par là même, interrompues, et la presse magyare, à cause de sa langue nationale, ne put remplacer les liens immédiats ni renseigner l'Europe sur la situation exacte de la Hongrie.

Si cette réserve est condamnable, assurément la Ligue de Bucharest mérite les plus grands éloges. Tout voyageur, tout étudiant roumain devient pour elle un instrument

propre à tenir en éveil la sympathie de l'étranger, à fournir les informations voulues à la presse européenne. Le fait même que la Roumanie manque de la plupart des institutions de haute culture concourt à lui faciliter le succès. La partie intelligente de la nation va chercher au dehors, à Paris notamment, l'instruction qu'elle ne peut trouver chez elle. C'est là qu'elle prend une sorte de vernis français et se complaît à la parenté entre les Roumains et les peuples latins de l'Occident.

La Ligue de Bucharest a su trouver des défenseurs, surtout en France, même en faveur du daco-roumanisme dirigé contre la Hongrie.

La Hongrie, au contraire, possède une constitution, basée sur une évolution dix fois séculaire. Le système parlementaire hongrois est bien supérieur non seulement à celui de la Roumanie mais même à celui de la plupart des pays occidentaux, attendu qu'il repose sur les bases de l'ancien système représentatif vieux de huit cents ans et interprète le système anglais à la façon française. Au fond, sinon dans la forme, les Hongrois ont plus de droit que les Roumains à s'appeler les Français de l'Est, car ils sont plus

près que ceux-ci de l'esprit de la grande nation. Leur tempérament, leur facilité à s'enflammer, leur style, leurs arts révèlent cette affinité. Géographiquement, ils sont plus près de l'Allemagne; mais au point de vue intellectuel, ils sont voisins immédiats de la France. Au moyen âge, c'est à l'Allemagne qu'ils ont emprunté les éléments de leur culture; mais c'est aux Français qu'ils doivent leur instruction supérieure. Le génie français se reflète dans leur civilisation.

La nation hongroise a une tâche bien plus élevée que la nation roumaine. Au lieu de poursuivre, comme celle-ci, des rêves utopistes, elle doit prouver à l'Europe qu'il est fort heureux pour la civilisation et l'humanité que les Magyars aient fondé un grand État sur les rives du Danube, il y a mille ans.

CHAPITRE III

L'ORIGINE LATINE DES ROUMAINS

Une des plus puissantes armes des agitateurs roumains, c'est la prétendue origine latine de leur race. Ils revendiquent ce titre pour s'attirer de la sympathie en Europe, notamment chez les peuples latins.

A vrai dire, les historiens roumains eux-mêmes ne sont pas d'accord sur le lien de cette origine. Ce qui est certain, c'est que, chez ce peuple, cette prétention est récente et remonte au plus à l'époque du retour à la religion catholique. Durant de longs siècles, les Roumains n'en eurent pas le plus vague soupçon. Ce sentiment n'a donc pas toujours existé chez eux de façon continue.

Mais, en dépit des affirmations de savants tels que Tomassek, Capitài, Miklosich, Rosler, Hunfalvy, qui placent dans la péninsule balkanique le berceau de la race roumaine, où elle aurait été en contact avec la popu-

lation latine des côtes, admettons cette origine. Bien plus important est ce fait indéniable que, à l'encontre de ce qui se voit en Italie, en France et en Espagne, *rien ne prouve chez les Roumains qu'ils soient les continuateurs de la population latine*. Il semble que leur langue dérive du latin vulgaire de même que la langue romane qui, en Gaule et dans les autres provinces romaines, a précédé le français et les autres langues latines.

Toutefois, la forme primitive du roumain dut nécessairement différer de celle du français, celle-ci s'étant développée sous l'influence d'idiomes gaulois, celtiques, grecs et tudesques, tandis que la première, qui, selon toute probabilité, naquit en Albanie, était saturée d'éléments albaniens et ne se latinisa qu'ensuite. Plus tard, lorsque les Roumains commencèrent leurs migrations, leur langue fut soumise à différentes influences, bulgare pour ceux qui traversèrent la Bulgarie avant d'arriver dans la Roumanie actuelle et en Transylvanie, grecque pour ceux qui s'établirent en Macédoine, slave pour ceux qui poussèrent jusqu'à la presqu'île d'Istrie d'où ils tendent à disparaître.

Littré prétend que les provinces romaines recevaient la langue latine d'autant plus purement qu'elles étaient plus rapprochées du centre de l'Empire. Cette proposition peut être renversée et l'on peut dire que, plus une province était éloignée de Rome, plus la langue romane y arrivait modifiée. Il est clair que, dans l'Albanie actuelle, le roman différait bien plus du latin vulgaire qu'en Provence, en Gaule et dans l'Ibérie. On sait, en effet, que, malgré la proximité, Rome eut beaucoup moins de rapports avec les côtes de l'Adriatique qu'avec celles de la Méditerranée et que la Dalmatie reconquit plusieurs fois son indépendance et retomba dans la barbarie. Comment la civilisation aurait-elle donc pu exercer son influence sur l'Albanie ou sur l'intérieur de la péninsule balkanique? Mais, à coup sûr, c'est sur la Dacie qu'elle pouvait en exercer le moins. Aussi les Roumains seraient-ils le plus loin des Latins s'ils étaient réellement originaires de la Dacie.

Sans entrer dans la fameuse discussion de Littré et de Loiseau, sur le point de savoir si la langue française s'est formée du latin par corruption ou par évolution, on peut admettre que la corruption, à elle seule,

n'explique pas suffisamment tous les phénomènes de cette transformation et qu'il faut recourir à la théorie de l'évolution. Toujours est-il que, dans le roman de Gaule qui devint plus tard la langue française, non seulement le latin s'enrichit d'une grande quantité de mots étrangers, mais il se transforme considérablement : la déclinaison y est réduite, le genre neutre n'y existe plus, des éléments nouveaux y apparaissent tels que l'article, les temps composés, le mode conditionnel, les verbes auxiliaires, etc.

Néanmoins, tous ces changements laissent intacte la construction fondamentale de la grammaire latine, aussi bien dans le roman que dans le français.

Bien plus sensible est la transformation de l'idiome roman de la péninsule balkanique d'où dériva le roumain actuel. A vrai dire, ce dernier possède encore une forme latine, l'ablatif absolu, que n'a conservé aucune autre langue. Mais la grammaire roumaine a subi des modifications bien plus nombreuses et bien plus importantes que le français ou l'italien. Quant aux mots qui accrurent son vocabulaire, ils furent empruntés d'abord à l'albanais, puis et surtout, pour les Roumains qui remontèrent vers

le Danube, aux différents idiomes slaves. M. A. Cihac, un linguiste roumain, estime que les deux tiers des mots valaques sont d'origine slave. Aussi, tant à cause de leur vocabulaire que de la construction grammaticale de leur langue, les Roumains ont-ils été souvent rangés par les écrivains, par M. Sulfert, parmi les peuples slaves et non parmi les peuples romans.

On voit donc que leur langue actuelle éloigne plutôt les Roumains de la communauté latine qu'elle ne les y rattache. Mais ce qui les en détache bien plus encore, c'est le développement de leur civilisation. Lorsqu'ils s'établirent sur les bords du Danube, les Roumains étaient, aussi bien au point de vue politique qu'au point de vue social, sous l'influence unique des Slaves. De même, au point de vue religieux, ils se séparèrent des latins catholiques en se ralliant à l'Eglise grecque ou, pour mieux dire, à l'Eglise slave-orthodoxe. Dès lors, la terminologie religieuse qui, d'après Tomassek, avait été primitivement latine dans la langue roumaine, se slavisa entièrement, les Roumains ayant adopté la langue liturgique slovène en même temps que la religion et la civilisation des Slaves. Autrement dit,

au point de vue religieux, les Roumains rompirent totalement avec leur passé latin.

Il en est de même au point de vue politique. Toutes leurs institutions constitutionnelles, toutes leurs dignités politiques et sociales reçurent des dénominations slaves (hospodar, voïvoda, boïar, etc.). Fait curieux: dans la langue valaque, le mot « roumain », d'après M. Schwicker, ne désignait pas, au XVIIe siècle, la nation politique établie dans les Principautés danubiennes, mais signifiait serf, c'est-à-dire serviteur des boïars.

Mais, outre la religion et les institutions politiques, toutes les manifestations de la civilisation roumaine sont empreintes d'un caractère slave oriental. Le niveau intellectuel y est absolument le même et il est faux que les Roumains forment une île civilisée au milieu de la mer des Slaves demi-barbares. Ce sont les mêmes idées, les mêmes conceptions politiques, les mêmes conditions sociales. Pas plus que les Slaves orientaux, les Roumains n'ont d'aristocratie historique et n'ont jamais connu l'influence du féodalisme. La tendance à l'autocratie est encore un trait caractéristique commun et le constitutionnalisme est aussi récent en Roumanie que dans les autres Etats balkaniques. La

Russie a toujours été le modèle que Slaves et Roumains se sont proposé. La communauté de religion est le principal lien qui rattache les Roumains à la Russie. De même, leur démocratie apparente est de caractère slave et non latin. En effet, faute de villes, la bourgeoisie citadine qui joue un si grand rôle dans le développement de la civilisation et de la démocratie latines, est tout à fait inconnue des Roumains aussi bien que des Slaves orientaux. Jadis, chez les uns comme chez les autres, la société se composait de propriétaires tyranniques et de serfs opprimés, aujourd'hui elle se compose de paysans riches et de paysans pauvres.

Donc, les Roumains, depuis qu'ils ont quitté leur première demeure, ont rompu avec tous les souvenirs de leur origine latine, sauf leur grammaire et une partie de leur vocabulaire. Or, pour déterminer les accointances d'un peuple, il ne suffit pas d'envisager sa grammaire, mais bien plutôt son développement historique et la nature de sa civilisation. Certes, la perte de la grammaire pourrait bien impliquer la perte de la nationalité — encore que les Irlandais aient conservé leur caractère celtique sans conserver leur langue, — mais le fait que la gram-

maire d'un peuple a des traits communs avec la grammaire d'autres peuples ne saurait être concluant à lui seul pour leur parenté, lorsque toute leur histoire et leur civilisation reposent sur des bases essentiellement différentes.

Les Italiens, les Français, les Espagnols sont restés latins tant par leur religion que par leur civilisation et leur esprit politique, sans parler de leur langue qui est la continuation directe du roman. Par contre, les Roumains ont dépouillé un à un tous les attributs du latinisme, sauf certaines parties de la grammaire. Religieusement, politiquement et intellectuellement, ils ont cessé d'être latins.

Le lieu de leur origine, Albanie ou Dacie? devient dès lors indifférent. Quand même la fable daco-roumaine, inventée en vue de l'annexion de la Transylvanie serait vraie, et quand même les Roumains seraient réellement originaires de la Dacie, rien ne serait changé quant à leur latinité. Ils auraient tout autant cessé d'être latins parce que l'esprit romain leur fait défaut à tous les points de vue, religieux, intellectuel, politique et social. En admettant même l'origine dacienne, les liens d'ailleurs défectueux de la

langue ne suffiraient pas pour établir la continuité de la descendance romaine.

Sans doute, depuis quelque temps, les Roumains mettent tout en œuvre pour se créer des liens avec les peuples latins. Dans leurs institutions politiques, ils imitent visiblement la France. Ils adoptent des lois qui ne sont pas en rapport avec leurs conditions primitives. Ils s'efforcent même de relatiniser leur langue en y mêlant des mots français et italiens que le peuple ne comprend pas. Sous cette influence purement politique, un fossé se creuse entre la langue littéraire et le langage du peuple. C'est ce qui fait dire à un Roumain, M. Titus Majorescu, les paroles suivantes reproduites par M. Grégoire Moldovan, un autre Roumain : « Le défaut principal de nos tendances, c'est qu'elles reposent sur le mensonge. Le mensonge est partout, dans nos aspirations, dans notre politique, dans notre poésie, dans notre langue, dans toutes les manifestations de notre esprit national. » (*Critice*, p. 327.) Puis, il ajoute : « Un peuple peut encore exister sans civilisation, mais une civilisation faussée le mène inévitablement à la ruine. »

Bref, les Roumains sont séparés des

Latins occidentaux par plus de dix siècles et par une distance bien plus considérable encore au point de vue intellectuel qu'au point de vue géographique. Ce n'est assurément pas un mouvement dirigé par la politique, et d'ailleurs superficiel, qui pourra les réunir.

L'origine latine des Roumains peut être admise, mais ils ont perdu le caractère latin et ne le retrouveront jamais. Il en est d'eux comme de certains rejetons des meilleures familles qui, après avoir déchu, essaient en vain de sortir de la situation où leur tempérament et les caprices du sort les ont jetés.

CHAPITRE IV

L'UNITÉ ROUMAINE

La question roumaine est une partie intégrante de la question d'Orient. Mais elle n'existerait pas sans la tendance de la race roumaine à l'unité. C'est cette tendance à l'union des 10 millions de Roumains qui prête à la question roumaine son intérêt européen. Il y a là un phénomène nouveau de la question des nationalités et de la conception de l'État basé sur l'unité de race. En apparence, l'unité roumaine procède des grandes traditions et reproduit dans leurs dehors les différentes péripéties de l'unité italienne et de l'unité allemande. Mais aucune comparaison intime n'est possible entre elle et ces dernières.

En effet, l'unité italienne a existé politiquement à de grandes époques historiques. La nation italienne a toujours rempli les conditions de l'unité au point de vue de la

langue et de la civilisation. A défaut de l'unité politique, l'unité grammaticale et intellectuelle existait en Italie avant comme après le royaume barbare d'Odoacre.

De même, l'unité allemande avait à son actif des précédents, non seulement au point de vue de la langue et de la civilisation, mais aussi au point de vue politique. Le Saint-Empire d'Allemagne a été la première forme de l'unité politique de de la nation allemande, et cette unité était plus complète que celle d'aujourd'hui, car elle s'étendait aux populations allemandes de l'Autriche.

L'unité italienne et l'unité allemande n'avaient disparu qu'à la suite de transformations violentes et les efforts pour les rétablir étaient motivés par le désir de faire revivre une ancienne situation.

Il n'en est pas de même de l'unité roumaine. Un trait particulier distingue en effet les Roumains de toutes les autres races européennes : c'estque jamais et dans aucun pays ils n'ont été ni habitants primitifs ni conquérants. Des preuves irréfutables établissent que les Roumains n'ont été premiers occupants ni en Transylvanie ni dans la Roumanie actuelle. Quant à une conquête

roumaine, l'histoire n'en sait rien. Ce n'est pas sabre au poing que les Roumains ont pris possession d'une patrie ; ils ont pénétré peu à peu en Moldavie, en Valachie, en Bessarabie, en Bucovine, en Transylvanie et même en Hongrie par une lente et imperceptible immigration. Les Slaves pourraient avec plus de raison parler de leur unité qu'ont interrompue les conquêtes des Huns, des Avares et des Hongrois. Les Roumains sont les seuls dont l'unité tant politique qu'intellectuelle soit totalement dépourvue de base historique. Il ne saurait donc être question ici de faire revivre un état de choses qui n'a jamais existé.

L'idée de l'unité nationale roumaine est d'ailleurs toute nouvelle et doit sa naissance à la fermentation de quelques cerveaux politiques. Un réveil du sentiment de leur nationalité s'était déjà manifesté chez les Roumains de Transylvanie à la suite du succès partiel de l'union avec l'Église catholique. Georges Sinkay et Pierre Major, au cours de leurs études à la « Propagande fide » de Rome se dirent que les Roumains étaient d'origine latine et devraient faire partie de la communauté des peuples latins. Mais, ainsi que l'a reconnu Obedenariu dans une lettre écrite

au P. Jésuite Nilles, il ne s'agissait là que d'une idée religieuse et intellectuelle et non de l'unité politique roumaine. Toujours est-il que c'est l'union avec le catholicisme qui a donné naissance à l'idée d'une union politique. Cette idée n'existait pas même pendant la guerre que les Hongrois durent soutenir en 1848 pour leur indépendance. Les Roumains, en effet, se sont révoltés contre le Gouvernement magyar, au moment où celui-ci les rendait libres, non point à cause de leur unité nationale, mais uniquement pour obéir aux ordres de la réaction autrichienne. C'est ce qui fit dire à Nicolas Balcescu en 1851, au banquet des émigrants roumains de Paris, que le visage lui brûlait de honte chaque fois qu'il songeait que ses compatriotes avaient cru servir leur cause en s'enrôlant sous le drapeau le plus noir qui soit, sous celui de la camarilla viennoise, ce qui les faisait ressembler à des esclaves rebelles bien plutôt qu'à des héros de liberté.

L'idée de l'unité roumaine se trouve pour la première fois exprimée dans la pétition, dite nationale, que Siaguna présenta le 25 février 1849, à l'empereur François-Joseph et qui, pour prix des services rendus

à la réaction viennoise contre les Hongrois demandait que les Roumains de l'Autriche et de la Hongrie fussent reconnus nation indépendante et que les territoires habités par eux, constitués en province de l'Empire, jouissent, sous le sceptre de l'Empereur d'Autriche, d'une autonomie politique et religieuse.

Ce n'est donc pas encore l'unité générale de tous les Roumains. Mais celle-ci fut engendrée par celle-là. A cette époque, les Roumains de Transylvanie, de Hongrie et de Bucovine étaient au nombre d'environ 3 millions et demi. Ceux des Principautés danubiennes, de 4 millions. C'est donc avec raison que, dans une lettre écrite de Paris, le 4 mars 1850, à Alexandre Gulescu, Nicolas Balcescu pouvait déjà demander quel obstacle s'opposerait alors à l'union des deux groupes roumains.

Depuis cette époque, on ne s'occupe plus que de la forme et de l'appui à donner au nouvel Etat. Daniel Roth et Jean Majorescu sont d'accord avec beaucoup de Roumains de Transylvanie et de Roumanie, pour le placer sous le sceptre des Habsbourg. Tandis que Bibesco voulait une daco-Roumanie gouvernée par lui-même, Majorescu la veut

sous le protectorat autrichien et rattachée aux intérêts allemands. Aussi demanda-t-il l'appui de l'Allemagne dans un mémoire présenté au gouvernement de Francfort.

Plus tard, il demanda encore le protectorat de l'Autriche sur un Etat roumain qui ne comprendrait pas seulement l'ancienne Dacie et la Bucovine, mais aussi la Bessarabie qui lui a été arrachée par la violence et par l'injustice.

Il est curieux de constater comment tout en jouissant de l'hospitalité française et bien qu'ils dussent principalement aux sympathies de la France, la libération de leur patrie, les émigrants roumains se plaisent sans cesse à pactiser avec l'Autriche et l'Allemagne. Cette sympathie intime perce ouvertement dans la lettre adressée à Ghika par Alexandre Golescu :

« Il est très important pour l'Autriche, dit-il, de reconnaître parmi les autres nations de l'Empire, celle des 3 millions et demi de Roumains. La prospérité que cette dernière ne manquerait pas d'atteindre sous le gouvernement constitutionnel impérial, attirerait nécessairement les sympathies des Principautés voisines vers elle et vers l'Allemagne. J'ai toujours conseillé aux émi-

grants roumains de demander à Vienne leur naturalisation en Transylvanie, afin de s'assurer la sécurité de leurs personnes et de leurs biens dans les Principautés. Je suis convaincu que les Roumains renaîtront en Autriche... »

Les tendances roumaines n'ont pas qu'un chemin pour arriver à l'union. L'autonomie transylvaine, la confédération austro-hongroise sont autant d'instruments qui visent le même but, savoir, la réunion des 10 millions de Roumains en un seul État, qui s'étendrait des Carpathes et de la Theiss, à travers la Transylvanie, la Bucovine et la Serbie, jusqu'à la mer Noire et à la mer Égée.

La politique officielle et la politique sociale de la Roumanie changent à tout propos de but immédiat. Mais, quelle que soit la forme, le but final reste le même : l'unité générale de tous les Roumains. Le dacoroumanisme ne découvre qu'un seul côté de la question. La Hongrie n'est pas le seul Etat visé. L'idée de l'union roumaine s'attaque également à tous les Etats voisins.

Par ses prétentions sur la Bucovine, elle s'attaque à l'Autriche.

Contre la Hongrie, elle revendique la

Transylvanie jusqu'à la Theiss au nom des mensongères traditions daciennes.

Elle convoite aussi les régions de la Serbie qui avoisinent le Danube.

Certaines parties de la Bulgarie lui font également envie.

Vis-à-vis de la Turquie, elle élève des droits sur la Macédoine.

Enfin, n'osant se prononcer ouvertement, elle crispe secrètement ses poings contre la Russie, et compte bien rentrer un jour en possession de la Bessarabie.

L'idée de l'union roumaine est donc en contradiction avec les intérêts de deux grandes Puissances, et d'une foule d'autres Etats, sans pouvoir, comme l'unité allemande ou italienne, invoquer un passé historique.

Les Roumains ne sauraient regretter une unité nationale que des conquérants étrangers ou des crises intérieures auraient bouleversée, puisque cette unité n'a jamais existé. Aussi, en faisant de l'irrédentisme, deviennent-ils l'élément le plus révolutionnaire qui soit à l'Est de l'Europe. Et ce sont eux qui accusent les Hongrois de troubler la tranquillité universelle!

Telle est la genèse de l'idée unioniste

roumaine. Son histoire est courte, car l'idée est nouvelle.

On a vu que c'est surtout à l'aide de l'Autriche et de l'Allemagne que les Roumains veulent réaliser leur union. Ils ont déjà réussi en partie, car c'est sous la dynastie des Hohenzollern que la Roumanie est devenue royaume. Les Roumains doivent beaucoup à la France, notamment l'union des Principautés danubiennes, car le traité de Paris est dû surtout aux armes et à la diplomatie françaises. Mais leur dernière évolution politique s'est faite grâce à l'appui de l'Allemagne victorieuse. On se tourne donc plus volontiers vers cette dernière.

Quant au protectorat russe, il n'est rêvé que par quelques *desperados*. L'exemple des Roumains de Bessarabie édifie suffisamment sur le sort qui attendrait l'unité et la liberté de la Roumanie sous la protection des Tsars.

On a vu le double jeu de la politique roumaine. Officiellement, elle s'appuie sur la Triple Alliance, et espère par là rentrer en possession de la Bessarabie, si la Russie est vaincue. Puis, ce sera le tour de la Transylvanie et de la Bucovine. Pour cela, l'appui de la Russie et de la France lui est nécessaire. Il importe donc de ménager leurs sym-

pathies. C'est la tâche que s'est imposée la Ligue de Bucharest.

On conçoit d'ailleurs facilement pourquoi la question roumaine, tant agitée en Transylvanie, est laissée de côté en Bessarabie. C'est que cette province, gardée par une main de fer, est inaccessible aux meneurs. La Russie n'y souffrirait pas un seul instant les agissements que les Roumains se permettent en Transylvanie, à la faveur des institutions libérales hongroises. Les ligueurs de Bucharest savent bien qu'on ne plaisante pas avec la Russie. La liberté de la presse n'y est pas connue comme en Hongrie. Les *Tribunas* y sont impossibles. Et si des agents provocateurs osaient traverser la frontière, ils ne tarderaient pas à faire connaissance avec les plaines de Sibérie.

Aussi, la Ligue essaie-t-elle de faire bonne mine à mauvais jeu, et s'excuse-t-elle de ne rien faire pour les Roumains de Bessarabie, en disant que ceux-ci se détachent entièrement de la mère patrie. Vivre, depuis quinze ans à peine, sous le régime russe et n'avoir rien à regretter, cela donne une fière idée de leur ancienne situation! Mais il n'y a là qu'un vain prétexte. La raison véritable, c'est que la Ligue n'ose pas mettre le

pied en Bessarabie. Seulement, elle aspire en secret à regagner la province dont la Russie s'est emparée pour récompenser les Roumains de lui avoir évité à Plevna un échec désastreux.

On pourrait également se demander pourquoi la Ligue de Bucharest fait de l'irrédentisme en Transylvanie et n'en fait point en Bucovine. Car enfin, depuis 1849, les Roumains ont réclamé à plusieurs reprises l'institution d'une province autonome comprenant tous leurs co-nationaux d'Autriche et de Hongrie; c'est même de là qu'est née l'idée de l'unité roumaine. Pourquoi y auraient-ils donc renoncé?

La raison principale de cette abstention, c'est que les agitateurs roumains, fidèles aux anciens errements traditionnels, se refusent à croire que la situation de la monarchie se soit foncièrement modifiée en 1867. Ils s'imaginent que le dualisme n'est qu'un état de choses provisoire consenti à contre-cœur par la dynastie, après Sadowa, et destiné à disparaître devant le rétablissement de l'ancienne constitution impériale. Ils estiment que la réaction viennoise, tout en ayant cessé d'être un organisme, vit encore dans ses partisans et se reconstituera, le moment

venu. Aussi s'efforcent-ils de vivre en bons termes avec les Autrichiens. La constitution impériale n'existe plus, même en Autriche. Néanmoins, c'est à cette création hypocrite des réactionnaires qu'ils en appellent sans cesse. Ils ne reconnaissent rien de ce qui s'est fait en 1867; ils feignent d'ignorer l'union de la Hongrie et de la Transylvanie, le rétablissement de la constitution de 1848. Ils espèrent toujours le retour de l'ancien Empire, et ménagent l'Autriche qu'ils considèrent comme le noyau. Dans ce but, ils recherchent les bonnes grâces des hommes politiques de Vienne actuellement dans l'ombre, mais dont ils désirent la rentrée au pouvoir. Pour eux, il n'existe pas de Roi de Hongrie; il n'y a qu'un Empereur d'Autriche. N'en pouvant croire leurs yeux et malgré un état de choses qui dure depuis bientôt trente ans, ils se figurent que les Habsbourg n'ont rétabli la royauté de Hongrie qu'en apparence, et n'aspirent qu'à reconstituer l'Empire sous sa forme de 1849, qui leur permit de se servir des nationalités contre la Hongrie et la liberté magyare.

C'est pourquoi les Roumains usent de tous les artifices, pour faire supposer que leurs aspirations sont dirigées uniquement contre

la Hongrie et pour donner à la question roumaine l'aspect d'un antagonisme entre les deux races. C'est pourquoi ils adressent des mémoires à l'Empereur d'Autriche et non au Roi de Hongrie.

Mais ce qui fait également que les agitateurs roumains se jettent de préférence sur la Transylvanie, c'est qu'ils y trouvent une plus grande liberté. La Hongrie ne connaît pas, comme l'Autriche, les petits et grands états de siège, encore moins les barrières qui enferment hermétiquement les Roumains de Bessarabie et les empêchent de correspondre avec leurs frères.

Enfin, le niveau intellectuel joue également son rôle dans cette question et ce n'est pas le moins important. Le degré de culture est beaucoup plus élevé en Transylvanie que dans toutes les autres contrées habitées par les Roumains, jusques et y compris la Roumanie elle-même, et l'on sait que c'est de là que la renaissance roumaine a pris son essor. Depuis, les liens sont nombreux et serrés qui unissent les Roumains des deux côtés des Carpathes.

Tels sont les véritables motifs pour lesquels le panroumanisme se jette de préférence sur la Transylvanie et se propose tout

d'abord la réalisation de l'idée daco-roumaine. La question des Roumains de Transylvanie n'est pas seulement une lutte de races entre Magyars et Valaques; c'est un côté de la grande question d'Orient qui, dans son ensemble, intéresse au même degré l'Autriche, la Russie et tous les États balkaniques, sans parler de l'Angleterre et de la France que les affaires d'Orient ne sauraient laisser indifférentes.

CHAPITRE V

LA DACO-ROUMANIE ET L'INTÉRÊT DE L'EUROPE

Les champions du roumanisme nient depuis quelque temps qu'ils aspirent à détacher la Transylvanie du royaume de Saint-Étienne pour constituer la Daco-Roumanie. Dans sa dernière assemblée, la Ligue de Bucharest substitue à cette théorie audacieuse la conception déjà usée de la Confédération danubienne. Elle change son programme de cas en cas, suivant les besoins et les circonstances, adoptant à chaque remaniement des idées nouvelles; mais elle revient bien vite aux anciennes. Au fond de l'agitation antimagyare, l'idée daco-roumaine se retrouve toujours. Elle continuera d'y être à l'avenir, soit ouvertement, soit en secret.

Le double jeu politique du gouvernement et de la société de Roumanie fait de ce

royaume un facteur politique tout à fait incertain.

Les gouvernants, ou plutôt la dynastie, sont animés des meilleures intentions.

Mais, la société roumaine suivant une politique diamétralement opposée à la politique officielle, la Roumanie pourrait facilement, en temps de crise, être jetée dans un courant contraire. Toute son histoire, depuis l'élection de Cuza jusqu'aux assassinats politiques, prouve que les mouvements venus d'en bas ont toujours renversé la politique dirigée d'en haut.

Sans doute, le Cabinet roumain, observe une attitude cordiale vis-à-vis de la Hongrie. Mais la société roumaine, la Ligue de Bucharest en tête, va jusqu'à fomenter la révolte parmi les Roumains de Transylvanie.

D'ailleurs, les intérêts de l'union roumaine sont tellement décentralisés et se heurtent à ceux de tant d'États, qu'on ne peut savoir au juste avec qui et contre qui luttera le royaume de Roumanie à l'époque des complications orientales. Il est certain que, malgré l'entente officielle avec la Triple Alliance, l'idée daco-roumaine existe réellement dans le peuple roumain qui es-

time que l'annexion de la Transylvanie ne peut et ne doit être réalisée qu'avec l'aide de la Russie.

Tous les Roumains ne pensent pas ainsi et l'on doit bien reconnaître que, parmi eux, se trouvent aussi des penseurs éminents et des politiques suffisamment doués de sang-froid pour repousser le daco-roumanisme, surtout celui qui s'appuie sur la Russie. De leur nombre est M. Soimescu, sénateur, qui, dans son ouvrage intitulé : *Romania, Russia si Intreita alianta*, démontre à ses compatriotes à quels dangers ils s'exposent. Le passage (p. 278 et suiv.) où il explique l'erreur dans laquelle est tombé l'esprit roumain mérite d'être cité :

« De même, écrit-il, qu'au printemps de 1888, nos paysans s'entendirent raconter tout bas que le Tsar avait fait don à chaque commune de 5.000 leis et envoyait le fils de Cuza pour faire entre eux le partage des terres, de même on souffle sans cesse dans l'oreille des crédules ce chatouilleux mot d'ordre : « Occupation de la Transylvanie avec l'aide des Russes ! » C'est nous prendre pour le chien de la fable qui lâche le morceau de viande qu'il tient entre ses dents pour saisir l'image que lui en renvoie l'eau.

Comment! Nous renoncerions à la position légale d'État neutre et indépendant que nous assurent les traités de l'Europe civilisée pour nous faire les instruments de l'invasion asiatique venant du Nord! Comment! Nous nous ferions volontairement le pont par lequel les Russes conquérants passeraient le Danube et nous leur livrerions les clefs des Carpathes, dans le vain espoir que les Russes qui, après la prise de Plevna nous ont spoliés de la Bessarabie, nous donneront la Transylvanie et autres pays roumains! Et tout cela après que la lance des Cosaques se sera enfoncée dans le flanc de la Roumanie.

« Est-il permis d'être à ce point crédule et borné, pour s'imaginer qu'après une guerre victorieuse, le colosse moscovite quitterait simplement les pays occupés et ne mettrait pas un pied dans les Carpathes, l'autre dans les Balkans pour dominer l'Orient et menacer l'Europe du haut de ces deux forteresses! Quelle est la Puissance qui pourrait alors forcer la Russie à observer telle ou telle convention, qui ne serait plus à ses yeux qu'un méchant morceau de papier? Comment croire que les Russes abandonneraient les Carpathes et les Balkans, pour nous faire plaisir et rentreraient chez eux les mains

vides ! Il faut vraiment une naïveté bien angélique pour admettre même un seul instant ces suppositions.

« Que l'alliance des États de l'Europe centrale soit vaincue et que la Russie soit maîtresse en Orient, et alors cette dernière, au lieu d'accroître notre royaume de nouvelles provinces, au lieu de nous donner la Transylvanie, la Bucovine et la Bessarabie, saura bien, sous un prétexte ou sous un autre, nous prendre ce que nous possédons et payer nos services en nous faisant partager le sort de la Pologne et de la Bessarabie russifiée. Et cela ne découle pas seulement de la nature conquérante des Russes, mais de l'ordre même des choses, car personne ne fait la guerre, ne sacrifie son sang et ses trésors, sans l'espoir d'un avantage. Or, pour son malheur, la Roumanie se trouve précisément former la porte de l'Orient sur la route des Russes vers les Balkans et Constantinople. Il est donc certain que, victorieuse, la Russie ne respecterait pas plus notre indépendance qu'elle n'accroîtrait notre territoire, car comment communiquerait-elle avec la Bulgarie et le reste de la péninsule si le royaume de Roumanie devenait plus grand et plus fort? Croit-on peut-

être qu'elle transporterait ses troupes par la mer Noire, ou qu'elle se servirait dans ce but d'un immense ballon pour passer sur nos têtes sans nous faire de mal ! Non ! Ce n'est pas sur des illusions semblables à celle de l'annexion de la Transylvanie, ni sur des promesses aussi mensongères qu'on conclut des alliances ni qu'on abandonne une position sûre et légale pour aller courir les aventures les plus dangereuses.

« Si, en dépit de l'alliance de 1877 et malgré l'appui efficace de nos armes à Plevna, les Russes se sont honteusement joué de nous lors de la conclusion de la paix, nous ménaçant même de désarmer nos troupes, et nous ont amputé d'une province dont la possession nous était garantie, comment peut-on espérer qu'une fois maîtres de l'Europe orthodoxe — ce dont Dieu nous préserve ! — ils se soucieront d'agrandir et de renforcer la Roumanie qui barre précisément le chemin aux Cosaques et aux Panslaves ! Lorsque nous voyons, même pendant la paix, leurs efforts à peine dissimulés pour russifier les peuples balkaniques, comment ne pas nous dire que ce courant deviendrait irrésistible du jour où il franchirait victorieusement le Danube et les Carpathes !

Comment croire qu'une Roumanie grande et libre pourrait subsister comme une île latine au milieu du grand océan slave!

« A la moindre velléité de résistance contre les Kaulbars et les Panslaves russes, les Roumains seraient exposés à de bien plus grandes tortures que les Bulgares, car les Russes victorieux s'installeraient en Roumanie comme chez eux, désarmeraient nos troupes (ce dont ils nous menaçaient en 1878), enverraient en Sibérie notre jeunesse intelligente et nos patriotes, enrôleraient sous leurs drapeaux nos meilleurs soldats pour les envoyer dans les plaines d'Asie, contraindraient le pauvre peuple, paysans, ouvriers, négociants, à payer le tribut de sang de la conquête et à verser au Trésor impérial de Saint-Pétersbourg les revenus des provinces roumaines, suivant le projet qu'ont élaboré les généraux de Catherine II.

« De cette façon, pour avoir ajouté foi aux promesses et aux tentations de la sainte Russie, nos russophiles, réveillés un beau matin par la lance et le knout des Cosaques, s'apercevraient qu'au lieu d'être devenue la grande Daco-Roumanie de leurs rêves, la patrie de Stefan cel Mare et de Mihal Vitéz s'est transformée en un gouvernement russe,

à l'exemple de la Pologne et de la Bessarabie, et que sur son trône, — en supposant qu'elle eût encore un trône, — est assis un grand-duc de Saint-Pétersbourg ou quelque prince mingrélien envoyé du Caucase ! »

Malheureusement, les doctes observations de M. Soimescu ne semblent pas avoir convaincu la nation roumaine des dangers du rêve daco-roumain et de l'alliance russe.

Depuis l'apparition de son éminent ouvrage, la société roumaine et la Ligue de Bucharest combattent avec encore plus d'acharnement. Pour l'instant, elles espèrent réaliser leur rêve à l'aide de la Russie, quitte ensuite, si cette dernière était vaincue, à lui reprendre, avec l'aide de n'importe qui, la province roumaine de Bessarabie.

Mais le motif déterminant, dans une question de cette importance, ce n'est pas le chauvinisme d'une nation : c'est l'intérêt de l'Europe.

Or, non seulement l'existence de la Daco-Roumanie ne répond à aucun besoin européen, mais, au contraire, l'idée daco-roumaine constitue un danger sérieux. Depuis mille ans, la civilisation a toujours eu besoin, au centre de l'Europe, dans le bassin du Danube, d'une grande Puissance qui do-

minât le chaos oriental et opposât une unité solide aux troubles de la péninsule balkanique. Avant la bataille de Mohacs (1526), la Hongrie était cette Puissance ; aujourd'hui, c'est l'Autriche-Hongrie. L'équilibre européen s'ébranlerait aussitôt si l'Autriche-Hongrie perdait sa situation de grande Puissance ou si elle se disloquait. Il y a d'ailleurs longtemps que cette monarchie serait éparpillée si un intérêt européen de premier ordre ne l'aidait à se maintenir.

Le nom de la grande Puissance chargée d'exercer son influence sur l'Orient n'importe pas à l'Europe. Il y a plusieurs siècles, elle s'appelait Hongrie, longtemps elle s'est appelée l'Autriche, aujourd'hui on l'appelle Autriche-Hongrie. Si la Daco-Roumanie. — c'est-à-dire le royaume roumain agrandi de la Transylvanie et de la partie de la Hongrie s'étendant jusqu'à la Theiss — pouvait remplacer la monarchie des Habsbourg comme grande Puissance, il n'y aurait, au point de vue de l'intérêt européen, aucune objection à soulever contre son existence. Mais l'on va voir que le rêve des Roumains n'est pas seulement une impossibilité grammaticale et ethnographique, mais aussi une absurdité politique au point de vue international.

En effet, l'avènement de la Daco-Roumanie implique tout d'abord l'anéantissement de la Hongrie et de la monarchie austro-hongroise, car on ne s'imagine pas qu'une grande Puissance se laisse amputer dans une pareille mesure tant qu'elle n'aura pas épuisé ses forces jusqu'au bout. Qu'adviendrait-il alors de la Hongrie tronquée et de l'Autriche vaincue? Les rêveurs de Bucharest se gardent bien de le dire. Toujours est-il que le nouveau royaume daco-roumain compterait au plus 10 à 11 millions d'habitants et que les Magyars et les Allemands, supérieurs par la fortune et le niveau intellectuel, y constitueraient des nationalités mécontentes en majorité dans les parties prises à la Hongrie, c'est-à-dire sur plus de la moitié du territoire. Ce n'est assurément pas ce royaume-là, ni même celui où seraient réunies toutes les races roumaines, qui pourrait remplacer la monarchie austro-hongroise dans l'équilibre européen.

La chute de l'Autriche-Hongrie entraînerait des troubles incalculables dans les relations internationales. Or, elle ne pourrait maintenir sa situation de grande Puissance si l'État hongrois, qui en est le centre de gravité, devait subir un morcellement.

La Daco-Roumanie est donc une utopie politique.

Par contre, la monarchie austro-hongroise, et, conséquemment, l'État magyar, répondent à un besoin européen de premier ordre. Il ne faut donc pas plus toucher à celui-ci qu'à celle-là. Les intérêts mêmes de l'Europe s'y opposent.

DEUXIÈME PARTIE

LA QUESTION ROUMAINE ET LA HONGRIE

CHAPITRE PREMIER

L'ÉTAT HONGROIS

Pour bien saisir la question roumaine dans son rapport avec la Hongrie, il est nécessaire de connaître l'importance politique de cette dernière au point de vue de la monarchie des Habsbourg et vis-à-vis de l'Europe.

La Daco-Roumanie est une idée que condamne l'intérêt européen. Examinons maintenant si la Hongrie et la monarchie austro-hongroise ne pourraient pas, dans l'intérêt même de l'Europe, être organisées de façon à ce que les aspirations roumaines et panslaves y trouvassent satisfaction.

On a vu déjà que ces aspirations tendent à ébranler la Hongrie et, partant, la monarchie, car le fédéralisme serait un État purement provisoire que suivrait bientôt le démembrement général.

Dans ses mémoires, Kossuth indique avec une grande netteté le principe qui a tou-

jours guidé les puissances dans leur appréciation du poids politique de la Hongrie et de la nation hongroise. A leurs yeux, ce poids politique a toujours été de très peu d'importance et jamais les hommes d'État européens ne se sont formé une idée juste de la valeur de l'État hongrois. Cet État, entièrement indépendant avant la défaite de Mohacs, a perdu toutes ses traditions devant l'Europe. Et cependant, c'est dans la défense de la culture européenne qu'il a succombé et que la nation magyare elle-même a reçu des blessures mortelles, tandis que les peuples balkaniques se sont soumis au vainqueur barbare presque sans lutter pour leur indépendance. Si, comme nation, ces derniers furent entravés dans leur développement, à coup sûr ils n'ont pas eu à supporter de catastrophe aussi fatale que celle de Mohacs le fut aux Magyars.

L'Europe s'aperçut à peine de la disparition de l'État hongrois qui fut divisé en deux parties dont l'une se donna aux Habsbourg et se réfugia ainsi dans le giron de l'Empire d'Allemagne. Depuis cette époque, la Hongrie a totalement cessé d'exister pour l'Europe : la dynastie des Habsbourg l'a remplacée dans la défense de la civilisation euro-

péenne. Jamais aucune Puissance en présence du chaos de la barbarie orientale, n'a songé à la restauration de l'État hongrois. Quelque tyrannique qu'ait été à certaines époques le pouvoir des Habsbourg, la Hongrie n'a jamais inspiré à l'Europe que de la compassion et de la sympathie; jamais elle n'a rencontré le désir sérieux de voir rétablir l'Etat d'avant Mohacs. Certes, tous les adversaires des Habsbourg et de l'Autriche se sont toujours efforcés d'utiliser les Hongrois, mais sans jamais se soucier de leur faire reprendre leur situation d'autrefois. Du temps de Rakoczy, les Puissances alliées avec la Hongrie contre les Habsbourg laissèrent celle-ci se débrouiller toute seule aussitôt qu'elles eurent obtenu satisfaction. Kossuth rappelle que Napoléon III et Cavour, de même que Bismarck, qui voulurent se servir de la Hongrie pour affaiblir l'Autriche, non seulement ne lui promirent pas de l'aider à recouvrer sa liberté, mais ne consentirent même pas à avouer franchement leurs relations avec elle. Et lorsqu'en 1848 elle reconquit ses droits par la force des armes et prouva au monde étonné que, militairement, elle était plus forte que l'autre Etat de la Monarchie, le tsar Nicolas envoya toute son armée

pour lui arracher des mains son épée victorieuse. La Hongrie ne put redevenir un Etat indépendant détaché de la couronne des Habsbourg.

Est-ce dans l'intérêt de la Russie que l'empereur Nicolas s'est décidé à intervenir? Peu importe! Ce qui est certain, c'est que l'Autriche puissante correspond à l'idée conservatrice de l'Europe. Son importance est précisément de former, au centre du continent, une unité forte et compacte capable de défendre les intérêts des peuples occidentaux contre l'incertitude de l'Orient. C'est pourquoi la Hongrie, chaque fois qu'elle s'est trouvée en conflit avec la dynastie des Habsbourg, n'a jamais rencontré l'appui des puissances de l'Ouest qui considèrent comme un devoir de préserver l'Orient contre les tentatives d'extension de la Russie.

De cette façon, tant qu'a duré l'antagonisme entre les Hongrois et la dynastie, la question hongroise et, conséquemment, la question autrichienne ont été un sujet permanent d'inquiétude pour l'Europe. En effet, tant que la Hongrie était mécontente, l'Autriche ne pouvait représenter assez puissamment l'intérêt conservateur qu'elle a pour mission de sauvegarder. D'autre part,

au cours des trois siècles et demi écoulés depuis la bataille de Mohacs, la Hongrie n'a jamais été assez forte pour défendre à elle seule la civilisation. De là le conflit très important même au point de vue européen, qui eut des conséquences immenses et auquel mit heureusement fin le compromis de 1867.

L'Autriche n'a jamais été forte qu'à la condition d'être soutenue par toutes les forces de la Hongrie et c'est à cette dernière que, dans deux grandes campagnes, la dynastie des Habsbourg dut son salut. Par contre, chaque fois que la Hongrie n'a pas été satisfaite, les Impériaux ne rencontrèrent qu'échecs sur tous les champs de bataille : Solferino! Sadowa! ces noms marquent l'issue des guerres où la dynastie ne fut pas soutenue par les Hongrois.

Un seul moyen pouvait permettre à la monarchie des Habsbourg de remplir la mission orientale et conservatrice qui lui incombe : c'est celui que la sagesse de François Deàk réussit à faire adopter en 1867 et qui rend à la Hongrie tous ses droits sans pour cela l'arracher soit à la souveraineté de la dynastie soit à l'union intime avec l'Autriche.

Depuis trois siècles, les Habsbourg et les

hommes d'État autrichiens ont essayé en vain tous les autres moyens. Ils ont essayé l'incorporation lente et paisible de la Hongrie à l'Empire, ils ont essayé sur elle l'absolutisme éclairé et l'absolutisme le plus grossier. Aucune de ces tentatives n'a réussi.

Et ils n'ont pas oublié non plus le système fédératif. La constitution de 1863 pose en effet les bases de la monarchie sur la fédération la plus large. Grâce à cette institution, si les Hongrois avaient renié leur ancienne constitution historique pour l'accepter, leur Etat se serait fondu dans la confédération monarchique. La Hongrie se serait vue partagée en territoires ethnographiques et politiques. Si le système fédératif avait assez de vigueur et s'il répondait aux besoins réels de la Hongrie, assurément la constitution de 1863 existerait encore et l'Autriche serait un Empire uni reposant sur une confédération.

Mais les faits ont prouvé qu'il est impossible d'organiser puissamment sur ces bases la monarchie des Habsbourg. Et ce n'est pas dans la partie autrichienne mais précisément dans la partie hongroise que les éléments nécessaires au système fédératif font

défaut. A la rigueur, les provinces autrichiennes pourraient supporter ce système. Le passé historique, la situation géographique des races, la décentralisation politique et intellectuelle sont autant d'éléments qui en permettraient l'adoption en Autriche. Il n'en est pas de même en Hongrie : le système fédératif n'y rencontre aucune base, ni historique, ni ethnographique, ni intellectuelle, ni politique. Après les nombreuses tentatives d'absolutisme, le système fédératif échoua complètement en Hongrie. Sur le papier il est facile de diviser un pays en districts : roumain en Transylvanie, serbe au Sud, slovaque dans le Nord, etc. Mais la pratique a démontré qu'une semblable tentative ne pouvait réussir, alors même qu'avec l'aide de l'étranger l'Autriche s'efforçait d'étouffer le droit historique de la Hongrie, son organisation politique dix fois séculaire.

Voici donc que les deux idées contraires à l'existence de l'État hongrois et à son unité nationale, l'absolutisme et le fédéralisme ont fait irréparablement naufrage, emportées par les sources inépuisables de force primitive que possède la Hongrie. L'Autriche absolutiste comme l'Autriche fédérée s'est révélée pleine de faiblesse et capable seule-

ment d'aller de catastrophe en catastrophe. Des faits cruels mais incontestables prouvent que jamais les Habsbourg ne pourront revenir ni à l'absolutisme, ni à l'idée de la fédération et que la monarchie austro-hongroise ne peut être réellement puissante qu'à la condition de rester fidèle au dualisme tel que l'a combiné François Deàk.

L'absolutisme est aujourd'hui impossible, même en Autriche ; mais la situation de ce pays ne s'oppose pas précisément à une organisation fédérative. Or, en Hongrie, cette organisation est inadmissible, et cela non point à cause du droit historique ou à cause du chauvinisme des Magyars, mais à cause de l'impossibilité d'appliquer pratiquement le dit système. S'il n'a pu vivre au temps où la Hongrie, vaincue, gisait paralysée sur le champ de bataille, comment pourrait-il réussir aujourd'hui qu'elle est revenue à elle et a retrouvé toute sa vigueur?

Si les événements forçaient la Hongrie à subir de nouvelles épreuves du même genre, c'est-à-dire si son territoire était de nouveau divisé en districts roumains, serbes et slovaques, il en résulterait pour la monarchie entière un affaiblissement qui l'exposerait elle-même à bien des périls et qui, de plus,

l'empêcherait de sauvegarder les intérêts conservateurs européens qui réclament, depuis le haut Danube jusqu'aux Carpathes orientales, l'existence d'une puissance considérable à laquelle les États occidentaux ont toujours sacrifié les aspirations hongroises.

Donc, si l'existence d'une Autriche puissante est un besoin européen, il doit en être de même d'une Hongrie solide et reposant sur des bases nationales. Sans cette Hongrie-là, la monarchie des Habsbourg ne peut en effet remplir aucun point de sa mission. L'introduction dans l'organisme politique hongrois de l'idée fédérative suffirait à lui en ôter les moyens.

Le dualisme de Deák satisfait autant au désir de l'Europe qui veut que les Habsbourg règnent sur le Danube jusqu'aux Portes de Fer, qu'aux aspirations des Hongrois; il résout avec bonheur l'ancien conflit au point de vue intérieur comme au point de vue européen. Grâce à lui, il n'existe plus de question hongroise ni de question autrichienne. Désormais, les ennemis des Habsbourg ne peuvent plus compter sur les Hongrois. Ces derniers ont enfin trouvé la forme sous laquelle leurs aspirations peu-

vent être satisfaites sans se heurter à l'intérêt ni de la monarchie, ni de l'Europe. Mais cette forme qui signifie puissance, exclut toute tentative de fédération, laquelle serait une source de faiblesse tant pour la Hongrie prise individuellement que pour la monarchie prise dans son ensemble, c'est-à-dire pour la sentinelle préposée en Orient à la sauvegarde des intérêts de la civilisation occidentale.

Si le système fédératif n'avait pas été essayé déjà, peut-être pourrait-on encore en parler. Mais, dans la pratique, cette idée du slavisme et du roumanisme a subi condamnation.

Tous les intérêts européens qui réclament une Autriche puissante se rattachent par là même à l'existence vigoureuse de l'Etat hongrois. Et cet Etat, non point à cause du chauvinisme magyar ni même à cause du droit historique, mais surtout de par la force même des choses et de la situation, ne saurait être que hongrois.

CHAPITRE II

L'ANTAGONISME INCONCILIABLE

Quelle que soit la forme qu'elle revête, l'idée roumaine porte atteinte à l'idée de l'Etat hongrois. Elle se présente généralement sous trois aspects différents quoique, en définitive, le but soit toujours le même. Ce sont :

1° Annexion de la Transylvanie et, autant que possible, de la partie de la Hongrie s'étendant sur la rive gauche de la Theiss.

2° Réclamation de l'autonomie roumaine en Transylvanie.

3° Formation de territoires de langues sur tout le territoire hongrois.

La première forme équivaut tout simplement au démembrement du royaume de Saint-Étienne. C'est la plus sincère et la plus désirée, mais c'est celle qu'on ose le moins avouer ouvertement. Les deux autres sont dictées uniquement par des raisons

d'opportunité et sont destinées à préparer l'annexion, le but suprême. Elles auraient pour conséquence immédiate d'ébranler l'unité de l'Etat hongrois. On a vu et on verra encore plus loin que des obstacles grammaticaux et ethnographiques s'opposent à leur réalisation. Pour le moment, elles aiguisent l'antagonisme entre Magyars et Roumains, et c'est déjà quelque chose.

Cet antagonisme entre les deux races existe en effet et semble inconciliable. S'il en était ainsi, ce n'est pas dans le chauvinisme magyar qu'il faudrait en chercher la cause, mais dans la façon brutale dont les Roumains posent la question. En tout cas, le droit historique n'y est pour rien, ce droit que les agitateurs roumains récusent parce qu'ils n'y trouvent aucun argument contre les Hongrois, mais qu'ils s'empressent d'invoquer aussitôt qu'ils croient y découvrir une apparence de preuve en leur faveur.

Au reste, le droit historique, à lui seul, n'est pas décisif. Quand même il témoignerait uniquement pour les Roumains, ceux-ci n'en seraient guère plus avancés. C'est avec raison que M. Emile Berr, le 4 novembre 1894, écrivait au *Pesti Napló* : « Que mes amis de Roumanie mettent la main sur

leur cœur et me disent s'ils croient réellement qu'après une lutte aussi violente que celle qu'ils soutiennent en Transylvanie contre le pouvoir existant, on n'excuse pas un gouvernement s'il essaie de se défendre! L'Etat hongrois ne date pas d'hier. Il existe depuis mille ans et voilà qu'on vient contester sa raison d'être! Venir, en 1894, opposer à cet Etat-là des revendications basées sur l'archéologie! Vouloir résoudre des questions électorales à l'aide de la numismatique et de la paléontologie! En appeler devant les tribunaux au souvenir de Trajan pour alléguer contre Attila et Àrpád! C'est une façon curieuse d'entendre la politique. Alors même qu'il serait nettement établi que les Roumains représentent en Transylvanie les descendants des soldats de Trajan, il me semble que le droit des Hongrois basé sur une possession de dix siècles et sur une suprématie effective serait plus fort et plus sacré aux yeux des contemporains qu'un droit théorique déduit d'une conquête romaine dont il ne reste plus de trace que sur quelques pierres éraflées du Bas-Danube.

« Est-ce que ma patrie à moi n'est pas le produit de la rencontre et du mélange d'une foule d'éléments ethniques où chaque race

et chaque civilisation ont laissé l'empreinte de leur existence et même de leur domination? Marseille était une colonie grecque; la population de Toulouse descend en grande partie des Sarrasins; parmi les Français d'Avignon on trouve des Tziganes et notre Provence étale fièrement ses souvenirs romains sur lesquels j'aime à croire que M. Crispi ne songe aucunement à étendre son protectorat. »

Ces paroles de M. Émile Berr reflètent le savoir et le raisonnement des peuples civilisés.

Néanmoins, les Hongrois n'ont aucune raison de douter de la force du droit en général et particulièrement du droit historique. Il n'est pas en Europe un peuple dont le développement politique présente autant de continuité, de clarté et de netteté que le leur.

En 1896, lors de leur millénaire, ils exhiberont des choses bien intéressantes qui témoigneront de leurs progrès et de leur aptitude à la civilisation. Le monde pourra juger alors en connaissance de cause et reconnaître qu'ils ont fécondé la terre qu'ils habitent depuis mille ans. Assurément, ils ont été devancés partout et dans les sciences,

les arts, l'industrie, le commerce, ils suivent encore les nations civilisées. Mais il est une chose pour laquelle aucun État européen, pas même l'Angleterre, ne les égale : c'est le développement logique de leur constitution et de leur droit historique durant dix siècles. Leur *Corpus-juris* est le témoin vivant de ce développement, c'est un livre sans pareil dans le monde entier. Il constitue la preuve la plus éloquente que la nation hongroise a toujours été solidement et virilement attachée à ses droits, et que jamais, même aux époques les plus difficiles, elle n'a cessé d'avoir confiance en eux. Parfois, elle fut sans autres armes pendant des siècles entiers ; elle finit par vaincre quand même. C'est pour elle une arme précieuse qui peut lui servir dans l'avenir comme elle lui a servi dans le passé, encore que l'esprit des temps modernes et surtout le mouvement des nationalités en aient sensiblement réduit la valeur. Il en est du droit historique de la Hongrie comme de la bravoure de ses hussards ; quoiqu'en dise la tactique, c'est toujours une force capable, au moment décisif, de relever le moral et l'amour-propre d'un peuple. Les Roumains voudraient enlever aux Hongrois cette force qu'ils puisent

dans leur droit historique, mais ils n'y réussiront pas, car il leur est impossible de prouver que la Transylvanie leur a jamais appartenu, parce que la légende daco-roumaine est réfutée depuis longtemps.

Mais, comme le fait remarquer M. Émile Berr, quand bien même cette légende serait fondée, quand bien même les Roumains descendraient des vainqueurs romains et auraient habité la Dacie au moment de l'arrivée des Hongrois, cela ne prouverait rien. La conquête à main armée constitue un titre de propriété dans l'histoire de tous les peuples du monde.

Il est, d'ailleurs, une autre circonstance qui, en dehors de la conquête magyare, annule la valeur politique de la fable daco-roumaine : c'est la prescription. Sans la prescription, quel serait l'état du monde? Il n'est pas un État qui, pour un motif ou un autre, n'ait quelque chose à revendiquer sur son voisin. Or, il semble qu'après une conquête en règle, une domination incontestée pendant mille ans constitue un titre de propriété suffisamment estimable.

La conquête et la prescription détruiraient donc entièrement la légende daco-roumaine si la science n'avait déjà prouvé que les Rou-

mains sont originaires de la péninsule balkanique et n'habitaient pas encore la Transylvanie à l'époque de l'arrivée des Magyars. Les Hongrois ont donc pour eux le droit historique.

Mais le droit historique ne suffit pas non plus à soutenir un État, et les Hongrois, lorsqu'ils s'y sont enfermés comme dans un donjon sacré, y seraient certainement morts de faim s'ils n'avaient été secondés par des circonstances extérieures. C'est en vain que François Deák eût élevé le principe de la continuité du droit à la hauteur d'un évangile national, si Solferino et Sadowa ne lui avaient prêté leur concours. Ce qu'il faut surtout, c'est la puissance, sans laquelle le droit historique ne peut se faire valoir.

La Turquie a aussi son droit historique, mais la puissance et la supériorité intellectuelle lui font défaut pour se maintenir.

Or, la Hongrie n'est pas la Porte, et la nation hongroise ne se meurt pas : au contraire, elle vit et se sent pleine de vigueur. Et cette vigueur lui vient de son sentiment de la liberté et de la justice qui lui permet de recevoir chez elle d'autres races auxquelles elle fait partager les avantages de l'égalité, créant ainsi, malgré la différence des lan-

gues, la nation solidaire sur laquelle repose l'État hongrois.

Encore une fois, l'antagonisme des races n'est dû ni au droit historique de la Hongrie ni aux violences des Magyars.

Qu'est-ce qui a donc pu donner cette intensité à la haine qui dicte les accusations roumaines contre les Hongrois? Tels des corbeaux remplissent de leurs croassements l'atmosphère grise de l'automne, tels les reproches les plus violents contre les Hongrois volent à travers la presse européenne. Seule, la haine la plus exaltée, la haine lentement distillée de matières tenues longtemps en fermentation peut avoir une fantaisie aussi maladive et la force nécessaire pour formuler des accusations qui irritent les nerfs civilisés des peuples occidentaux. Et seule, une haine semblable peut nourrir l'énergie avec laquelle cette campagne se poursuit systématiquement et sans relâche.

Il est intéressant de rechercher les causes psychologiques de cette haine, car tout homme non prévenu, quand même il n'aurait pas étudié à fond les institutions hongroises, doit bien se dire qu'aucune administration ni aucun gouvernement ne peuvent être assez vils pour commettre les faits dont les Rou-

mains accusent le gouvernement et l'administration de la Hongrie.

L'administration hongroise n'est même pas aussi mauvaise qu'elle en a la réputation au dehors et surtout au dedans. Assurément, l'organisme a des défauts, mais dans bien des parties du royaume le personnel s'efforce de les corriger par le mode d'application. Sans parler de certains comitats modèles de la Hongrie, la Transylvanie posséde des départements dont l'administration est, pour le moins, aussi bonne que dans les provinces plus développées de l'Autriche.

Ceci ne veut pas dire qu'il faille protéger à tout prix la vieille masure qu'est l'administration hongroise. Cette dernière a besoin d'une réforme prompte et radicale pour approcher seulement celle de la France ou de la Prusse. Quel est le système administratif, si bon et si développé soit-il, qui ne réclame avec le temps une amélioration! En France, dès l'an VIII, et plus tard, sous le premier Empire, l'organisation préfectorale ne semblait-elle pas déjà parfaite et définitive? Et cependant, quoiqu'on aît conservé le fond, que de changements l'administration française n'a-t-elle pas subis sous les différentes

formes de gouvernement et, surtout, depuis 1875 jusqu'à nos jours.

En Hongrie, tout gouvernement et tout parti considère comme un devoir patriotique de première importance l'amélioration de l'administration et notamment la suppression des travers administratifs en Transylvanie. Mais, toute défectueuse qu'elle soit, l'administration hongroise est étrangère aux faits inventés par la fantaisie roumaine et n'a pas causé non plus la haine sombre et sauvage qui suggère les agitations contre les Hongrois.

Quelles en sont donc la ou les véritables causes? Avant de répondre à cette question, il est bon de constater que la haine ne se trouve pas dans le cœur de tous les Roumains. Elle n'y était pas dans le passé et n'y est pas non plus dans le présent. Il est vrai que les Roumains de Transylvanie se sont plusieurs fois soulevés, révoltés même. L'émeute dirigée par Hora et Kloska est connue et l'on sait qu'elle avait un caractère de socialisme agraire et n'avait nullement pour cause un conflit entre Magyars et Valaques. Aujourd'hui encore, ce conflit n'est pas général quoique l'ancien régime autrichien, fidèle au principe *divide et impera*,

n'ait rien négligé pour semer le germe de la discorde entre les deux races. Des ruines fumantes et des ruisseaux de sang ont marqué les résultats de cette politique néfaste; mais les massacres de Nagy-Enyed et autres n'ont pu déraciner du cœur roumain l'amour de la patrie ni le sentiment que, pendant des siècles, les Roumains ont constitué la partie intégrante de la nation hongroise avec laquelle ils ont triomphé de tous les maux et de tous les dangers. Ni la guerre fratricide de 1849, ni l'administration hongroise tant décriée, ni les efforts des agitateurs n'ont pu infuser à la grande foule des Roumains le poison de la haine que respirent les accusations lancées contre les Hongrois.

Un seul fait est certain, c'est que la haine des agitateurs ne rencontre d'écho que dans une partie de la classe intelligente qui se souvient du passé avec amertume et rêve d'un avenir incompatible avec l'existence de l'état hongrois. Ce n'est pas seulement en Roumanie, mais aussi en Transylvanie que les Roumains les plus éclairés partagent la haine qui attise la guerre antimagyare, qui leur fait renier l'État hongrois et arrache de leur cœur le patriotisme.

Il y a donc lieu d'examiner sérieusement si les Hongrois ont mérité cette haine, ou si celle-ci est née indépendamment d'eux.

Cette haine est causée principalement par les rêves daco-roumains et même par la revendication de l'autonomie roumaine en Transylvanie. Ce ne sont assurément pas les Hongrois qui ont imaginé ces revendications. Ils n'y peuvent rien, sinon accepter ce phénomène avec toutes ses conséquences.

Cependant, n'ont-ils rien fait pour aviver le conflit qui semble exclure toute possibilité de conciliation, ou tout au moins, soit politiquement, soit socialement, n'ont-ils rien à se reprocher vis-à-vis des Roumains?

Au point de vue politique, leur conscience est tranquille. Nul n'approuve les fautes de l'ancien Etat transylvain; mais, depuis que cette Principauté est devenue partie intégrante du royaume de Hongrie, les abus de pouvoir et les abus politiques ont disparu. Ni le gouvernement, ni la législation n'ont jamais commis aucun acte préjudiciable à la population roumaine. L'un et l'autre, au contraire, ont toujours fait preuve envers les Roumains et, en général, envers toutes les nationalités, d'une magnanimité et d'un

libéralisme qu'on ne rencontrerait chez aucun des Etats de l'Occident où se parlent plusieurs langues. Aucune nation civilisée n'a jamais témoigné une semblable tolérance religieuse et politique à l'égard des nationalités groupées autour de la race dominante. La législation hongroise reconnaissait, dès la fin du siècle écoulé, la religion grecque orientale, c'est-à-dire la religion des Roumains et des Serbes, alors que l'Angleterre professait encore la plus sombre intolérance religieuse, alors que n'avait pas encore commencé le grand mouvement catholique de l'Irlande qui, grâce à O'Connell et après plusieurs décades seulement, amena l'émancipation des catholiques. Quant au point de vue politique, la Hongrie, durant tout le cours de son histoire, a toujours traité de façon égale la totalité de ses citoyens, magyars ou non magyars. Tant que subsistèrent les privilèges, ceux-ci furent également accessibles à tous. De même, les manants hongrois étaient tout aussi peu libres que les manants roumains, slovaques ou autres. Et lorqu'en 1848 les chaînes de la féodalité furent brisées, la liberté des personnes et des biens fut étendue aussi bien aux paysans roumains qu'aux paysans magyars. Les

lois hongroises ne dépouillèrent pas les Roumains de Transylvanie, comme la législation anglaise dépouilla les Irlandais. La conscience de l'Etat hongrois est calme et celui-ci n'a pas besoin, comme l'Angleterre, d'entrer dans les voies du repentir et de la réparation.

En est-il de même de la société hongroise?

Il faut bien avoir le courage de reconnaître que non. Jadis, l'orgueil de classe ne se faisait pas sentir d'une façon aussi intense, attendu que les individus distingués de nationalité roumaine étaient généralement anoblis et, par là même, prenaient place parmi la noblesse transylvaine. Le principe de l'égalité fit disparaître ces distinctions. Mais la démocratie amena de nouvelles couches. Celles-ci ne furent pas accueillies immédiatement par la vieille noblesse, et en éprouvèrent un vif ressentiment.

Tel est le mobile psychologique de la haine que la plupart des Roumains intelligents et instruits nourrissent contre les Magyars.

Mais tous les reproches adressés à la noblesse magyare ne sont qu'un prétexte, prétexte qui, à la vérité, contribue à donner

à la lutte son caractère envenimé, mais qui n'a certainement pas engendré le daco-roumanisme. Celui-ci fût né quand bien même la noblesse transylvaine, renonçant sur-le-champ à ses préjugés de classe, eût été la seule en Europe à afficher des tendances démocratiques. Peut-être alors, le daco-roumanisme aurait-il moins de partisans en Transylvanie, mais il n'en existerait pas moins pour cela.

On sait que les Roumains de Transylvanie se sont révoltés au moment où les nobles de cette Principauté suivant l'exemple de la noblesse en Hongrie, venaient de se démettre de leurs privilèges et de libérer la propriété foncière. Comment se fait-il donc qu'ils se soient révoltés contre elle et se soient alliés aux Autrichiens pour combattre ceux qui venaient de les rendre libres !

En somme, le daco-roumanisme est bien moins une guerre de classes qu'une guerre de races ; ce n'est pas une question sociale : c'est une question politique.

S'il n'était qu'un conflit social, on pourrait y remédier plus facilement. La société hongroise se démocratise de jour en jour, et rien ne s'oppose déjà plus à ce que les classes moyennes des Roumains et des Hon-

grois se fondent peu à peu. Ces derniers désirent même vivement que les rapports sociaux prennent entre eux un caractère cordial.

Mais les rôles sont aujourd'hui changés. Ce ne sont plus les Hongrois qui repoussent les Roumains, ce sont ceux-ci qui méprisent ceux-là. Le travail néfaste qu'a commencé l'orgueil des classes, la haine des races le continue.

S'il ne s'agissait que d'un mouvement social, on pourrait vite en venir à bout, en introduisant des réformes administratives, en confiant certaines fonctions publiques aux Roumains intelligents, en créant et en développant les liens de toutes sortes.

Le conflit politique lui-même pourrait être atténué s'il n'était basé précisément sur les revendications des outranciers qui prétendent arracher à la Hongrie presque la moitié de son territoire ou tout au moins supprimer son unité à l'intérieur.

Ainsi posée, — et ce sont les Roumains qui l'ont posée ainsi, — la question semble insoluble ; le conflit, inconciliable. Et il en sera ainsi, tant que les outranciers roumains ne renonceront pas non seulement à l'idée de l'annexion, mais aussi à celle de l'indépendance territoriale.

C'est la condition sans laquelle tout essai de conciliation est inutile. François Deák lui-même l'a tentée en vain, malgré sa sagesse et sa bonne volonté dont personne, pas même les Roumains, ne sauraient douter.

Il est nécessaire de s'arrêter un peu plus longuement sur les efforts de Deák, afin de réfuter cette accusation que les Hongrois auraient flatté les nationalités et notamment les Roumains jusqu'au moment où ils ont reconquis leur constitution et leur liberté, après quoi, d'opprimés, ils seraient devenus oppresseurs à leur tour. L'exposé de la double tendance conciliatrice de l'œuvre de Deák est la meilleure réponse à ces accusations.

CHAPITRE III

TENTATIVES DE CONCILIATION

C'est par son fameux article dit « de Pâques », devenu historique, que François Deák a donné la première impulsion au mouvement qui amena la réconciliation des Hongrois avec la dynastie. Mais cette réconciliation et l'entente avec l'Autriche ne formaient qu'un côté de l'œuvre grandiose de laquelle dépendait l'avenir du pays. La réconciliation ne devait pas se faire en haut seulement, mais aussi en bas, c'est-à-dire avec les nationalités. Eneffet, pendant leur guerre d'indépendance, les Hongrois n'avaient pas eu à lutter que contre l'Autriche, mais aussi contre les Croates, les Serbes, les Roumains que la réaction viennoise avait réussi à entraîner contre la nation et la liberté hongroises. Le sang avait coulé à flots dans cette guerre de races, la plus impitoyable des guerres. Malgré ce concours,

l'Autriche ne fut sauvée que par l'intervention russe. Elle ne traita d'ailleurs pas mieux que les Hongrois les nationalités qui avaient combattu à ses côtés, elle les opprima au même degré.

Cette ingratitude de la cour de Vienne suscita dans les nationalités un sentiment d'amertume qui les rapprocha des Hongrois. De part et d'autre, on comprit que l'œuvre de réconciliation avec la dynastie ne serait pas complète si elle n'était accompagnée d'une réconciliation de la race hongroise et des nationalités.

La tendance à la réconciliation existait longtemps avant le compromis et se trouvait à l'un et à l'autre pôle de la politique hongroise chez Louis Kossuth aussi bien que chez François Deák.

Dès le 13 mai 1865, ce dernier indiquait, dans sa première adresse parlementaire, qu'il était absolument nécessaire, non seulement de se réconcilier avec la couronne sur la base de la Pragmatique Sanction, mais aussi de satisfaire les revendications équitables des nationalités.

« Nous sommes résolus, écrivait-il, à faire tout ce qui dépendra de nous pour dissiper les malentendus et à accorder tout ce

qui ne touche pas à l'intégrité et à l'indépendance de l'État pour que les citoyens de toute nationalité puissent unir leurs intérêts et leurs sentiments. Nous sommes prêts, pour atteindre ce but, à modifier les dispositions de nos lois qui pourraient être considérées comme des obstacles... »

Tel est le ton qu'employait sans cesse François Deák dans ses écrits et dans ses discours.

Le camp opposé, celui qui préconisait la rupture avec l'Autriche et que conduisait l'émigration hongroise, Kossuth en tête, proclamait avec plus d'énergie encore la nécessité de s'entendre avec les nationalités. Ce camp voulait réparer les erreurs commises en 1848 et s'efforcait d'arracher les nationalités, surtout les Roumains, aux influences de la cour de Vienne, afin de pouvoir compter sur elles lorsque le moment de prendre les armes contre l'Autriche serait venu.

Kossuth et Deák étaient sincères et, pas plus l'un que l'autre, ils ne voulaient amorcer les nationalités par de fausses promesses. Aussi Bratianu avait-il tort de dire en présence de Cavour : « Je ne crois ni dans le libéralisme ni dans la modération de messieurs les Hongrois ; c'est là un masque qu'ils prennent pour tromper l'Empereur. » La poli-

tique de Kossuth et celle de Deák avaient encore ceci de commun, qu'elles ne promettaient pas la satisfaction des nationalités comme une avance, mais comme une conséquence naturelle du triomphe de la liberté hongroise.

Ce qui les distinguait, et très essentiellement, c'était la mesure des promesses faites aux nationalités. Rien de plus logique : l'un, Deák, voulait traiter avec la dynastie des Habsbourg et restaurer l'Etat hongrois de 1848; l'autre, Kossuth, et avec lui la plus grande partie des émigrés, jouaient leur va-tout : ils refusaient tout compromis avec l'Autriche et allaient jusqu'à projeter une confédération danubienne. Aussi ne sera-t-on pas étonné de voir Kossuth consentir, vis-à-vis des nationalités, et surtout vis-à-vis des Roumains, à des concessions que ni François Deák ni la nation hongroise n'eussent jamais acceptées. On s'expliquera ces concessions en réfléchissant que Kossuth acceptait même la formation d'une nouvelle constellation politique uniquement pour rompre avec la dynastie qu'il haïssait. Après avoir imaginé une confédération danubienne, Kossuth était amené forcément à adopter le système fédératif.

Mais, même à cette époque de politique révolutionnaire extrême, Kossuth n'a jamais rompu entièrement avec l'intégrité territoriale de l'État hongrois historique. Ni le projet de Brousse, ni l'arrangement signé avec Cuza n'acceptent la séparation de la Transylvanie et de la Hongrie que réclamaient hautement les émigrés roumains, encore moins l'annexion de la première aux deux Principautés roumaines.

Tout au plus, Kossuth et ses amis acceptaient-ils l'autonomie de la Transylvanie comme une concession extrême. C'était simplement une éventualité à prévoir et non un principe absolu ou une conséquence nécessaire de la confédération. Le projet de Brousse ne contient pas l'article 6 de l'arrangement conclu avec Cuza, selon lequel, après la libération de la Hongrie, la Transylvanie déciderait elle-même de son union administrative avec la métropole. Mais quoique dans ses mémoires, Kossuth ne donne là-dessus aucun éclaircissement, son ouvrage sur la Confédération danubienne ne permet pas de douter que cet article répondait bien à ses intentions.

Le parti révolutionnaire lui-même répugnait donc à faire aux Roumains des con-

cessions territoriales. A peine reconnaissait-il tacitement la possibilité d'accorder à la Transylvanie une administration autonome.

Les concessions à faire aux nationalités, depuis le projet de loi de Wesselényi jusqu'à celui de Szemere, se mouvaient dans le cercle des libertés individuelles et politiques. Kossuth lui-même, en 1848 et en 1849, repoussait toute concession territoriale; il refusait même aux Roumains le capitaine qu'ils demandaient et traitait de perturbateurs ceux qui voulaient diviser les emplois par races. Il n'alla pas plus loin lors des négociations avec Janku et lui qui, à Brousse, alla jusqu'à admettre que des chefs fussent placés à la tête de chaque nationalité, se bornait, en 1849, à proposer des concessions d'ordre purement intellectuel. Il reconnaissait au peuple roumain le droit de se servir de sa langue à l'école, à l'église et dans la commune qu'il se déclarait prêt à nationaliser suivant la majorité des habitants. Il allait même jusqu'à rendre facultatif l'emploi de la langue roumaine dans les relations avec tous les organes de l'administration et de la justice.

Le projet Balsescu ne contient pas non plus de concession territoriale; par contre

il déclare que la langue de la législation serait le magyar, de même pour la langue de l'administration si l'unité politique l'exigeait. Un seul pas de plus est fait vers la nationalisation administrative, savoir : non seulement les communes, mais aussi les Comitats où les Roumains seraient en majorité pourraient se servir de la langue roumaine pour leur administration. Il n'est pas question de l'enseignement de la langue dans les écoles.

Quant au projet Szemere, il ressemble beaucoup à la loi de 1868 sur les nationalités. Il proclame le magyar langue officielle pour les affaires gouvernementales, administratives, législatives et militaires. Les communes et les comitats fixent eux-mêmes la langue qu'ils désirent employer. Toutefois, dans les rapports avec le gouvernement et les autres autorités, le magyar seul est adopté.

Il est caractéristique que, même dans les jours de désespoir, le Parlement hongrois n'ait jamais songé à faire des concessions territoriales, alors que toute la cause nationale semblait perdue. Même au milieu des plus grands dangers, une pareille proposition y eût été impossible.

Si l'on considère que la politique révolu-

tionnaire elle-même n'a jamais parlé de concessions territoriales, qu'elle admettait l'autonomie de la Transylvanie sans condition et avec la certitude que celle-ci, comme en 1848, redemanderait son union avec la Hongrie; si l'on considère, d'autre part, que rien n'indiquait que l'autonomie en perspective serait une autonomie roumaine, on trouvera tout naturel que François Deák, le chef de la politique fidèle aux traditions historiques et des partisans de l'entente pacifique, soit allé moins loin encore. En principe, l'autonomie territoriale n'était pas exclue de la politique de conciliation là où il y avait des précédents historiques et une juste base. La Croatie avait été la première, en 1848, à se mettre au service de la réaction viennoise et à se soulever contre la liberté hongroise; c'est elle qui avait organisé la première une armée qu'elle dirigea contre la mère patrie. Malgré les massacres de Janku et d'Axente, les Hongrois avaient plus de raisons encore d'en vouloir aux Croates qu'aux Roumains. Et cependant, de même que leur chef Deák, ils ont accepté immédiatement l'indépendance territoriale et l'autonomie administrative de la Croatie pour bases de la réconciliation.

Cette condition fut loyalement remplie en 1868 en même temps que la loi sur les nationalités et, depuis, il n'existe plus aucune espèce d'antagonisme entre Hongrois et Croates.

Toutefois, cette concession n'est pas motivée seulement par le développement historique ni par ce fait que la Croatie a toujours joui d'une certaine indépendance administrative, mais surtout parce que l'autonomie territoriale présente ici des garanties géographiques et ethnographiques. Au delà de la Drave, le royaume de Hongrie n'est guère habité que par des Slaves et les Croates en forment incontestablement l'élément supérieur ; la race hongroise y était à cette époque à peine représentée.

Si l'entente avec les autres nationalités, avec les Roumains, les Slovaques, les Serbes, etc., n'a pu se faire sur les mêmes bases, c'est que les conditions non seulement historiques mais géographiques et ethnographiques ne subsistèrent pas. Elles se trouvaient le moins chez les Roumains, d'autant plus que ceux-ci ne se contentaient pas d'une autonomie spéciale à laquelle les autres nationalités de Transylvanie, notamment les Magyars et les Allemands auraient pris part.

Il est curieux, en effet, et ce fait éclaire bien la conception roumaine de l'autonomie, que, lorsque le régime autrichien sépara la Transylvanie de la Hongrie au point de vue administratif, mais en confirmant les droits antiques de la nation saxonne, les Roumains protestèrent et se plaignirent amèrement de l'ingratitude de la Cour de Vienne. Aujourd'hui encore, les Ligueurs de Bucharest et leurs amis donnent à l'autonomie transylvaine un sens préjudiciable aux Magyars et aux Saxons de Transylvanie, interprétation contre laquelle Kossuth lui-même a toujours protesté.

François Deák pouvait encore moins l'accepter et, après l'établissement du dualisme, il tint sa promesse en faisant voter la loi de 1868 sur les nationalités. La première partie de son admirable création, le compromis de 1867, a brillamment réussi : la Hongrie, sans se séparer de l'Autriche, conserve, par cette ingénieuse combinaison, son existence politique d'État souverain. La seconde partie n'a pas été non plus dépourvue de succès, la loi de 1868 ayant donné satisfaction aux réclamations équitables des nationalités. En effet, sans parler de la Croatie, cette loi a rapproché les Slovaques, les Ru-

thènes, les Serbes de l'idée de l'État hongrois tandis que les Allemands, sauf les Saxons de Transylvanie, n'ont jamais été en conflit avec la race magyare. La Ligue de Bucharest se garde bien de constater ce résultat. Néanmoins, la seconde partie de l'œuvre de Deák n'a rencontré qu'un demi-succès. Non pas à cause de l'égoïsme magyar ni parce que les chefs de la politique hongroise ont trompé les nationalités et notamment les Roumains. Non. Kossuth lui-même et les chefs du parti révolutionnaire ne les ont pas trompés davantage et il est certain qu'ils auraient tenu leurs promesses si leur politique avait triomphé. Mais Deák a, dès le début, indiqué la limite des concessions à faire dans l'intérêt de la réconciliation. Ce n'est donc pas à lui, c'est aux outranciers roumains qu'il faut s'en prendre si cette réconciliation n'a réussi qu'à moitié.

Le jour viendra, d'ailleurs, — il faut l'espérer, — où le bon sens fera renoncer la majorité des Roumains à leurs revendications territoriales. Alors se réalisera la seconde pensée de Déak, la soudure complète de toutes les nationalités de Hongrie comme s'est réalisée sa première pensée, l'union intime de la Hongrie et de la Couronne.

CHAPITRE IV

LES REVENDICATIONS ROUMAINES

On a vu plus haut quelles étaient les revendications que formulaient les Roumains contre la Hongrie.

En ce qui concerne l'annexion de la Transylvanie par voie de conquête, il est oiseux de discuter sur ce point. C'est là une question que seules les années peuvent trancher. Si l'Autriche-Hongrie était vaincue par un un adversaire assez puissant pour arracher à l'État hongrois une partie aussi importante de son territoire et pour passer outre aux intérêts européens dont la monarchie des Habsbourg a la garde, il y aurait là un événement qui pourrait certainement créer un fait accompli, en présence duquel tout appel au droit serait inutile. La situation des sept cent mille Magyars et des deux cent cinquante mille Allemands de la Transylvanie proprement dite serait certainement

pitoyable dans le royaume de Roumanie, car leur nationalité y serait en danger réel, mais il serait impossible de leur venir en aide. A la vérité, on peut admettre que l'Europe, dans son propre intérêt, ne laisserait pas succomber la monarchie, mais, encore une fois, cette question est de celles qu'une guerre seule peut résoudre.

Il en est de même de la Confédération danubienne que la Ligue de Bucharest préconise depuis quelque temps. La monarchie austro-hongroise ne consentirait pas, sans y être contrainte par une défaite accablante, à adopter le système fédératif qui mettrait son existence en péril.

Bien plus intéressantes à étudier sont les revendications roumaines qui, en apparence, ne portent pas atteinte à l'intégrité territoriale de la Hongrie et de la monarchie. En apparence, car toutes les revendications roumaines, même celles qui se contentent de l'autonomie, visent, au fond, l'annexion de la Transylvanie.

Mais avant d'examiner ces revendications, il est bon d'indiquer dans quelle erreur se trouvent les dénonciateurs roumains lorsqu'ils s'imaginent mettre le droit historique du côté de l'autonomie transylvaine parce

qu'ils ont établi que la Transylvanie a existé longtemps indépendamment de la Hongrie. Ils oublient une chose : c'est que la Transylvanie existait alors, non pas comme province, mais comme État. C'est précisément ce qui la distingue de la Croatie qui n'a jamais été un État indépendant mais toujours une province du royaume de Saint-Étienne jouissant d'une autonomie plus ou moins étendue. Il fut donc possible de s'entendre avec les Croates et de leur accorder une autonomie territoriale qu'ils avaient toujours possédée. Cette entente — on ne saurait trop le répéter — n'est pas seulement imprimée dans la loi, mais aussi, grâce à la sage administration du comte Khuen-Hédervary, le Ban actuel, elle est gravée dans tous les cœurs. Et ce qui en constitue la plus sûre garantie, c'est qu'elle repose sur la tradition historique.

Par contre, la Transylvanie a vécu pendant longtemps d'une vie à part : son passé historique motive donc bien moins l'autonomie que l'indépendance politique. Réclamer la formation d'un État transylvain serait donc plus logique.

Mais la logique n'est pas en honneur parmi les membres de la Ligue de Bucharest. Elle

l'est moins encore dans le gros volume que M. Eugène Brote vient de faire paraître en langue allemande sous le titre : *Die Rumaenische Frage in Siebenbürgen und in Ungarn* (La question roumaine en Transylvanie et en Hongrie). Cet ouvrage jette peu de lumière sur la question. Il constate simplement ce fait, que d'ailleurs nul n'ignore, que durant des siècles entiers la Transylvanie a été séparée de la Hongrie, et que sous le régime absolutiste, malgré l'union proclamée en 1848, elle fut de nouveau administrée à part.

Il eût été juste de dire que, depuis la fondation du royaume jusqu'à la bataille de Mohacs, la Hongrie et la Transylvanie ne formaient qu'un seul Etat, l'Etat hongrois proprement dit, sans aucune séparation autonome quelconque, tandis que les provinces dépendant alors de la couronne avaient une administration particulière. Il eût été juste d'ajouter que c'est la catastrophe de Mohacs qui sépara violemment la Hongrie et la Transylvanie, la première ayant offert la couronne de Saint-Etienne aux Habsbourg, la seconde s'étant constituée en principauté qui, après avoir été vassale des Sultans, finit, en 1691, par reconnaître la suzeraineté de

l'empereur Léopold. Il eût été juste enfin de constater que la Transylvanie ne fut pas alors rattachée à la Hongrie, mais que ses princes devinrent simplement les vassaux de l'Empereur d'Autriche, comme ils l'avaient été précédemment des Sultans de Constantinople.

Pour conclure comme il le fait, M. Brote aurait dû prouver deux choses : la première c'est que la Transylvanie ait jamais existé comme province hongroise, jouissant de l'autonomie administrative; la seconde, c'est que, depuis la chute de ses princes, elle ne se soit pas efforcée constamment de faire revivre les liens qui l'unissaient à la Hongrie jusqu'au XVIe siècle.

Malheureusement, on ne peut rien prouver contre ce que l'histoire établit d'une façon certaine. Il faut donc renoncer à invoquer le passé pour réclamer l'autonomie de la Transylvanie. Mieux vaut demander franchement son indépendance politique. C'est peut-être absurde, attendu que l'Etat transylvain ne pourrait se maintenir isolé et finirait par s'unir soit à la Hongrie, soit à la Roumanie, mais c'est plus conforme à la logique, et c'est surtout plus franc.

Ou bien alors, il faut adopter le point de

vue hongrois, et reconnaître que la Transylvanie, jadis partie indivise du royaume, n'en a été détachée après Mohacs que par la violence; que c'est en dépit de la constitution nationale qu'elle a été placée sous le sceptre des Habsbourg, sans être aussitôt réunie intimement à la métropole; que le premier acte pour lequel elle usa de sa liberté nouvellement conquise fut la proclamation en 1848 de l'union avec la Hongrie; que c'est contre son gré que le régime autrichien a rompu les liens à peine resserrés, et qu'enfin, c'est tout naturellement qu'à la suite de la réconciliation de la Hongrie avec la dynastie, l'union a été définitivement rétablie. Telle est la vraie logique et la vraie conclusion de l'histoire.

A ceci, la Ligue de Bucharest répond que l'union, en 1848 comme en 1867, s'est faite sans les Roumains. C'est exact en ce sens qu'avant 1848, les Roumains ne jouissaient pas encore en Transylvanie de droits politiques. Il n'en est pas moins vrai que, d'après la constitution de l'époque, l'union a été effectuée dans les formes légales, bien plus légalement, à coup sûr, que l'union de la Moldavie et de la Valachie qui fit usage de menaces et de violence au mépris des traités internationaux.

De même, le renouvellement de l'union en 1867 ne laisse rien à désirer au point de vue de la légalité. Et aujourd'hui que les Roumains sont en possession des droits politiques que la constitution hongroise assure à tous les citoyens, magyars ou non, il ne tient qu'à eux de s'en servir en vue d'obtenir, par les voies légales, la modification des rapports de la Transylvanie avec la Hongrie.

Voyons maintenant leurs différentes revendications :

a) **Autonomie roumaine de la Transylvanie jusqu'à la Theiss (Tisza).**

Abstraction faite du droit historique et de l'intérêt de l'Etat hongrois, cette prétention même envisagée au point de vue purement roumain, est simplement absurde. Quandbien même on pourrait créerun organisme administratif sans tenir compte de la supériorité intellectuelle et matérielle des habitants, le fait seul que, dans les territoires en question, les Roumains sont en minorité, établit suffisamment que l'autonomie roumaine y est inadmissible.

Voici, en effet, comment se répartissent les principales nationalités :

Roumains.	2.585.960
Magyars.	2.251.804
Allemands	728.299
Serbes	266.959
Ruthènes.	156.546
Slovaques.	117.411

La population totale est de 6.228.502 habitants.

Donc, en présence de 2.585.960 Roumains se trouvent 3.642.542 habitants de races différentes. Le nombre de ces derniers dépasse de plus d'un million celui des Roumains qui sont à peine 300.000 de plus que les Magyars. La proportion des Roumains est de 41,52 0/0.

Il est inutile d'insister. L'autonomie roumaine ne saurait être sérieusement réclamée sur un territoire où les Roumains n'ont pas même la majorité absolue.

b) L'autonomie roumaine dans la Transylvanie proprement dite.

La population de la Transylvanie propre-

ment dite s'élève à 2.251.216 habitants. Elle se répartit de la manière suivante :

Roumains.	1.276.890
Magyars	697.945
Allemands	217.670
Slovaques	1.880
Croates.	431
Ruthènes.	351
Autres.	56.049

La proportion des Roumains est donc de 56,72 0/0, un peu plus de la moitié.

Ici encore, c'est-à-dire là où les Roumains sont les plus forts, l'autonomie roumaine est impossible. Elle équivaudrait à l'abaissement des deux races, magyare et saxonne, qui ensemble sont presque aussi nombreuses et qui, au point de vue matériel et intellectuel, sont beaucoup supérieures. Car, par autonomie transylvaine, les agitateurs entendent uniquement une formation politique, ayant un caractère essentiellement roumain.

C'est ainsi que l'entendaient leurs devanciers qui, en 1848, espéraient faire de la Transylvanie une province roumaine avec le secours de l'Autriche. Ils avaient en vue une

formation politique roumaine, alors qu'ils voulurent en 1849, étendre l'unité aux Roumains de la Bucovine. Si, en 1863, ils renoncèrent à cette dernière province et cessèrent de se plaindre à Vienne, c'est que la constitution impériale, octroyée sans que les peuples de la Hongrie ni même de l'Autriche aient été consultés, assurait à la Transylvanie une indépendance territoriale vis-à-vis de la Hongrie dont les partisans de l'unité roumaine, crurent devoir se contenter pour le moment. Comptant sur la faible majorité des Roumains, ils espéraient arriver un jour à la domination et faire de la Transylvanie, une province uniquement roumaine; alors, ils auraient eu beau jeu pour continuer l'œuvre séparatiste. C'est pour cette raison qu'ils estimaient tant la constitution réactionnaire méprisée même en Autriche, et la préféraient à la constitution hongroise, qui leur donnait incomparablement plus de liberté, mais qui ne leur accordait pas l'indépendance territoriale.

Aussi, les outranciers roumains refusèrent-ils de reconnaître la constitution hongroise et la loi de 1868 sur les nationalités n'accordant pas non plus l'indépendance territoriale, proclamèrent-ils, en 1869, à la

conférence de Szerdahely, la passivité politique des Roumains. Dans cette conférence, la politique nationale roumaine revint à la constitution impériale de 1863. C'est la même base qu'adopta plus tard, en 1881, le programme de Nagy-Szeben qui réclama l'indépendance territoriale de la Transylvanie avec l'emploi de la langue roumaine dans l'administration.

Toujours, aux yeux des Roumains, l'autonomie transylvaine devait revêtir un caractère exclusivement roumain, ce qui signifie que leurs 1.200.000 nationaux devaient forcément dominer les 700.000 Magyars et les 220.000 Allemands habitant la Transylvanie.

En supposant que la Hongrie, renonçant à ses intérêts d'Etat, consente à l'indépendance territoriale de la Transylvanie, l'autonomie roumaine ne pourrait jamais y être qu'artificielle.

Il faudrait en effet recourir aux moyens les plus artificiels et les plus violents pour obtenir l'hégémonie des Roumains sur les Magyars et les Allemands presque égaux en nombre. Il en serait ainsi, même dans le cas où la Transylvanie deviendrait un État indépendant, attendu que la supériorité peu

considérable du nombre est sensiblement contrebalancée par l'infériorité manifeste au point de vue économique et intellectuel. L'exagération de la démocratie, qui ne s'occupe que du nombre et soumet la minorité à la majorité, ne saurait annuler la supériorité de culture. Or, celle-ci se trouve incontestablement chez les Magyars et les Allemands à un degré qui compense largement leur infériorité numérique.

En supposant donc la Transylvanie séparée de la Hongrie, il est peu probable que, si les électeurs étaient consultés au sujet de l'union et de l'autonomie, le résultat du vote soit favorable aux prétentions roumaines. Il est même douteux, étant donné les conditions de culture, que le suffrage universel se prononce pour l'indépendance territoriale ou même pour l'autonomie. Quant à refouler la supériorité des Magyars et des Saxons, il faudrait pour cela un pouvoir on ne peut plus tyrannique. Sous un régime libre et à l'aide seulement des moyens permis, il serait impossible de réaliser en Transylvanie l'autonomie roumaine, même si telle était la volonté du Parlement et du Gouvernement hongrois. Ceux-ci pourraient octroyer à la Transylvanie l'indépendance politique et

une autonomie administrative, mais cette autonomie ne saurait être roumaine.

C'est donc à tort que les partisans de l'unité générale des Roumains font de l'autonomie roumaine en Transylvanie le point de départ de leur action. Celle-ci rencontre des obstacles insurmontables, non pas seulement dans le droit historique et dans la puissance de l'État hongrois, mais dans la situation elle-même de la Transylvanie, situation à laquelle les accusations les plus violentes et les interprétations les plus fausses ne peuvent rien changer.

c) **Territoires de langues.**

Les partisans de l'unité roumaine ont parfois des accès de modestie et renoncent, pour la forme, à leur idée de prédilection. Par crainte de la Russie, ils n'osent guère parler de la Bessarabie; par affection pour les réactionnaires viennois, ils n'inquiètent pas la Bucovine. Il leur arrive aussi de faire des concessions aux Magyars détestés et, au lieu de l'autonomie roumaine, de se contenter de la division de la Transylvanie en territoires de langues. Simple manœuvre,

Numéros	NOMS DES COMITATS	SUPERFICIE EN KILOMÈTRES CARRÉS	POPULATION		MAGYARS	
			Total	Par Kil.	Nombre	0/0
1	Fogaras	1.875,43	88.217	47	4.082	4.63
2	Hunyad.	6.932,04	267.895	38	17.167	6.03
3	Alsó-Fehér.	3.576,50	193.072	54	30.181	15.63
4	Krassó-Szörény . .	9.750,16	407.635	42	10.879	2.67
5	Szolnok-Doboka . .	5.149,82	217.550	42	38.961	17.91
6	Torda-Aranyos. . .	3.369,91	150.564	43	37.590	24.97
7	Besztercze-Naszód.	4.014,35	104.737	26	4.994	4.77
8	Szeben	3.313,52	148.738	49	4.342	2.92
9	Szilágy.	3.628,69	191.167	52	67.275	35.19
10	Arad	6.443,39	343.597	53	86.780	25.26
11	Kolozs	5.149,25	225.199	44	77.271	34.31
12	Kis-Küküllö.	1.645,82	101.045	61	27.652	27.36
13	Bihar.	10.961,63	516.704	47	283.806	54.93
14	Nagy-Küküllö . . .	3.109,67	135.312	43	14.148	10.46
15	Temes	7.110,56	437.039	61	37.976	8.67
16	Brasso	1.803,63	86.777	48	26.116	30.09
17	Maros-Torda. . . .	4.324,03	177.860	41	102.572	57.67
18	Szatmár	6.491,23	323.768	49	198.429	61.28
	TOTAL.	88.649,63	4.116.876	46	1.070.221	26.00

NON MAGYARS		ROUMAINS		ALLEMANDS		AUTRES	
Nombre	0/0	Nombre	0/0	Nombre	0/0	Nombre	0/0
84.135	95.37	78.725	89.24	4.009	4.54	1.401	1.59
250.728	93.97	238.486	89.02	8.047	3.38	4.195	1.57
162.891	84.37	151.397	78.44	7.539	3.91	3.955	2.05
396.756	97.33	311.335	76.37	48.058	11.80	37.363	9.16
178.589	82.09	166.806	76.21	6.234	3.33	5.549	2.55
112.974	75.03	107.491	71.39	841	0.55	4.642	3.09
99.743	95.23	70.466	67.34	25.268	24.07	4.009	3.82
144.396	97.08	98.719	66.37	42.497	28.57	3.180	2.14
123.892	64.81	117.711	61.57	1.593	0.81	4.588	2.40
256.817	74.76	208.957	60.81	37.303	10.87	10.557	3.08
147.928	65.69	133.277	59.20	8.081	3.57	6.570	2.92
73.393	72.64	49.573	49.06	18.273	17.99	5.547	5.59
232.898	45.07	219.940	42.57	3.374	0.65	9.584	1.85
121.161	89.54	53.644	39.64	59.575	44.03	7.945	5.87
399.063	91.33	161.449	36.94	160.456	36.74	77.158	17.65
60.661	69.91	31.106	35.85	27.802	32.04	1.753	2.02
75.288	42.33	62.179	35.01	6.438	3.57	6.671	3.75
125.339	38.72	107.947	33.34	13.883	4.30	3.509	1.08
3.046.655	74.00	2.369.208	57.55	479.271	11.64	198.176	4.81

destinée uniquement à noircir les Hongrois aux yeux de l'Europe!

Oui, il existe en Transylvanie, et même dans la partie de la Hongrie située sur la rive gauche de la Theiss, des territoires naturels de langues, mais ils sont très limités. Il est bon d'examiner de près les territoires que, dans son ouvrage, M. Brote qualifie de territoires essentiellement roumains. Dans la réalité, ces territoires présentent l'aspect suivant. Voir le tableau, pages 110 et 111.

Il ressort donc de cette statistique que, sur le territoire dit « de langue roumaine » qui, en dehors de la Transylvanie, comprend plusieurs comitats hongrois, les Roumains sont au nombre de 2.369.208 sur une population totale de 4.116.876 habitants, soit 57,55 0/0. En présence se trouvent plus d'un million de Magyars, près d'un demi-million d'Allemands et environ 200.000 Serbes, Ruthènes, Slovaques, etc. Il ne saurait donc être question d'un territoire spécifique roumain.

Dans chaque comitat, les races sont mêlées. Il n'y en a que deux, Fogaras et Hunyad, où les Roumains dépassent 80 0/0. Mais, là aussi, l'élément magyar et allemand domine dans les villes. Et il en est

de même dans les autres comitats où la proportion des Roumains descend jusqu'à 33 0/0.

Deux raisons s'opposent surtout à ce que, même là où les Roumains sont en majorité, l'administration et la justice soient roumaines.

La première, c'est que, dans chacun des comitats en question, il existe au moins trois, quelquefois quatre et même cinq nationalités. Il serait donc impossible de les satisfaire toutes. La Bohême et la Belgique, dont les Roumains aiment à citer l'exemple, n'ont affaire qu'à deux races chacune et, en outre, chaque race y occupe une position plus ou moins bien délimitée. Il est donc plus facile de s'entendre sur la base du dualisme des langues, ce qui est impossible en Transylvanie.

La seconde raison qui s'oppose à l'autonomie roumaine, c'est que, même dans les régions habitées en majeure partie par les Roumains, les villes sont presque toutes hongroises. C'est à peine s'il se trouve quatre villes où l'élément magyar descende au-dessous de 50 0/0; dans les autres, il dépasse la moitié de la population et, dans quelques-unes, atteint presque 100 0/0.

Et si, aux Magyars proprement dits, on ajoute les habitants qui parlent le hongrois, la proportion est encore plus favorable ainsi qu'en font foi les chiffres ci-après, page 115.

Ces données sont éloquentes. Il est bon d'ajouter que la population non magyare se compose, non point de Roumains mais surtout d'Allemands.

On doit donc reconnaître que si la Hongrie, rompant avec ses traditions et son développement historique, acceptait le système fédératif, la situation elle-même ne le permettrait pas. Non seulement l'autonomie roumaine est impossible en Transylvanie, mais la division de la Hongrie orientale en territoires de langues est irréalisable. Et tant que les Roumains aspireront soit à une indépendance territoriale, soit à une existence politique spéciale, il est clair que la Hongrie ne pourra leur donner satisfaction.

d) La loi sur les nationalités.

La nation hongroise avait pris au sérieux les promesses de François Deák concernant les satisfactions à donner aux nationalités.

Numéros	OMS DES VILLES	POPULATION TOTALE	MAGYARS		NON MAGYARS		HABITANTS PARLANT LA LANGUE HONGROISE	
			Nombre	0/0	Nombre	0/0	Nombre	0/0
1	Fogaras.	5.861	2.397	40.99	3.464	59.01		
2	Déva	4.657	2.187	46.96	2.470	53.04	2.998	64.38
3	Nagy-Enyed . .	5.932	4.208	70.94	1.724	29.06	5.011	84.47
4	Lugos.	12.489	1.807	14.47	10.682	85.53	3.868	30.97
5	Deés	7.728	5.661	73.25	2.067	26.75	6.469	83.71
6	Torda.	11.079	8.541	77.09	2.538	22.91	9.628	86.90
7	Besztercze . . .	9.109	1.126	12.36	7.983	87.64	3.130	34.36
8	Nagy-Szeben. .	21.465	3.199	14.90	18.266	85.10	8.214	38.27
9	Zilah	6.474	5.992	92.55	482	7.45	6.325	97.70
10	Arad	42.052	25.901	61.59	16.151	38.41	35.090	83.44
11	Kolozsvár. . . .	32.756	27.514	84.00	5.242	16.00	31.694	96.76
12	Erzsébetváros .	2.795	1.346	48.16	1.449	51.84	2.061	73.74
13	Nagyvárad . . .	38.557	34.239	88.80	4.318	11.20	37.621	97.57
14	Segesvár. . . .	9.618	1.630	16.95	7.988	83.05	5.114	53.16
15	Temesvár. . . .	39.884	10.657	26.72	29.227	73.28	21.663	54.33
16	Brassó	30.739	10.441	33.97	20.298	66.03	18.893	61.46
17	M. Vásárhely. .	14.212	12.785	89.96	1.427	10.01	14.083	99.17
18	Szatmár.	20.736	19.587	94.46	1.149	5.54	20.384	98.30

Aussitôt qu'elle fut rentrée en possession de ses droits, elle s'occupa loyalement de tenir sa parole. La loi IX de 1868 tient compte des intérêts des Roumains ; elle reconnaît l'autonomie de l'Église roumaine et la soustrait ainsi à l'influence qu'exerçait jusque-là sur elle l'Eglise serbe orthodoxe. La loi XXX de la même année constitue la base de la réconciliation entre les peuples hongrois et croate. Enfin, la loi XLIV de 1868 a pour but de satisfaire, dans la limite du possible, les exigences ayant trait à l'emploi des différentes langues. Les députés roumains n'ont pas accepté cette loi parce qu'elle ne proclamait ni l'indépendance territoriale ni la division du pays par régions de langues.

Et cependant cette loi va aussi loin que le permet la sécurité de l'État hongrois. Elle dépasse même, au point de vue pratique, les limites du possible et contient certaines dispositions que la situation même, surtout en Transylvanie, à rendu irréalisables. Par suite de l'union de la Hongrie avec la Transylvanie, les nationalités de cette dernière trouvent pleine satisfaction au point de vue politique dans la loi XLIV de 1868, laquelle n'est d'ailleurs que la réalisation du principe de l'égalité des différentes races pro-

clamé en 1848. La loi XLIV de 1868 est celle qui crée la véritable nation politique en supprimant toute distinction grammaticale et en proclamant l'égalité de tous les citoyens à quelque race ou à quelque confession qu'ils appartiennent. La nation hongroise s'est donc montrée digne d'elle-même.

A vrai dire, les Roumains se plaignent que certaines dispositions de cette loi, qu'ils rejettent dans son ensemble, ne soient pas exécutées. Ces plaintes sont fondées en ce qui concerne l'emploi des différentes langues dans l'administration et la justice, et l'explication est fournie par la situation même, que caractérisent les statistiques ci-dessus.

Mais, en ce qui concerne ses points essentiels, notamment les droits individuels et politiques et les facilités de développement intellectuel, la loi XLIV de 1868 est scrupuleusement observée et, dans aucun pays, les citoyens ne jouissent d'une liberté et d'une égalité plus complètes que celles que cette loi assure à toutes les nationalités de Hongrie, sans en excepter les Roumains.

CHAPITRE V

LES LIBERTÉS DES ROUMAINS

Les agitateurs roumains demandent un territoire spécial pour leurs nationaux. Les Hongrois leur ont donné tout un pays, toute la patrie hongroise.

Les agitateurs roumains demandent des droits pour leurs nationaux. L'État hongrois leur donna entière liberté au point de vue individuel et politique, il les fit participer en égaux à tous les droits qu'il accorde à ses citoyens. Le paysan roumain fut affranchi plusieurs décades avant celui de Roumanie; le citoyen de race roumaine fut libre tout comme le citoyen de race magyare ; il put jouir de la plénitude de ses droits au même titre que celui de toute autre race du royaume de Saint-Étienne. Et, là où rien ne s'y opposa, les Roumains acquirent même des droits spéciaux. La loi IX de 1868 fonda l'Eglise roumaine orthodoxe soumise jusque-

là à l'influence non des Magyars, mais des Serbes.

La race hongroise, en effet, a toujours été tolérante et n'a jamais persécuté personne pour sa croyance, quoi qu'en disent certains agitateurs comme le Dr Ratiu, qui l'accusent de vouloir dépouiller les Roumains de leur religion. Ces calomnies sont destinées à produire de l'effet à l'étranger où l'on ne connaît pas les institutions hongroises et où l'on ignore assurément l'existence de la loi IX de 1868 qui assure aux Roumains l'entière autonomie de leur Église nationale.

Au point de vue du développement intellectuel, les Roumains sont pareillement maîtres de leur sort. Ils jouissent sur ce terrain de la même autonomie que sur le terrain religieux. D'ailleurs, ces deux domaines se touchent, les institutions de culture étant étroitement liées avec les institutions ecclésiastiques. Avec la renaissance de l'État hongrois, les Roumains sont rentrés en possession des conditions de leur développement intellectuel.

Et, fait surprenant mais prouvé par la statistique, les Roumains de Transylvanie, dont la culture était stationnaire pendant la

période précédente, accusent depuis cette époque un sensible progrès. Ils ont d'ailleurs toujours été en avance sur leurs frères de Roumanie et s'étaient éveillés à la culture dès le XVI[e] siècle alors que ces derniers étaient encore plongés dans la demi-barbarie. Presque tous les Roumains qui se sont fait un nom dans les lettres, les sciences, l'histoire, sont nés en Transylvanie. Sans le Hongrois Sinkai, la nation roumaine n'aurait pas encore d'histoire et ne se douterait peut-être pas de son origine latine. Mais le niveau intellectuel s'est surtout relevé depuis 1867.

En 1865, il y avait en Transylvanie 824 écoles grecques orthodoxes fréquentées par environ 40.000 écoliers et 1.295 écoles grecques catholiques fréquentées par environ 70.000 écoliers. Or, comme à cette époque l'Église grecque orthodoxe n'était pas encore divisée en Église serbe et en Église roumaine, les écoles de cette confession étaient mixtes également.

A partir du rétablissement de l'État hongrois, ces chiffres montent rapidement. En 1881, on comptait déjà 2.781 écoles primaires donnant l'enseignement en langue roumaine et 322 où l'enseignement était donné en roumain et en hongrois. En 1890,

les écoles purement roumaines s'élèvent au nombre de 3.289 fréquentées par 244.540 écoliers sur un demi-million d'enfants de six à dix ans et 252.863 enfants de dix à quinze ans soumis à la loi scolaire. Les abstentions se rencontrent principalement dans la seconde catégorie d'âge, ce qui s'explique par la vie rurale des Roumains. Quant au nombre des lettrés, il était en 1890 de 262.713 hommes soit 19,89 0/0 de la population masculine et de 105.589 femmes, soit 8,19 0/0 de la population féminine.

Quels sont donc les résultats obtenus en Roumanie par le gouvernement national grâce au budget de l'instruction publique tant vanté par les agitateurs?

En 1880 — les données plus récentes font défaut — le nombre des écoles primaires de Roumanie était de 2.505. A la même époque, il y avait en Transylvanie 2.781 écoles primaires purement roumaines. Et l'on a vu que leur nombre a augmenté depuis. — En 1891, ces écoles ont été fréquentées par 152.819 écoliers sur 652.454 enfants astreints aux obligations scolaires, soit 23 0/0. Et cette proportion descend même dans les campagnes jusqu'à 18 0/0. — Enfin, d'après une statistique parue au *Monitorul Officiale*,

sur une population totale de 5.406.243 habitants, le nombre des hommes sachant lire et écrire était en 1894 de 511.328, celui des femmes de 175.558, soit en tout, 686.886 lettrés (13 0/0). La population des villes était alors de 829.688 habitants, dont 322.935 lettrés.

Les Roumains de Roumanie sont donc beaucoup moins avancés que ceux de Transylvanie. Or, il est un point qu'il convient de ne pas oublier : c'est que parmi toutes les races qui habitent la Hongrie, la nationalité roumaine occupe le dernier degré de l'échelle intellectuelle. La moyenne des lettrés dans tout le royaume de Hongrie est, en effet, de 60,20 0/0 pour les hommes et de 46,49 0/0 pour les femmes, tandis que chez les Roumains la proportion tombe à 19,85 0/0 pour les hommes et à 8,19 0/0 pour les femmes.

Néanmoins, les agitateurs daco-roumains ne se font aucun scrupule d'accuser les Hongrois de barbarie ! Malgré les faits indéniables, ils se plaignent que les Hongrois s'efforcent de dépouiller les Roumains de leur langue, de leur nationalité, de leur civilisation ! Et cela en dépit de la supériorité manifeste des Roumains de Transylvanie

sur ceux de Roumanie, en dépit du réveil de l'esprit roumain en Hongrie et en Transylvanie depuis le rétablissement de la liberté constitutionnelle. Car celle-ci a fait davantage pour le développement intellectuel des Roumains de Hongrie que l'indépendance politique n'a fait pour ceux de Roumanie.

En ce qui concerne les prétendues atteintes à la langue roumaine, voici ce qu'il en est. Lorsque la loi XVIII de 1879 rendit obligatoire, dans tous les établissements scolaires, l'enseignement de la langue hongroise, la Ligue de Bucharest s'empressa de crier à l'attentat contre la langue roumaine. L'étranger apprit que les écoles roumaines avaient été séquestrées en vue de la magyarisation du pays et que la langue hongroise avait été substituée à la langue roumaine comme langue de l'enseignement. Or, par cette loi tant décriée, l'État hongrois voulait tout simplement fournir aux nationalités l'occasion d'apprendre la langue officielle du pays. On y enseignait bien des langues étrangères, l'allemand et le français; personne ne s'en était formalisé et n'avait vu là une tendance à germaniser ou à franciser.

Au reste, les faits parlent d'eux-mêmes. La loi qui rend obligatoire l'enseignement de la langue hongroise date de 1879. Elle est presque entièrement demeurée à l'état de lettre morte, chez les Roumains surtout, attendu que beaucoup de leurs maîtres d'école ignorent la langue du pays. De plus, non seulement le nombre des écoles où l'enseignement est donné dans les deux langues n'a pas augmenté, mais, après être monté de 322 en 1881, c'est-à-dire avant l'entrée en vigueur de la loi en question, à 520 en 1885, il est retombé depuis à 468 en 1890 et à 364 en 1892. En présence de ce dernier chiffre se trouvent 3.289 écoles où l'enseignement n'est donné qu'en langue roumaine.

Les données relatives à la Transylvanie proprement dites sont plus décisives encore. Là, sur 829 écoles grecques catholiques et 781 écoles grecques orthodoxes, soit 1.610 écoles en tout, 46 seulement enseignent en hongrois et en roumain, les autres ne se servent que du roumain.

Comment, dans de semblables conditions, peut-on avoir l'audace d'accuser l'Etat hongrois de dépouiller les Roumains de leur langue?

Voyons maintenant à quoi se réduisent les calomnies relatives à la liberté individuelle et politique.

Tout individu de race roumaine jouit en Hongrie des mêmes droits que les individus de race magyare ou autre. La législation de 1848 avait proclamé égales toutes les nationalités du pays; la législation actuelle applique ce principe La parfaite égalité des droits est la base fondamentale de la Constitution hongroise et, dans aucun pays du monde, cette égalité n'a jamais été plus complète. Le fait qu'un individu est roumain, serbe ou slovaque n'influe nullement sur ses droits personnels ou politiques. La religion n'influe pas davantage.

Il n'en est pas ainsi en Roumanie où, malgré la campagne antihongroise de la société et même des partis politiques, les principes les plus élémentaires d'un état moderne sont violés tous les jours. Le traité de Berlin a dû ordonner aux Roumains de supprimer l'inégalité des races et des religions au point de vue de l'union des droits politiques. Une loi fut, il est vrai, votée dans ce sens en 1879, mais uniquement pour n'être pas observée. En dépit de cette loi et en dépit du traité de Berlin, la situation est

restée la même. La plénitude des droits n'est acquise, en réalité, qu'aux individus nés Roumains et appartenant à la religion grecque orthodoxe. Les autres sont exclus d'une foule de privilèges. Quant aux nationalités, Grecs, Turcs, Magyars, etc., sans compter les 700.000 Juifs, l'égalité politique n'existe pas pour eux. La législation va même jusqu'à leur refuser le droit de devenir propriétaires. Les étrangers sont maltraités. Les religions, non seulement musulmane et israélite, mais même catholique, sont persécutées. Les races étrangères sont refoulées et la langue roumaine est imposée avec violence aux populations de la Dobrudscha qui émigrent par milliers, les mahométans surtout. La situation, telle qu'elle est dépeinte dans la pétition que les Israélites adressèrent en 1893 au Roi, au Gouvernement et au Parlement de Roumanie, ne s'applique pas qu'aux Juifs; Chrétiens, Mahométans, Hongrois, Grecs souffrent également de la fausse interprétation de la loi de 1879. Celle-ci divise en deux catégories les habitants de la Roumanie : les citoyens et les étrangers. Les droits politiques ne peuvent être exercés que par les premiers. Or, lorsqu'elles veulent priver quelqu'un des droits

politiques, les autorités roumaines se contentent de le considérer comme étranger, quand bien même il serait né en Roumanie, quand bien même il y paierait l'impôt et aurait même satisfait aux obligations militaires. D'après les dispositions de la loi du 21 novembre 1881 sur le recrutement de l'armée, les Juifs et les individus appartenant à d'autres nationalités ne peuvent être admis au volontariat, ne peuvent devenir officiers, etc. Aux termes de la loi de juin 1881, les étrangers ne peuvent être avocats. D'autres lois interdisent aux Juifs de se faire médecins, pharmaciens ; d'autres encore établissent pour eux des limites, même en ce qui concerne l'industrie et le commerce. Bref, la Roumanie emploie vis-à-vis des Juifs et aussi des autres nationalités, les moyens les plus violents de la tyrannie.

On ne saurait donc considérer ce royaume comme un pays où l'égalité politique et la liberté de conscience soient en honneur. Les races non roumaines et les confessions autres que la confession grecque orthodoxe y sont l'objet de la persécution la plus révoltante. Et ce sont les Roumains qui viennent attaquer les Hongrois au nom de l'égalité et de la liberté ! Les Hongrois qui luttaient déjà

pour la liberté de conscience alors que le nom de la nation roumaine n'avait pas encore percé les brumes des siècles passés! Les Hongrois, dont les institutions libérales sont plus anciennes et mieux conservées que les institutions analogues de tous les peuples européens sans en excepter le peuple anglais! Les Hongrois dont l'existence nationale n'est qu'une longue lutte pour la liberté, qui doivent à leur amour pour la liberté de n'avoir pas encore disparu de la surface du globe! Les Hongrois enfin, qui forment le dernier rempart du libéralisme et du régime parlementaire du côté de l'Orient.

Heureusement que les faits les plus indéniables sont là pour réfuter ces accusations perfides.

CHAPITRE VI

LES GRIEFS DES ROUMAINS

A plusieurs reprises, les agitateurs roumains et la Ligue de Bucharest ont énuméré de différentes façons les griefs des Roumains. On peut les classer en deux grands groupes principaux, savoir :

1° Ceux qui ont trait au territoire (annexion de la Transylvanie, autonomie roumaine et territoires de langues) ;

2° Ceux qui se rapportent aux droits politiques et constitutionnels.

Les chapitres précédents répondent suffisamment aux griefs du premier groupe. Tout au plus y a-t-il lieu d'ajouter que l'annexion de la Transylvanie et son autonomie roumaine ne rencontrent pas seulement des obstacles au point de vue ethnographique et politique, mais aussi au point de vue financier. On verra plus loin que la Transylvanie est une province à déficit tout comme la

Croatie. Il en résulte d'une part, que la Daco-Roumanie accrue de la Transylvanie serait condamnée à la ruine économique : d'autre part, que l'autonomie roumaine ne pourrait être entretenue qu'aux frais de la Hongrie.

En ce qui concerne le second groupe, il comprend principalement :

a) Les griefs des Roumains qui prétendent que la loi sur le suffrage et la répartition des circonscriptions électorales les empêchent de faire valoir leurs droits devant le Parlement ;

b) Ceux qui assurent que l'Etat hongrois maintient en Transylvanie des lois exceptionnelles et étrangères dans le but d'opprimer les Roumains.

Une foule d'autres plaintes sont répandues dans les journaux européens contre les Hongrois. Mais, outre que ces plaintes sont absolument fausses ou exagérées, elles n'ont qu'une importance secondaire pour quiconque envisage la question de plus haut.

Inutile de s'occuper des prétendues brutalités des fonctionnaires administratifs ni de rééditer la liste des fautes qu'on reproche à la société hongroise. On a vu à quels mobiles psychologiques il fallait les attri-

buer. Quant à la persécution judiciaire et notamment au procès du *Memorandum*, nombre de publicistes hongrois ont déjà réfuté les accusations formulées à ce sujet et il se prépare actuellement plusieurs brochures ayant pour but de prouver combien elles sont dénuées de fondement. Certes aucun pays du monde ne saurait laisser impunis des individus qui font de l'agitation en faveur de son démembrement territorial. Il est certain, qu'en France, par exemple, le Code pénal et les tribunaux se montreraient envers eux bien plus sévères encore que les juges et la législation de la Hongrie.

Voyons donc ce qu'il y a de vrai dans les griefs des Roumains concernant le droit électoral et la législation exceptionnelle.

a) **Le droit électoral et la passivité des Roumains.**

C'est généralement à cause de son régime électoral que la Hongrie se voit attaquée le plus souvent et le plus vivement par la Ligue de Bucharest et les Roumains mécontents. Ceux-ci prétendent que la Hongrie a deux cens, l'un applicable dans la Hongrie

proprement dite, l'autre en Transylvanie, et que ce dernier a pour but d'exclure les Roumains du Parlement. Il est essentiel de répondre aussi minutieusement que possible à cette accusation, car c'est en elle que réside réellement la question de la prétendue oppression des Roumains.

Tout d'abord, il est bon de constater en passant qu'en Roumanie le cens a toujours été plus élevé qu'en Hongrie ou en Transylvanie.

Deux circonstances prouvent que le double cens n'est pas dirigé contre les Roumains: la première, c'est que plus de la moitié de ceux-ci habitent dans la Hongrie proprement dite où ils sont soumis au même cens que la race magyare et les autres nationalités; la seconde, c'est que le cens en vigueur en Transylvanie s'applique aussi bien aux Magyars qu'aux Saxons et aux Roumains. Il n'y a donc aucune distinction entre les races.

L'égalité des races n'a pas été violée non plus, comme le prétendent les agitateurs, par la reconnaissance du droit électoral dont jouissaient à l'époque de la réforme (1874), les individus inscrits sur les anciennes listes de noblesse. Ces individus pouvaient, en

effet, appartenir et appartenaient à n'importe quelle race. Seulement, dernier vestige de l'époque féodale, leur nombre est plus grand dans les contrées magyares que dans les contrées roumaines. D'ailleurs, ce droit n'est pas héréditaire, et est appelé à disparaître avec la génération déjà âgée qui en a bénéficié.

Mais ce qu'il convient de constater pardessus tout, c'est que le cens est de beaucoup moins élevé en Transylvanie qu'en Hongrie. Nul ne songe à prendre parti pour la législation électorale hongroise. Une réforme s'impose impérieusement. Quel est l'Etat d'Europe qui n'ait pas modifié, en cinquante ans, ses lois et ses circonscriptions électorales? Mais ce serait une erreur de croire que c'est dans l'intérêt de la race magyare et au détriment des nationalités qu'elles ont été maintenues aussi longtemps. On va voir clairement qu'au contraire les anciennes lois électorales sont plutôt préjudiciables aux Magyars et tournent entièrement à l'avantage des autres races et surtout de la race roumaine.

Le fait seul que le cens est moins élevé en Transylvanie que dans la Hongrie proprement dite, est tout à l'avantage des Rou-

mains qui constituent la majorité de la population dans cette partie du royaume. En Hongrie, le cens est attaché à la possession d'un quart d'ancien *telek*, soit de 1/6 d'hectare; en Transylvanie, au paiement d'un impôt foncier de 8 florins 40 kreutzers, correspondant à un revenu cadastral de 84 florins. Or, dans la Hongrie proprement dite, l'impôt foncier perçu sur un terrain de 1/6 d'hectare, équivaut au moins à 10 florins. La différence censitaire ne prouve donc pas la tyrannie des Hongrois, mais, au contraire, elle tient compte des conditions de culture moins développées en Transylvanie que dans la mère patrie. En effet, si le cens était égal dans les deux parties du Royaume, les comitats roumains de Transylvanie auraient encore moins d'électeurs qu'ils n'en ont actuellement.

La disproportion des circonscriptions hongroises et transylvaines au point de vue du nombre des électeurs est évidente. En Hongrie, et principalement dans les régions habitées par les Magyars, les circonscriptions comptent deux et même trois fois plus d'électeurs que celles des contrées roumaines de Transylvanie.

Mais les Roumains n'objectent pas seule-

ment la différence du cens; ils se plaignent du régime censitaire en général. Quelle situation leur serait donc faite par le suffrage universel?

De longtemps encore la Hongrie ne sera pas en mesure d'adopter ce mode de suffrage. Non pas parce que l'intérêt de la race magyare s'y oppose, mais pour des raisons sociales et politiques. En France, les traditions historiques motivent le suffrage universel; en Hongrie, le régime censitaire ne pourra être abandonné de longtemps.

Néanmoins, pour donner à la question toute la clarté qu'elle réclame, on peut examiner si le suffrage universel serait plus avantageux aux Roumains que le régime actuel.

La réponse étonnera l'opinion européenne que les agitateurs roumains s'efforcent de mystifier; elle étonnera même l'opinion en Hongrie. En effet, la Transylvanie, où les Roumains sont en majorité, est beaucoup mieux partagée que la Hongrie proprement dite. Tandis que dans cette dernière on compte en moyenne un député pour 38.000 habitants, l'autre en possède un par 30.000 habitants seulement. Il est donc permis de dire que les Magyars, au lieu d'être avan-

tagés comme on le prétend, sont plutôt mal partagés. L'accusation daco-roumaine se trouve donc réduite à néant.

Ce fait ressort bien mieux encore si l'on compare la population des circonscriptions électorales dans les comitats de Transylvanie, où les Roumains sont en majorité, et dans les comitats de Hongrie où les Magyars atteignent la plus forte proportion.

COMITAT D'ALSÓFEHÉR

(*Roumains* : 78,41 0/0.)

Alvincz.	54.081
Magyar-Igen.	43.054
Maros-Ujvár.	38.687
Nagy-Enyed	38.957
Total. . .	174.779

COMITAT DE BESZTERCZE-NASZÓD

(*Roumains* : 67,37 0/0.)

Besztercze.	43.295
Naszód.	61.442
Total. . .	104.737

COMITAT DE BÉKÈS

(*Magyars* : 73,06 0/0.

Gyoma.	78.618
Orosháza.	76.054
Total. . .	154.672

COMITAT DE BRASSÓ

(*Roumains* : 35,84 0/0.)

Hermány.	28.352
Vidombák.	27.686
Total. . .	56.038

COMITAT DE FOGARAS

(*Roumains* : 89,24 0/0.)

Felsö fogaras.	49.640
Alsó árpási	38.577
Total. . .	88.217

COMITAT DE HUNYAD

(*Roumains* : 89,02 0/0).

Déva.	40 849
Dobra	40.086
A reporter. . .	80.935

Report. . . .	80.935
Hâtszeg.	51.936
Körösbánya	48.244
Szászváros.	45.475
Vajda Hunyad.	41.305
Total. . .	267.895

COMITAT DE KISKÜKÜLLÖ

(*Roumains* : 49.06 0/0.)

Balavásár	42.064
Dicsö-Szent-Márton	56.186
Total. . .	98.250

COMITAT DE PEST-PILIS-SOLT

(*Magyars* : 80,81 0/0.)

Abony	67.629
Alsó Dabas.	61.441
Duna Keczel.	44.895
— Pataj	47.540
— Vecse.	34.231
Fülöpszállás.	55.262
Gödöllö.	79.857
Monor	53.109
Ráczkeve.	54.389
Szent Endre	44.541
Vácz	39.802
Total. . .	584.696

COMITAT DE JASZNAGYKUNSZOLNOK

(*Magyars* : 99.03 0/0.)

Jákóhalma.	48.361
Karczag	46.862
Kunszentmárton	38.185
Mezötur	49.003
Szolnok.	57.806
Török-Szent Miklós.	53.927
Total. . .	294.144

COMITAT DE KOLOZS

(Sans la ville de Kolozsvár : 67,56 0/0.

Avec la ville de Kolozsvár *Roumains* : 59,20 0/0.

Bánffy-Hunyad.	61.139
Gyalu	46.056
Kolozs	48.143
Teke.	37.105
Total. . .	192.443

COMITAT DE MAROS-TORDA

(*Roumains* : 37.59 0/0.

Avec la ville de Maros-Vásárhely : 35,01 0/0.)

Akosfalva	26.419
Gernyeszeg	31.797
Maros-Vásárhely	35.367
Nyárád Szereda.	25.452
Szászrégen.	44.613
Total. . .	163.648

COMITAT DE NAGY-KÜKÜLLÖ

(*Roumains* : 39.64 0/0.)

Köhalom	33 873
Medgyes	32.192
Segesvár	31.408
Szent Agota	37.839
Total	135.312

COMITAT DE ZALA

(*Magyars* : 73,18 0/0.)

Baksa	41.450
Csáktornya	44.475
Keszthely	45.477
Alsó Lendva	49.345
Letenye	40.698
Nagy-Kanizsa	52.207
Szent Gróth	42.510
Tapolcza	43.211
Zala Egerszeg	45.326
Total	404.699

COMITAT DE SZABOLCS

(*Magyars* : 95,91 0/0.)

Kisvárda	47.623
Nagykálló	37.797
Nyirbátor	39.771
Nyirbogdány	44.340
Tiszalök	48.400
Total	217.931

COMITAT DE SZEBEN

(*Roumains* : 66,38 0/0.)

Kereszténysziget.	41.593
Nagy-Disznód	32.224
Szászsebes	33.923
Ujegyház.	19.533
Total. . .	127.273

COMITAT DE SZOLNOK-DOBOKA

(*Roumains* : 76.2[illegible] 0/0.)

Bethlen	54.077
Deés	45.493
Magyarlápos.	36.172
Nagy Iklód	41.262
Nagy Ilonda.	33.550
Total. . .	210.554

COMITAT DE TORDA-ARANYOS

(*Roumains* : 71.39 0/0.)

Felvincz	27.106
Maros Ludas	38.884
Torda	44.440
Toroczkó	40.134
Total. . .	150.564

COMITAT DE SOMOGY.

(*Magyars* : 90,02 0/0.)

Csurgó	36,726
Kaposvár	46.798
Lengyeltóti	48.391
Marczali	41.000
Nagy Atád	46.560
Szigetvár	36.743
Szill	36.939
Tab	33.678
Total. . .	326.835

LA CAPITALE BUDAPEST

(*Magyars* : 66,35 0/0.)

1er arrondissement	33.770
2e —	28.996
3e —	28.854
4e —	27.806
5e —	37.730
6e —	87.646
7e —	88.777
8e —	91.303
9e et 10e —	61.789
Total. . .	486.671

LA VILLE DE HÓDMZÖVASARHELY

(*Magyars* : 98,91 0/0.)

Population : 55,475 personnes.

LA VILLE SZEGED

(*Magyars* : 96,13 0/0.)

Deux arrondissements. . . .	85.569	personnes.
—	42.784	—

Peut-être sera-t-on tenté de croire que les comitats transylvains où domine l'élément magyar sont encore mieux partagés. Il n'en est rien, ainsi que le prouvent les chiffres suivants relatifs aux deux comitats les plus magyars de la Transylvanie :

COMITAT DE CSIK.

(*Magyars* : 86,64 0/0.)

Circonscription de Csik Karczfalva.	35.687	hab.
— — Szent Márton.	18.748	—
— — Szereda . . .	19.117	—
— Gyergyó Szent Miklós.	40.557	—
Total. . .	114.109	hab.

COMITAT D'UDVARHELY

(*Magyars* : 93,71 0/0.)

Circonscription de Homorod. . . .	32.288	hab.
— Székely Keresztur.	32.300	—
— Udvarhely	36.362	—
Total. . .	100.950	hab.

On voit que les Comitats presque exclusivement magyars ne sont pas mieux traités que beaucoup de comitats roumains. Certaines petites villes telles que : Erzsébetváros, Oláhfalu, Bereck, etc., donnent bien aux Magyars un avantage sur les Roumains, c'est une injustice que la réforme électorale devra faire disparaître ; mais le nombre de ces villes est trop restreint pour modifier la proportion, même en Transylvanie.

Or, il ne s'agit pas ici de la Transylvanie seulement, mais du royaume hongrois pris dans son ensemble. La réforme électorale, que les Hongrois réclament avec autant d'insistance que les Roumains, soit qu'elle adopte le cens uniforme, soit qu'elle introduise le suffrage universel, devra de toute façon s'étendre au pays entier. C'est donc des chiffres relatifs à la totalité de l'Etat hongrois qu'il convient de s'occuper, et on a vu qu'ils parlent en faveur de la race magyare, et non pas de la race roumaine. Tandis que dans les comitats de Transylvanie habités principalement par les Roumains, il n'y a pas une seule circonscription électorale dont la population atteigne 62.000 âmes, ce chiffre est dépassé dans sept circonscriptions de la Hongrie proprement dite, où les Magyars

sont en majorité ; rien qu'à Budapest, on en compte deux avec plus de 80.000, et une avec plus de 90.000 habitants.

Si l'on prenait la Transylvanie isolément, il est probable que le suffrage universel sans le cens d'intelligence donnerait la majorité aux Roumains, encore que la supériorité des Magyars et des Allemands ne resterait pas sans influence, même sur le suffrage universel. Mais, encore une fois, la réforme électorale ne saurait être appliquée à une seule partie du royaume. Or, l'application générale du suffrage universel ne profiterait qu'à la race magyare : il faudrait diviser le pays en circonscriptions proportionnées au nombre d'habitants, et alors la population roumaine serait moins bien partagée qu'elle ne l'est aujourd'hui (1). Les outranciers et les Ligueurs roumains qui réclament à grands cris le suffrage universel ne devraient pas l'ignorer.

1. Quant à la proportion électorale de la race roumaine, sur la base du suffrage universel, on ne peut faire que des calculs approximatifs, parce que les Roumains sont fort mêlés aux autres races dans toutes les circonscriptions où ils habitent. Mais si le suffrage universel était restreint par le cens au point de vue intellectuel, les Roumains auraient une majorité absolue seulement dans 24 circonscriptions ; donc si même le cens, au point de vue de l'impôt, n'existait pas, les Roumains subiraient aussi de très grandes pertes.

Des données statistiques officielles non moins intéressantes établissent également qu'avec le cens uniforme, le nombre des circonscriptions électorales serait moins élevé qu'aujourd'hui dans les régions habitées par

COMITATS	NOMBRE DES CIRCONSCRIPTIONS		
	Actuellement	En prenant pour base le paiement d'un impôt d'Etat de 10 florins au moins	En prenant pour base le nombre des lettrés
Alsó-Fehér	7	4	2
Arad	7	8	5
Besztercze-Naszód	2	2	2
Bihar	12	10	10
Brassó	4	2	3
Fogaras	2	1	2
Hunyad	6	5	2
Kis-Küküllö	3	2	2
Kolozs	4	3	2
Máramaros	6	2	2
Maros-Torda	5	3	3
Nagy-Küküllö	4	4	4
Szilágy	5	4	3
Szolnok-Doboka	7	3	2
Torda-Aranyos	4	3	2
Krassó-Szörény	7	8	9
Szeben	6	3	4
Szatmár	8	6	7
TOTAL	99	73	66

les Roumains. Ces données statistiques adoptent pour base le cens de 10 florins, minimum actuellement exigé dans la Hongrie proprement dite. Parallèlement, elles tiennent compte du niveau intellectuel et indiquent la répartition des circonscriptions électorales par rapport au nombre de lettrés. Voici comment elles transforment le nombre des circonscriptions dans les comitats habités par les Roumains. (V. tableau p. 146).

La réduction est donc très sensible si l'on prend pour base le cens de 10 florins ; elle l'est plus encore si l'on prend pour base le degré de culture intellectuelle.

En revanche, dans les comitats magyares de la Hongrie, le nombre des circonscrip-

	NOMBRE DES CIRCONSCRIPTIONS		
	Actuellement	Sur base du cens de 10 florins	Sur base du nombre des lettrés
Baranya	7	12	10
Bács-Bodrog	12	24	17
Pest-Pilis	15	21	22
Somogy	8	10	11
Tolna	6	9	10
Zala	9	13	12
Budapest (capitale)	9	12	23

tions électorales augmenterait dans la proportion indiquée au tableau, page 147.

Enfin les chiffres ci-après indiquent com-

	NOMBRE DES CIRCONSCRIPTIONS		
	Actuellement	Sur la base du cens de 10 florins	Sur la base du nombre des lettrés
Dans les 36 comitats où les Magyars et les Allemands ont la majorité absolue	225	245	248
Dans les 10 comitats où les Slovaques ont la majorité absolue . . .	53	39	48
Dans les 11 comitats où les Roumains ont la majorité absolue. . . .	57	44	35
Dans les 6 comitats où aucune race n'a la majorité absolue	37	43	31
Dans les villes libres royales	40	41	50
Fiume.	1	1	1
TOTAL.	413	413	413 (1)

1. Les mêmes circonstances se présenteraient si l'on introduisait le cens transylvain de 8 fl. 40 ou un encore plus réduit dans toute la Hongrie à la place de celui de 10 florins; il résulte en effet des calculs les plus probants qu'en ce cas, surtout en Transylvanie, dans les régions sicules, autant de Hongrois que de Roumains deviendraient électeurs!

ment se répartiraient les circonscriptions dans le royaume pris dans son ensemble sur la base du cens uniforme de 10 florins, et sur la base du nombre des lettrés.

Il est à remarquer que l'augmentation dans les six comitats mixtes et les villes libres profiterait surtout aux Magyars. Aussi, ces derniers auraient-ils bien plus de raisons de se plaindre du régime actuel que la race roumaine.

Selon l'habitude, les Roumains soulèveront sans doute des objections contre les chiffres ci-dessus et les conclusions qui en découlent. Mais ils ne pourront les réfuter.

Peut-être demandera-t-on comment il se fait que, dans un État polyglotte comme la Hongrie, où la race magyare ne représente qu'environ la moitié de la population, les nationalités n'aient pas de représentants au Parlement. La réponse est simple : c'est que la législation hongroise ne reconnaît pas les nationalités comme des individualités politiques; elle ne reconnaît que des citoyens égaux, à quelque race qu'ils appartiennent. Une seule exception est faite en faveur des Croates dont les représentants, délégués par la Diète de Zagrab, siègent effectivement au Parlement hongrois. Mais les autres natio-

nalités n'en envoient pas moins leurs députés à l'Assemblée législative de Budapest. Ce sont d'abord ceux des comitats septentrionaux élus principalement par des électeurs de nationalité slovaque. Or, si ces derniers accordent leur confiance à la vieille noblesse locale et à la classe moyenne, bien qu'elles professent des sentiments hongrois, ce n'est pas une raison pour attaquer les Magyars; au contraire, c'est là une preuve qu'ils ont le talent de s'entendre avec les nationalités, et de s'en faire estimer, notamment des Slovaques. Au reste, dans tout le pays, le peuple vit en bonne intelligence avec les hautes classes; les parties roumaines de la Transylvanie font seules exception. De leur côté, les Saxons de Transylvanie élisent aussi des députés et, malgré leur passivité, les Roumains ont aussi les leurs. Certes, même dans les contrées où les Roumains prennent part au suffrage, la plupart des élus sont ou des Magyars ou des Roumains de sentiments hongrois, mais ils peuvent à coup sûr revendiquer M. Nicolas Sierbanu, qui a bien plus à cœur le programme de Nagy-Szeben et de la Ligue de Bucharest que les intérêts de la nation hongroise. Sans doute, si les Roumains renon-

çaient à la passivité politique, ils pourraient élire d'autres Sierbanu, voire des Roumains encore plus exagérés. Mais pas en bien grand nombre. Même avec le cens inégal et la répartition actuelle des circonscriptions qui, on l'a vu, leur sont favorables, les Roumains ne pourraient avoir beaucoup de représentants pour protester légalement contre l'organisation de l'Etat hongrois. L'intelligence et la richesse, ainsi que les villes sont aux mains des Hongrois et ensuite des Saxons, et ces facteurs ne resteraient pas sans effet sur les masses. Et il en serait ainsi même avec le suffrage universel.

Les Roumains s'en rendent parfaitement compte et c'est là qu'il faut chercher la cause principale de leur passivité. Ils savent bien que, du jour où elle entrerait en action, leur œuvre protestataire irait au-devant d'un échec certain. Ils préfèrent donc se plaindre de l'oppression du régime électoral. En réalité, du jour où le cens serait rendu uniforme pour le pays entier et où les circonscriptions électorales seraient réparties rationnellement, ils pourraient envoyer à la Chambre hongroise moins de députés qu'ils le peuvent aujourd'hui.

Il va sans dire que ce n'est pas avec in-

tention que les circonscriptions électorales ont été réparties d'une façon préjudiciable à la race dominante. L'explication se trouve dans l'ancienneté même de la répartition qui remonte à 1848. Depuis cette époque, les races se sont développées différemment tant au point de vue numérique qu'au point de vue économique et intellectuel. Or, de toutes les races de Hongrie, la race magyare est celle qui a le plus progressé sous tous les rapports tandis que, parmi toutes, la race roumaine accuse le développement le moins sensible. Quoi d'étonnant que ce qui était juste en 1848 ait cessé de l'être un demi-siècle plus tard!

En tout cas, la nation hongroise n'a pas à rougir d'avoir omis de doter la race magyare des avantages politiques auxquels son développement progressif lui donnait droit. Au contraire, cette omission est toute à son honneur. Elle réfute d'une manière irrécusable les assertions des Roumains qui prétendent que les Hongrois ne soutiennent leur suprématie politique que par des moyens injustes et artificiels.

Les Roumains réclament la réforme du système électoral, la nouvelle répartition des circonscriptions, l'établissement d'un

cens uniforme. Tant mieux! C'est également le désir des Magyars. Puisque la réforme s'impose, ils la demanderaient quand même elle devrait profiter aux Roumains. On ne saurait leur reprocher de ne pas y renoncer, pour cette seule raison qu'elle doit tourner à leur avantage.

Tout ce qui précède porte également la lumière sur une autre question : la passivité politique des Roumains. Ils ont fait croire à l'Europe et, à force de le répéter, ils ont peut-être fini par croire eux-mêmes que c'est l'injustice des lois électorales qui les écarte du Parlement. Après les preuves données plus haut, qui donc ajoutera désormais foi à cette allégation? Eux-mêmes n'y croiront plus.

Si la Hongrie n'adopte pas le suffrage universel, ce n'est pas qu'elle craigne qu'il soit défavorable à la race magyare ni surtout qu'il profite aux Roumains. On a vu que c'est précisément le contraire qui arriverait. Des considérations sociales d'ordre supérieur empêchent seules l'État hongrois d'appliquer dès à présent une institution pour laquelle le peuple n'est pas encore mûr.

Par contre, l'unification censitaire et la répartition des circonscriptions électorales

proportionnellement au chiffre de la population ne rencontrent en principe aucun obstacle. Tous les Hongrois demandent cette réforme qui viendra à son tour. On ne saurait être plus équitable.

Dès lors, les raisons inventées pour motiver la politique de passivité ne sauraient être prises au sérieux. La passivité en elle-même est une faute. Les Roumains seraient bien plus avancés si, profitant des droits que leur assure la constitution hongroise, ils s'étaient efforcés, par la voix de leurs représentants, de saisir le Parlement de leurs griefs réels ou imaginaires.

Mais la passivité contient une allusion. C'est au nom de la race roumaine entière que les agitateurs concourent devant l'Europe pour obtenir la palme du martyre. Les données statistiques qu'on a vues plus haut réduisent cette palme en poussière. Désormais, la passivité sera sans but. Elle cessera même d'être une bonne manœuvre. Car, du moment qu'il est prouvé que la législation électorale de Hongrie n'est pas défavorable aux Roumains, leur passivité ne peut plus que paraître ridicule aux yeux de l'Europe.

b) Les lois exceptionnelles.

Un des devoirs les plus pressants de la législation hongroise, c'est de supprimer les lois exceptionnelles qui existent en Transylvanie, restes regrettables de l'ancien régime autrichien. Leur caractère n'est pas exceptionnel ainsi que le prétendent les accusateurs roumains. Mais, à coup sûr, le fait qu'en Transylvanie, c'est-à-dire dans une partie intégrante du royaume, des lois étrangères sont encore actuellement en vigueur, dénote une indifférence blâmable envers les intérêts de l'État et, en présence de l'agitation roumaine, M. de Bismarck n'a pas manqué de reconnaître les liens intimes qui existent entre les institutions judiciaires et l'organisation politique d'un État. Aussi s'efforça-t-il de réunir les anciennes législations particulières dans un code de l'Empire. Tout d'abord, il s'occupa de faire unifier la législation, en matière pénale. Il se rendait parfaitement compte que, l'ordre public trouvant sa sauvegarde dans le code pénal, celui-ci devait né-

cessairement faire partie de l'organisation politique. C'est pourquoi il dit aux savants dont les discussions menaçaient de s'éterniser :

« Messieurs, dans l'intérêt même de l'unité allemande, il me faut immédiatement un Code pénal ; vous discuterez ensuite. »

Napoléon Ier ne pensait pas autrement Il savait qu'on peut conquérir un pays par les armes mais qu'on ne pouvait le conserver que par des institutions rationnelles. Il présidait les commissions chargées de rédiger les codes français. Ses armées étaient toujours suivies d'institutions judiciaires. Et l'éclat de celles-ci a duré plus longtemps que l'éclat de ses faits guerriers. Les provinces rhénanes prouvent que les sages institutions des conquérants survivent longtemps à leur gloire militaire.

Les hommes d'État hongrois semblent n'avoir rien appris à ces exemples. Ils ont contribué à entretenir le particularisme de la Transylvanie en y maintenant les lois autrichiennes dans les domaines les plus essentiels, lois civiles, lois pénales, lois de presse. C'est à ces lois que les Roumains haineux donnent le qualificatif d' « excep-

tionnelles » et qu'ils invoquent. comme preuves de la tyrannie magyare.

Ces lois sont une injure à la nation hongroise principalement. Les intérêts qu'elles lèsent avant tout sont les intérêts de l'État hongrois S'il faut les supprimer au plus tôt, c'est surtout parce que l'honneur même de la Hongrie l'exige.

Il ne saurait être question de temporiser. La loi hongroise sur la presse peut être immédiatement étendue à la Transylvanie : une loi de trois lignes suffit pour cela. Le projet de procédure en matière pénal est prêt et soumis à la Chambre. Une des principales raisons pour le voter sans retard, c'est qu'il permettra d'abroger, en Transylvanie, la procédure réactionnaire autrichienne. De même, l'unité nationale exige impérieusement que le Code civil hongrois, déjà prêt dans ses parties essentielles, soit voté bientôt en entier. Il n'y a là aucun obstacle sérieux. Le droit d'hérédité vient d'être réglementé par le Parlement; le projet concernant le droit familial a été présenté à la Chambre des députés; les autres parties sont en préparation. L'Italie a pu discuter pendant plusieurs décades sur la codification de ses lois : elle n'avait à s'occuper que de

lois nationales. Mais la Hongrie doit rougir de n'avoir pu, vingt-huit ans après le rétablissement de sa constitution, affranchir la Transylvanie des tristes vestiges du régime absolutiste.

Mais les Roumains sont encore plus coupables que les Hongrois. A qui doivent-ils la législation dont ils se plaignent? A la réaction autrichienne victorieuse, grâce à leur appui et à l'appui de l'étranger. C'est elle qui a abrogé les anciennes lois hongroises. Son chef, le baron de Bach, savait, lui, que la centralisation de l'Empire autrichien n'était possible que si l'on supprimait d'abord les législations particulières. Et tant que ce régime eut de la force, les lois de l'Empire furent en vigueur. Ce n'est qu'en 1861, après Solferino, que les Autrichiens, se sentant faiblir, consentirent au rétablissement du système législatif particulier de la Hongrie. Mais la réaction viennoise, encore à cette époque, considérait la Transylvanie comme une province à elle et refusa aussi longtemps qu'elle put d'y abroger le droit autrichien.

Survint le compromis de 1867. La Hongrie recouvra sa liberté et son indépendance. Son premier soin fut de débarrasser le pays des institutions réactionnaires du régime

absolutiste. Et alors les Roumains, qui aujourd'hui accusent les Hongrois, supplièrent qu'on laissât en vigueur en Transylvanie les lois autrichiennes. A cette époque, ils se faisaient encore représenter au Parlement; les agitateurs n'avaient pas encore pu faire adopter la passivité. Et ce sont les députés de la nationalité roumaine qui réclamèrent énergiquement le maintien des lois autrichiennes, alléguant que c'était le vœu le plus ardent de leur nationalité. Et ils savaient ce qu'ils faisaient. Eux non plus n'ignoraient pas que le droit autrichien, devenu droit particulier, seconderait avec efficacité le particularisme politique auquel ils comptaient bien donner un caractère roumain.

Par contre, les Hongrois ne se rendirent pas compte de ce qu'ils faisaient en donnant satisfaction aux Roumains sur ce point. Ils ne voyaient pas que ceux-ci s'accrochaient avec tant de vivacité aux lois surannées de l'Autriche uniquement pour ne pas être soumis à la législation hongroise. Leur caractère chevaleresque les empêchait de prévoir que, plus tard, les Roumains se serviraient contre eux de leur propre longanimité et invoqueraient comme une preuve de la tyrannie

magyare la survivance du droit autrichien, qu'ils demandaient eux-mêmes.

En effet, les agitateurs roumains proclament dans le monde entier que les lois autrichiennes de Transylvanie sont des lois « exceptionnelles » maintenues par les oppresseurs hongrois, et qu'elles établissent de véritables états de siège. On se demandera peut-être comment le Code civil autrichien peut opprimer la nationalité roumaine; mais les agitateurs n'y regardent pas d'aussi près. Ils ne disent pas non plus que les pénalités de la patente autrichienne sont, sur plusieurs points, moins sévères que le code pénal hongrois et que, d'après celui-ci, les condamnés du procès intenté à l'occasion de la publication du *Memorandum* se seraient vu infliger des peines beaucoup plus fortes. Ils ne se plaignent pas de l'Autriche, bien qu'en Bucovine la patente impériale sur la presse admette la censure préalable, et réservent toute leur animosité pour les Hongrois qui n'ont cependant rien fait qui soit de nature à la susciter.

Pour juger équitablement cette question, il faut tenir compte des circonstances suivantes :

1° Les lois autrichiennes en vigueur en

Transylvanie s'étendent à la population entière, aux Magyars et aux Saxons aussi bien qu'aux Roumains. Il n'y a donc pas lieu d'y voir un état de siège contre ces derniers.

2° On sait que, des 2 millions 1/2 de Roumains que compte l'Etat hongrois, 1.100.000 seulement habitent la Transylvanie. Les 1.400.000 autres, c'est-à-dire plus de la moitié, se trouvent dans la Hongrie proprement dite où les lois autrichiennes n'existent plus depuis longtemps. Comment peut-on dès lors prétendre que celles-ci soient des lois exceptionnelles dirigées contre la race roumaine puisque la majorité des Roumains y ont été soustraits ?

3° A l'époque du rétablissement de la constitution hongroise, ce sont les députés roumains de la Transylvanie qui ont exigé le maintien de la législation autrichienne. Ce fait seul devrait suffire à démontrer que les Magyars ne l'ont pas laissée en vigueur en vue d'opprimer les Roumains.

L'existence des lois en question s'explique par la condescendance naivement exagérée des Hongrois et par leur ignorance des effets politiques des institutions judiciaires. Ils en sont punis. Que cela leur serve de leçon !

Heureusement pour eux, l'abrogation des lois autrichiennes figure au programme des agitateurs roumains. Car, sans cela, ces derniers ne manqueraient pas de protester contre les « atrocités magyares » lorsque le Parlement votera enfin l'application au pays entier de toutes les lois hongroises et la suppression des lois exceptionnelles de Transylvanie. C'est alors que la Ligue de Bucharest proclamerait sur tous les tons et dans toutes les langues européennes que les Magyars dépouillent la race roumaine de sa législation particulière.

L'idée de l'Empire d'Autriche n'existe plus qu'à l'état de souvenir dans la tête des rares survivants de la réaction viennoise. Mais les Roumains caressent encore cette idée et le droit autrichien est le dernier fil qui les y rattache. Ils demandent que ce dernier fil soit rompu. Les Hongrois ne demandent pas mieux.

Suivant un dicton allemand, la malveillance fait souvent le bien. Les agitateurs roumains veulent certainement nuire à la Hongrie. Mais, en réclamant l'abrogation des lois autrichiennes encore appliquées en Transylvanie, ils travaillent en réalité dans l'intérêt de l'Etat hongrois dont l'unité exige

l'uniformité des institutions législatives et judiciaires. Que le Gouvernement et le Parlement hongrois s'empressent donc de satisfaire aux réclamations malveillantes mais bienfaisantes de leurs « ennemis les plus intimes » !

TROISIÈME PARTIE

LA LUTTE DES RACES EN ORIENT

CHAPITRE PREMIER

LA LUTTE DES RACES ET L'ASSIMILATION EN GÉNÉRAL

La question roumaine n'est qu'un des phénomènes de la lutte des races et par là même cesse d'être purement une question entre Hongrois et Roumains. Elle ne s'étend pas seulement à la Hongrie, mais à tous les pays habités par la race roumaine. La lutte des races se poursuit dans tout l'Orient de l'Europe et amènera l'assimilation des éléments hétérogènes qui y vivent côte à côte, et qui finiront par former des nations nouvelles et vigoureuses.

Jamais une race sans mélange n'a constitué une grande nation. Les races pures ont disparu, ou sont tombées dans un état d'infériorité, pour se fondre en définitive avec d'autres races plusjeunes et plus fortes. En somme, il n'y a plus de races pures proprement dites en Europe, si ce n'est

dans quelques coins perdus des montagnes. Les derniers vestiges des Celtes qu'on rencontre dans les Pyrénées, en Basse-Bretagne, dans le Pays de Galles, dans l'île de Man, en Écosse et en Irlande, une fois qu'ils seront mis en contact avec la civilisation et avec d'autres races, disparaîtront pour se fondre avec les nations espagnole, française et anglaise.

Tous les peuples qui ont joué un rôle important dans l'histoire universelle étaient formés d'éléments hétérogènes. C'est du mélange des Latins, des Grecs, des Troyens, des Étrusques, des Sabins, d'autres encore, qu'est né le peuple romain. Fustel de Coulanges a établi d'une façon précise, que Rome n'était pas d'abord une ville, mais une union de villes (la ville latine du Mont Palatin, la ville étrusque de Cœlius, la ville sabine construite à l'endroit où s'éleva le Capitole), et que le Quirinal tire son nom du dieu sabin Quirinus. Chaque nationalité donne un roi à son tour, le premier est Latin, le deuxième Sabin, le cinquième Grec, le sixième Étrusque. La langue elle-même emprunte à chacun quelque chose : la grammaire et le vocabulaire latins dominent, mais une foule de mots, grecs et sabins s'y mé-

langent, sans compter les idiomes italiens du centre. Encore au temps d'Auguste, un grand nombre de familles illustres étaient d'origine étrangère; les Tullius et les Servilius étaient originaires d'Albe, les Aurélius descendaient des Sabins, les Octavius venaient de l'étranger.

Il est inutile de rappeler dans quelle mesure la migration des peuples au moyen age confondit les races les plus disparates. A la suite de ce nouveau mélange, les nations occidentales subirent une nouvelle transformation. Avant la conquête, la Gaule était habitée par les Celtes et, au Midi, par des colons grecs et latins. Sous le règne des empereurs, les Gaulois deviennent Romains et commencent à se latiniser. Les Germains apportent un élément nouveau, qui exerce son influence tant sur le peuple, que sur sa langue.

Dans les Iles Britanniques, qui constituaient la province la plus éloignée du centre de l'Empire, les souvenirs romains s'effacèrent plus vite; mais l'influence latine, au point de vue de la formation du peuple, ne disparut pas entièrement. Les habitants primitifs de race celtique furent soumis par les Saxons, et il en résulta un premier mé-

lange de races. Après les Saxons, vinrent, au XIe siècle, les Normands francisés de Guillaume le Conquérant, avec lesquels s'engagea la lutte d'où sortit le peuple anglais et la langue anglaise.

Les nations italienne et espagnole naquirent également à la suite des transformations les plus compliquées, dues aux invasions des Longobards, des Rugiens, des Goths et d'autres races germaniques.

En 1896, il y aura mille ans que les Magyars ont achevé l'occupation de leur patrie, alors que les grands peuples occidentaux ne formaient pas encore des nations unies, mais des îlots occupés par différentes races. Le royaume de Saint-Etienne fut fondé avant la conquête de l'Angleterre, à une époque où les Etats de l'Occident étaient encore polyglottes, où l'assimilation germanique n'était pas encore achevée, où des territoires allemands étaient encore peuplés de Slaves. Et pendant que l'Angleterre était encore le théâtre de la lutte violente des races, les rois de Hongrie étendaient leur domination jusqu'à l'Adriatique et la mer Noire.

Cependant, la formation des peuples occidentaux ne termine pas la lutte des races, et la loi, selon laquelle les peuples issus de

races différentes peuvent seuls devenir grands et puissants, subsiste toujours. Pacifique ou belliqueuse, la lutte des races est vieille comme l'humanité elle-même. Les races faibles disparaissent, soit qu'elles s'étiolent, soit que d'autres les absorbent; les races vigoureuses subsistent et s'accroissent, non seulement par la propagation naturelle, mais en même temps, par voie d'assimilation.

A l'Occident de l'Europe, la race celtique a vite cédé devant l'invasion des peuples indo-germains, peut-être parce qu'elle était trop pure. Mais la lutte n'a pas entièrement cessé et se poursuit encore sur la ligne de de démarcation franço-allemande.

Au centre, elle est engagée entre les races germaniques et les races slaves. L'Autriche semble devoir s'effondrer sous son fracas. La Hongrie aussi est devenue depuis plusieurs décades un nouveau champ de combat.

Quant à l'Orient, la loi qui pétrit les nations y fait son œuvre impitoyablement.

On peut, à la rigueur, considérer comme achevée l'évolution des peuples de l'Ouest. Mais, à partir de l'Autriche, le processus, en retard de plusieurs siècles, semble depuis quelque temps se précipiter vers le dénoue-

ment. Apparemment, un nouveau millier d'années amènera en Orient la formation de nations uniformes semblables à celles de l'Ouest. Le sort des races, de la race magyare, de la race roumaine, et des autres, dépend de la façon dont elles résisteront au courant. Les grandes lignes de la lutte ne se dessinent pas encore. Mais partout on en rencontre les symptômes. Les tendances panslaviste, daco-roumaines, slaves méridionales, tchèques, polonaises, slovènes, etc., en sont les différentes formes.

Dans le même pays, en Hongrie, par exemple, sans parler des manifestations bruyantes, les races se transforment, s'étendent ou se rétrécissent dans le silence, presque imperceptiblement.

La force assimilatrice irrésistible de la race magyare est de pure invention. Sur bien des points du royaume de Saint-Étienne, cette race a été absorbée. En Slavonie, elle est en partie devenue croate. En Transylvanie, elle a considérablement perdu du terrain depuis le commencement du XVIII[e] siècle. Dans le grand bassin hongrois du Centre, qui, il y a deux cents ans, était encore relié avec celui de l'extrémité transylvaine, une foule de communes

magyares se sont romanisées. Un grand nombre d'anciennes familles magyares ont oublié leur langue, et, parmi leurs descendants, on compte plusieurs champions du daco-roumanisme.

Aujourd'hui, la race magyare reprend le dessus, non parce qu'elle se sert des armes de l'État, mais parce que la chaleur et la lumière de sa culture supérieure pénètrent les nationalités.

L'évolution prochaine de la lutte des races en Orient, intéresse l'Europe entière. Pour les Hongrois, la question a un intérêt tout particulier puisqu'il s'agit de leur existence. Mais il convient de l'envisager à un point de vue général, et de montrer la lutte entre les races magyare et roumaine dans l'horizon européen. Il y a lieu de s'occuper surtout des forces et des facteurs propres à la conservation et à l'assimilation des races. Mais, pour bien saisir la question, il convient d'étudier d'abord à quel point en est l'assimilation en Hongrie, et ensuite de déterminer le rôle de la violence, dans la lutte des races. Car les Ligueurs de Bucharest accusent précisément les Hongrois d'employer la violence pour dépouiller les Roumains de leur nationalité.

CHAPITRE II

L'ASSIMILATION DES RACES EN HONGRIE

Si, en Hongrie, le mélange des races s'était effectué comme en France et dans les autres Etats occidentaux, si les Roumains, les Slovaques et les Serbes s'étaient fondus avec la race magyare, il en fût résulté assurément un peuple très intéressant et la nation hongroise serait alors bien plus grande et bien plus forte qu'elle ne l'est aujourd'hui car, en général, les peuples ainsi formés héritent des qualités les plus éminentes des races qui entrent dans leur composition. Le peuple hongrois aurait conservé ses principales qualités accrues, corrigées ou modifiées par celles des autres races. La langue hongroise serait pleine de mots slovaques, roumains et serbes.

Mais la race magyare, quoiqu'elle se soit beaucoup mêlée aux autres nationalités ne s'est pas fondue en elle et ne les a pas absor–

bées. Une nation commune et une langue commune ne sont pas sorties de leur cohabitation dix fois séculaire. L'assimilation, sous quelque forme que ce soit, est même très peu avancée.

En Gaule, la population entière apprit le latin dégénéré, la langue romane, et c'est de cette langue, modifiée par les influences germaniques et autres, que dérive la langue française. En Hongrie, la langue magyare n'est parlée que par une très minime fraction des nationalités, ainsi que l'indiquent les chiffres ci-dessous qui datent de 1890.

Parlent la langue magyare :

500.271	Allemands . . .	25,16 0/0
227.548	Slovaques . . .	12 0/0
179.883	Roumains . . .	6,95 0/0

Il ne saurait donc être question ni d'assimilation des races ni de formation d'une langue commune, d'autant plus que les progrès sont extrêmement lents. En 1880 la langue magyare était parlée par :

377.041	Allemands . . .	20,16 0/0
176.693	Slovaques . . .	9,53 0/0
137.252	Roumains . . .	5,71 0/0

L'augmentation décennale est donc de :

120.230	Allemands . . .	5 0/0
50.855	Slovaques. . . .	2,47 0/0
32.631	Roumains . . .	1,24 0/0

Ces chiffres prouvent avec quelle lenteur progresse même la simple extension de la langue officielle de l'Etat,ce qui n'implique pas encore le mélange des races.

La Belgique est le seul Etat occidental où le mélange des races soit aussi arriéré qu'en Hongrie. D'après le recensement de 1890, sur une population de 6.069.321 habitants, 2.744.271 ne parlaient que le flamand, 2.485.072 ne parlaient que le français et 32.206 ne parlaient que l'allemand. Le nombre de ceux qui parlaient le français et le flamand ne dépassait pas 700.997, soit 11,15 0/0 de la population totale.

Plusieurs causes expliquent la non-assimilation des races en Belgique. D'abord, ce pays est situé aux confins de trois territoires de langues. Là se rencontrent le français, l'allemand et le plattdeutsch. Là sont en contact deux dialectes particuliers du français et de l'allemand : le wallon et le flamand. Derrière chacun de ces dialectes

s'étendent les langues connexes et, pour le français et l'allemand, les deux nations les plus civilisées du continent. De là, l'inévitable lenteur du processus.

D'une autre part, les basses classes de la population en Belgique ne commencent à se polir que depuis peu; le nombre des analphabètes tend à diminuer; en 1866, il représentait encore 42 0/0 de la population au-dessus de sept ans; or, le nombre des enfants au-dessous de cet âge ne s'élevait pas à moins de 900.000. Et cependant les races de Belgique sont en contact avec les plus grandes civilisations du continent; la population flamandes elle-même est pénétrée de la civilisation néerlandaise et allemande. Mais au-dessus d'un certain degré de culture, lorsque des forces pour ainsi dire égales se trouvent en présence, l'assimilation est très lente quand elle n'est pas impossible.

Quoi qu'il en soit la cause principale de la non-assimilation des races en Belgique se trouve dans la séparation presque absolue des territoires de langues. Partout, on peut facilement suivre la ligne de démarcation. Le territoire allemand s'étend d'Aix-la-Chapelle à Maëstricht. Le territoire flamand occupe les plaines les plus fertiles de la Belgique en

un seul tenant. Le territoire français, l'angle wallon, forme un triangle équilatéral dont la base repose sur la France de Mons à Longwy et qui remonte jusqu'à Liège. Chacun de ces trois territoires, excepté les grandes villes, n'est habité que par une seule et même race; le manque de contact explique donc parfaitement que les races et les langues se conservent sans mélange. En Hongrie et en Transylvanie, la séparation géographique des langues existe, mais sur aucun point du royaume de Saint-Etienne, la Croatie exceptée, la séparation n'est aussi absolue qu'en Belgique.

L'assimilation des races et des langues belges ne peut avoir lieu que dans les villes, car c'est là seulement que les races se rencontrent. Sur les 700.997 habitants qui parlent le flamand et le français, 517.570 habitent les villes. Très caractéristique est la manière dont se répartit à ce point de vue la population de Bruxelles. Celle-ci s'élève à 176.138 habitants dont 35.505 ne parlent que le français, 40.502 ne parlent que le flamand, 90.420 (51,12 0/0) parlent deux langues et 5.226 parlent le flamand, le français et l'allemand. Il n'y a donc qu'environ 40.000 habitants (29 0/0) ignorant la langue

française, le reste de la population (71 0/0) accuse un fort mélange des races. Il en est de même dans les autres villes.

Quant aux 183.427 Belges parlant le français et le flamand et n'habitant pas les villes, on peut dire, sans crainte de se tromper et bien que la statistique soit muette sur ce point, qu'ils se composent en majeure partie de Flamands provinciaux appartenant à la classe instruite. Ce qui est certain, c'est que, en Belgique aussi, le relèvement du degré de culture influe sur le mélange des races qui, vu la puissance assimilatrice des villes, ne manquera pas de prendre bientôt de plus grandes proportions. Le fait que le nombre des habitants parlant le flamand et le français s'est augmenté, de 6 0/0 en 1866, à 11 0/0 en 1890 en est une preuve évidente.

En Transylvanie, les centres intellectuels sont plus faibles et ne pourront exercer le même degré d'influence sur le mélange des races. Le peu de Roumains qui parlent la langue magyare sont également habitants des villes ou appartiennent à la classe instruite. Ce qui retarde surtout l'assimilation, c'est que, tant en Transylvanie que dans la Hongrie proprement dite, une très minime partie des Roumains habite les villes. En Belgique,

au contraire, on compte parmi la population des villes 1.270.000 habitants ne parlant que le flamand et 507.570 parlant le flamand et le français. On peut donc s'y attendre à de plus grands résultats qu'en Transylvanie où la race qui constitue la majorité de la population vit loin des villes.

A cette circonstance vient se joindre une considération géographique. En Transylvanie la race roumaine occupe principalement les contrées montagneuses. La culture intellectuelle, quelle qu'en soit la langue, magyare, allemande ou roumaine, y trouve très difficilement accès.

Aussi, lorsqu'ils parlent de magyarisation violente, les agitateurs roumains n'ont-ils d'autre but que de mystifier l'Europe. La vérité, c'est que les Roumains ne se magyarisent nullement, ni par la violence ni volontairement. La très faible fraction qui parle la langue magyare appartient soit à la classe instruite soit à la population des villes. Dans les villes, la culture magyare fait des progrès; mais, au dehors, dans les villages montagnards, dans les grandes masses de la population roumaine, on ne trouve aucune trace de l'extension de la langue magyare.

Au printemps, il faut que les rayons so-

laires soient bien ardents pour fondre les neiges accumulées pendant l'hiver. Le soleil levant de la culture intellectuelle doit répandre une chaleur bien plus intense encore pour pénétrer les masses que la civilisation a toujours laissées intactes. Surtout lorsque, géographiquement ou topographiquement, elles sont pour ainsi dire inaccessibles.

Le soleil brillant de la civilisation anglaise luit depuis des siècles à l'horizon de l'Irlande et cependant il n'a pu transformer jusqu'à présent les Celtes des monts de Kerry.

Il est impossible de calculer à quel degré devrait s'élever la culture en Transylvanie et combien de siècles il lui faudrait pour réaliser la transformation radicale de la race et de la langue des Roumains des montagnes. Il n'est pas de Hongrois assez optimiste ou chauviniste pour admettre, même en rêve, que plusieurs siècles suffisent à réaliser l'assimilation de la race roumaine de Transylvanie au profit de la race magyare. Mais la grande loi éternelle de la civilisation s'imposera là comme ailleurs. Le mélange des races et des langues s'y fera comme en Occident. Mais les civilisations, même puissantes, n'agissent qu'avec le temps. La race

roumaine n'a donc rien à craindre si elle sait tenir sa place. Mais la race qui reste en arrière au point de vue du développement intellectuel succombera forcément dans la grande lutte qui détruit les peuples, que ce soit la race roumaine ou la race magyare, la loi est inexorable.

CHAPITRE III

LA VIOLENCE DANS LA LUTTE DES RACES

C'est une grande erreur de croire qu'il est possible, par l'emploi de la violence, de transformer et de dépouiller de leur individualité des races et des peuples vigoureux. L'histoire cite bien l'exemple de races victimes de la violence, mais elles ont toutes été soit exterminées, soit transplantées.

Rome n'exerçait généralement pas sa politique d'assimilation par des moyens violents. L'Empire donne une preuve très grave de sa décadence en imposant la grammaire latine aux vaincus pour les plier plus vite à la nationalité romaine. La loi, immortalisée par Suétone, selon laquelle il fallait savoir le latin pour être citoyen romain date des temps les plus sombres du césarisme. L'histoire a cependant noté des cas où Rome extermina ou colonisa des races entières.

C'est cet exemple que de nos jours la Russie remet en application.

Quant à l'absorption, à l'assimilation, c'est le résultat par excellence de la lutte des civilisations et il faut des circonstances exceptionnelles pour que l'emploi de la violence y conduise. Il faut notamment que la race qui emploie la violence possède en même temps la supériorité intellectuelle ou bien une supériorité numérique immense, comme les Turcs, par exemple qui en Anatolie, ont entièrement absorbé les Grecs beaucoup plus cultivés. Mais généralement la violence, à moins de combattre jusqu'à l'extrémité, donne des résultats soit insignifiants soit même, par suite de la réaction, contraires à ceux qu'elle poursuivait.

Ces vérités suffiraient à démontrer combien sont peu fondées les accusations des Roumains qui reprochent à la Hongrie d'employer la violence pour absorber la race roumaine. Ces accusations supposent une ignorance complète de l'ethnologie ; elles supposent que ni en France, ni en Allemagne, ni ailleurs on ne connaît l'histoire et les lois de la formation des peuples. On ne saurait expliquer autrement l'audace avec laquelle les agitateurs roumains se plaignent, dans

les journaux européens et surtout dans les journaux français que les Magyars travaillent à l'extirpation de la langue roumaine en Hongrie.

Les Français sont peut-être particulièrement sensibles à ces plaintes parce qu'ils savent par expérience à quelles persécutions leur langue est sujette en Alsace et en Lorraine. En effet, dans ces deux dernières provinces, la germanisation se poursuit avec énergie et d'une façon systématique. On ne peut nier que déjà elle n'ait donné des résultats. Mais ce n'est pas encore la lutte exterminatrice, la lutte qui emploie les moyens cruels, comme celle qui se livre actuellement dans le duché de Posen. Là, depuis que tous les moyens dont disposent l'Etat et l'administration se sont révélés impuissants, l'Allemagne a commencé l'extermination de la race polonaise. Un emprunt de 100 millions de marcks a été contracté par M. de Bismarck pour racheter les propriétés polonaises et y créer des colonies allemandes.

On pourrait croire que c'est là le dernier mot de la lutte et qu'il soit impossible d'aller plus loin. Un simple regard jeté sur l'histoire contemporaine de la Russie suffit

pour convaincre que les moyens de germanisation employés par l'Allemagne sont bien rudimentaires auprès de ceux qui servent dans l'Empire des Tsars à renforcer la grande race russe par l'absorption de toutes les autres races. Chacun sait à quel point sont opprimés les Polonais. Non seulement leur langue est exclue des écoles et même des églises, mais ils sont persécutés dans leur religion et contraints de vendre leurs propriétés. La russification se poursuit également dans les provinces de la Baltique avec la plus grande violence. Il en est de même en Bessarabie où les cris de douleur même sont étouffés par la suppression de tout journal roumain.

Dans son ouvrage déjà cité, M. le sénateur Soimescu dépeint à ses concitoyens le sort des Roumains en Bessarabie et compare la façon dont ils sont traités en Russie avec l'attitude qu'observe la Hongrie à leur égard.

« Nous ne nous occupons pas assez, écrit-il, de nos frères d'au delà du Pruth qui gémissent sous le joug russe et nous gardons toute notre sympathie pour ceux qui habitent de l'autre côté des Carpathes, quoique jamais ni la Transylvanie, ni le Banat

n'aient constitué comme la Bessarabie, une partie intégrante de l'État roumain. En dépit de la pression magyare, la race roumaine ne dépérit pas en Hongrie et lutte virilement avec les armes légales et constitutionnelles pour conserver sa langue et sa nationalité.

« Il n'en est pas de même en Bessarabie.

« La sympathie que nous ressentons pour nos frères de Hongrie est surtout entretenue par les fréquents rapports économiques et intellectuels entre la Transylvanie et la Roumanie, par le mouvement continu d'immigration à travers les Carpathes. Les immigrés trouvent chez nous bon accueil, chances de fortune, position sociale, et exercent même une certaine influence sur notre politique. Il s'y plaisent donc et y restent. Mais, quoi de plus naturel ! ils n'oublient pas pour cela leur terre natale, leurs aspirations intimes se portent au delà des monts et ils s'efforcent de créer un mouvement national, conforme à leurs sentiments.

« Si cette communauté d'idées se mouvait dans les limites du domaine intellectuel sans attenter aux relations internationales entre la Roumanie et la monarchie austro-hongroise, il n'y aurait aucune objection à

soulever. Mais la plus grande preuve de sympathie que nous puissions donner à nos frères de Hongrie et le plus grand service que nous puissions leur rendre, c'est de ne pas éveiller en eux des illusions qu'on ne peut réaliser sans gâter leurs rapports avec les Hongrois, sans susciter la défiance de ces derniers et leur donner le droit de soupçonner que nous travaillons au renversement de la monarchie voisine et que nous nous sommes faits les instruments de la Russie. Plus les Hongrois se fieront à la loyauté des Roumains et plus leur chauvinisme s'apaisera jusqu'au moment où ils finiront par reconnaître qu'en face du panslavisme qui les menace au même titre, la fraternisation des Hongrois et des Roumains cantonnés dans les forteresses naturelles des Carpathes est la barrière la plus puissante à opposer à l'invasion russe et la plus sûre garantie de leur existence future. »

Ces avertissements n'ont pas trouvé d'écho en Roumanie. La société roumaine ne semble pas se préoccuper le moins du monde des frères de Bessarabie dont le sort est réellement pitoyable. Tout récemment encore, les livres et les journaux venant de l'étranger étaient confisqués à la frontière, les livres

roumains d'enseignement étaient exclus des écoles. C'est seulement depuis peu que, le gouvernement russe en autorise l'importation sous contrôle. Cette grâce a paru si grande à la Ligue de Bucharest que dans son assemblée du 14 juin 1895, elle vota des remerciements au Tsar. Quels témoignages de reconnaissance ne devrait-elle pas manifester au gouvernement hongrois qui n'autorise pas seulement l'importation des livres et journaux roumains, mais qui tolère sur son propre territoire les objurgations d'une presse insolente contre l'unité et l'intégrité de l'État ! Mais, en dépit des remerciements de la Ligue, la russification violente ne suit pas moins son cours dans la Bessarabie où les anciens popes seuls ont le droit d'officier en langue roumaine tandis que les nouveaux doivent se servir du russe dans leurs églises.

Et pourtant le nom de tyrans n'existe que pour les Hongrois, bien qu'ils n'aient jamais commis un seul acte de violence contre la langue roumaine, bien que les Roumains puissent avoir des établissements scolaires où l'enseignement secondaire est donné dans leur langue ! Plus de trois mille écoles primaires roumaines, un grand nom-

bre d'institutions financières en pleine prospérité, une presse roumaine aussi libre que la presse magyare, l'essor intellectuel roumain incomparablement supérieur en Transylvanie à celui de la Roumanie, tels sont les faits qui proclament hautement la tyrannie hongroise ! Des banques se fondent pour exproprier les biens de la race magyare au profit des Roumains; les Hongrois laissent faire : c'est là leur cruauté! Ils assistent avec indifférence à la perte de tel de leurs derniers bastions : on les accuse d'exterminer la race roumaine! Des journaux roumains peuvent propager quotidiennement les idées du daco-roumanisme; mais si, allant jusqu'à attaquer ouvertement l'intégrité de l'État et menacer l'unité de la nation, les auteurs sont poursuivis par la justice et frappés de punitions relativement légères, alors on crie à la barbarie!

Tels sont les Hongrois. Tels ils ont été dans le passé. Tels ils resteront dans l'avenir. Tout excités qu'ils puissent être par des accusations aussi perfides, ils se garderont bien de sortir du terrain de l'égalité et de la liberté. Non seulement parce que la tyrannie est incompatible avec leur amour de la légalité et parce qu'il leur répugne d'imiter

les exemples de brutalité, mais parce qu'ils savent bien que les moyens violents d'absorption sont ordinairement sans succès et amènent souvent des résultats contraires. L'histoire le leur enseigne aussi bien que les expériences contemporaines. Il est faux que l'unité de langue ait été obtenue en France par des procédés conscients et systématiques d'assimilation. Dès le XIe siècle cette unité existait en grande partie et les restes celtiques et germaniques tendaient à disparaître. Bien des gens confondent l'unité de langue avec l'unité de la nation française qui n'a pu, en effet, l'emporter sur le provincialisme que grâce à une politique nettement arrêtée. Ce n'est pas davantage la violence mais la culture qui a produit la fusion des Slaves du Nord-Est. Partout c'est la culture qui a engendré les langues et les nations uniformes et il en sera toujours ainsi. On peut bien provoquer certains résultats passagers sur les frontières de langues, ce qui a lieu, par exemple, dans l'Alsace-Lorraine et dans le duché de Posen. Les frontières de langues ont toujours été sujettes à des fluctuations. Mais l'exemple de la Russie prouve que les moyens arbitraires les plus violents sont sans succès sur les races vigou-

reuses et numériquement considérables. Les Polonais sont aujourd'hui plus forts qu'avant l'ère des persécutions; leur supériorité économique sur les Russes est incontestable. On sait enfin que tous les efforts de l'Allemagne sont insuffisants pour germaniser le duché de Posen.

En Bessarabie, la Russie peut réussir parce qu'elle pèse de tout son poids immense sur quelques centaines de milliers de Roumains. Les petits blocs de peuples peuvent s'effriter sous le poids d'influences colossales. Mais l'absorption des races nombreuses ne peut s'effectuer qu'à l'aide de la supériorité de culture et à la condition qu'elles ne réagissent pas.

Il est donc absurde de prétendre que les Magyars, quelques violents moyens qu'ils emploient, puissent dépouiller de leur langue et de leur nationalité deux millions et demi de Roumains. La violence des Hongrois est une nouvelle calomnie daco-roumaine en même temps qu'une incompréhensible dénonciation que l'histoire repousse.

CHAPITRE IV

LES FORCES CONSERVATRICES DES RACES

(*Religion et idée nationales.*)

a) La religion dans la lutte des races.

On sait quel rôle important jouent les religions dans la vie des peuples, des nations et des races. Dans l'antiquité, ce rôle était presque exclusif. La religion constituait le seul lien qui unissait les peuples. Rome dut son extension et sa domination universelle surtout à cette circonstance qu'elle acceptait les dieux et les cultes des vaincus. Dès le début, raconte un auteur déjà mentionné, elle s'approprie le culte du dieu sabin Consus, puis du dieu sabin Quirinus. Le but était de créer entre les Sabins et les Latins un lien intime. Elle attaque la ville d'Albe, dont elle n'était elle-même alors qu'une colonie, pour lui prendre ses dieux dont la

possession lui donnait une situation prépondérante. Rome vainquit autant de dieux et de religions que de villes et de provinces. Elle s'empara du Jupiter de Præneste, de la Junon de Lanuvium et de la Vénus des Sarmates. Puis, plaçant les dieux des pays conquis parmi les siens, elle réalisa l'unité politique des vainqueurs et des vaincus.

Au moyen âge, la religion divisa plutôt les peuples qu'elle ne les unit. Les luttes religieuses de cette époque sont les conséquences du fanatisme. Les souverains et les nations n'observent plus le principe romain selon lequel la religion ne peut devenir la base solide de l'unité politique qu'en respectant les différents cultes et non en les détruisant. Le moyen âge est une suite d'efforts en vue de l'extermination des religions.

La Réforme ne divisa pas les peuples au point de vue religieux seulement, mais aussi au point de vue politique. Là où elle fut étouffée dans son germe, en France par exemple, la nation gagna en unité politique ce qu'elle perdait en liberté de penser. Là où la tactique réclamait la division des forces, comme en Hongrie, la Réforme eut des conséquences politiques très bienfaisantes. Par contre, le protestantisme est pour beau-

coup dans la décentralisation et le morcellement de l'Allemagne d'alors.

Aujourd'hui encore, la religion n'a pas perdu toute son importance dans la lutte des races et des peuples. Aujourd'hui encore, elle a la force d'unir comme à Rome et de diviser comme au moyen âge. En Allemagne, le catholicisme, non par sa nature mais par sa situation, produit des effets dissolvants. De même en Irlande où il est un élément de division pour l'unité politique anglaise. Par contre, en France, il est l'une des bases les plus solides de l'unité nationale.

En Hongrie, il est certain que le catholicisme a été d'une grande utilité politique. L'Etat hongrois est né dans son sein. Si, au lieu de s'allier à l'Eglise romaine, le roi saint Etienne se fût allié à l'Eglise grecque, la Hongrie serait restée au point de vue de la civilisation au même niveau que les peuples balkaniques et aurait été submergée par le slavisme comme sa parente, la nation bulgare.

C'est encore le catholicisme qui donne de la cohésion aux Polonais pour combattre la russification. C'est pourquoi le gouvernement russe s'acharne également contre la

religion catholique et la langue polonaise. On en peut dire autant des Ruthènes unis avec l'Eglise romaine et qui ne se distinguent plus des Russes que par leur religion.

Mais le plus éclatant exemple de la force conservatrice du catholicisme est fourni par l'Irlande. Les Irlandais ont perdu leur langue maternelle depuis longtemps. A peine si 100.000 d'entre eux la parlent encore dans les monts de Kerry. O'Connell se servait de la langue anglaise dans ses éloquentes philippiques contre l'Angleterre. Où donc s'est réfugiée l'individualité nationale irlandaise? Uniquement dans le catholicisme. La religion d'Etat que Gladstone abolit en 1873 représentait l'oppression ; le catholicisme s'identifiait avec les intérêts de l'Irlande. Quiconque faisait partie de l'Eglise anglicane ne pouvait être Irlandais ; la population catholique de l'Irlande constituait seule et constitue encore aujourd'hui la nation irlandaise.

Le catholicisme possède donc, comme les autres religions, la force de conserver les nations et les races. Il n'a qu'un inconvénient qui lui vient précisément de son caractère universel : c'est qu'à l'encontre de toute autre religion il ne se prête pas à la

formation d'Eglises nationales. Tout essai de décentralisation catholique a échoué forcément, à cause de l'essence même du catholicisme et de son universalité dogmatique. Le febronianisme, qui est peut-être la plus considérable tentative de décentralisation nationale du catholicisme, est resté sans résultats malgré ses succès apparents. Le gallicanisme a bien laissé quelque trace derrière lui, mais il est resté sans conséquence profonde au point de vue de l'indépendance de l'Eglise française.

L'Eglise hongroise, au moment même de sa création, portait en elle le germe du séparatisme. Les droits exceptionnels, dits apostoliques, des rois de Hongrie prévoyaient en quelque sorte le développement particulier de l'Eglise catholique hongroise à l'égard de Rome. Dès le début, le catholicisme fut en Hongrie religion d'Etat, mais il ne put devenir Eglise nationale malgré ce juste point de départ.

Ce n'est pas un reproche adressé au catholicisme, puisque son incapacité à former des Eglises nationales tient précisément à la généralité de son caractère. C'est un fait que la raison politique constate.

Certaines autres religions sont particuliè-

rement propres à se fondre avec l'Etat et à servir les intérêts politiques. L'Angleterre doit en grande partie sa grandeur à la nationalisation de son Eglise qui est devenue l'un des plus puissants facteurs dont l'Etat pût se servir pour arriver à ses fins. Le protestantisme sait aussi se plier aux exigences nationales et politiques ; il l'a prouvé en Allemagne. L'histoire du protestantisme hongrois indique également qu'il peut s'assimiler avec les aspirations nationales.

Toutefois, et depuis la chute de l'Empire romain, la force cohérente de la religion n'est restée nulle part aussi puissante qu'à l'Est de l'Europe. Les peuples latins de l'Occident, les Français, les Italiens, les Espagnols ont adopté les institutions politiques de Rome ; *mais c'est l'Orient qui a hérité de son esprit religieux*. L'Empire grec a prouvé que, sinon la civilisation, du moins la manière romaine d'envisager la religion était passée de Rome à Byzance. L'Empire romain occidental ne put faire entrer le catholicisme dans son organisation politique ; l'Empire d'Orient sut y adapter ses institutions politiques et nationales. La rupture avec le centre de l'Eglise catholique fut pour l'Orient un avantage politique.

L'idée romaine de l'unité religieuse est le seul héritage que l'Empire byzantin ait laissé aux peuples orientaux. — L'Empire d'Occident légua aux peuples latins une langue, une civilisation avancée et des institutions développées. L'Empire grec laissa derrière lui peu de tout cela, mais il transmit à ses héritiers la puissance unificatrice de la religion. La langue grecque n'eut pas de descendants directs comme la langue latine en eut à l'Occident. Mais la religion grecque eut un don plus précieux peut-être au point de vue politique, car en elle réside la force qui alimente la grande conception de l'unité slave. Tandis que, malgré la parenté de races et de langue, les Slaves catholiques n'ont jamais pu être gagnés au panslavisme, la religion grecque attire vers la Russie des races de langue différente, telles que la race roumaine.

La question des Roumains de Transylvanie est intimement liée à la question religieuse. La communauté de religion s'ajoute en effet à la communauté de race et de langue pour porter à l'unité les Roumains habitant de chaque côté des Carpathes. De plus, la communauté de religion porte les uns et les autres vers la Russie.

Si les Roumains de Transylvanie étaient protestants, la question roumaine n'y existerait pas. La religion constitue en Orient le lien le plus étroit ; il n'est pas d'institution nationale, politique ou sociale qui soit aussi puissante. La parenté de race et la communauté de langue ne peuvent elles-mêmes lui être comparées. Les Roumains protestants ne tourneraient pas leurs aspirations vers la Russie ni même vers la Roumanie orthodoxe. Le protestantisme les aurait attachés à l'Etat hongrois depuis longtemps.

Pourquoi n'en a-t-il pas été ainsi, en partie tout au moins, avec le catholicisme? Lorsque la Cour de Vienne s'allia avec le Vatican pour reconquérir les Roumains de Transylvanie à l'Eglise romaine, on eût été en droit de supposer qu'il en résulterait indirectement un certain avantage pour l'unité de l'Etat hongrois. Certes, ce n'était l'intention ni de Rome ni de la réaction viennoise. Mais, dans la pratique, la catholicisation pouvait profiter à la Hongrie.

Il n'en fut rien; au contraire, c'est le catholicisme qui éveilla chez les Roumains le sentiment de leur nationalité et leur donna la conscience de leur origine latine. C'est le catholicisme qui créa le premier

lien entra la race roumaine et les antiques traditions de Rome. La religion grecque semblait avoir détaché à tout jamais les Roumains de la civilisation occidentale et tant qu'ils lui appartinrent exclusivement, l'idée nationale n'exista pas chez eux à l'état conscient.

C'est donc parce qu'il éveilla dans les Roumains le sentiment de leur nationalité que le catholicisme ne peut être opposé à leurs aspirations nationales. D'ailleurs, il ne s'étendit pas jusqu'aux dehors et les concessions faites par Rome sur le chapitre du célibat ecclésiastique et de la liturgie empêchèrent l'identification complète du catholicisme roumain et du catholicisme magyar. De son côté, l'Etat hongrois s'empressa d'affranchir les Roumains de la liturgie slave par une loi qui organise sur une base nationale la confession des Roumains appartenant à l'Eglise orthodoxe. Or, les dehors du culte sont très importants au point de vue des effets politiques et sociaux de la religion. Abstraction faite de son rôle dans le réveil du sentiment national, le catholicisme, pour ne s'être pas étendu aux dehors du culte, ne rapprocha pas les Roumains qui l'embrassèrent de la population

catholique qui constitue la majeure partie de la nation hongroise.

De cette façon, les Roumains de Hongrie ne possèdent pas une force dans la religion orthodoxe seulement, mais aussi dans le catholicisme. Celui-ci joue chez eux le même rôle qu'en Irlande. Il y devient un facteur de la conservation des races.

On voit donc que la religion est appelée à jouer, dans tout l'Orient et surtout en Hongrie, un rôle considérable dans la lutte des races. On ne saurait nier que ce rôle est défavorable aux intérêts de la nation hongroise.

b) L'idée nationale dans la lutte des races

L'idée nationale est une des forces les plus propres à la conservation des races; isolée, elle n'y a jamais suffi ; mais aujourd'hui encore elle prend place parmi les facteurs décisifs. La conscience nationale qui s'appuie sur la culture intellectuelle, sur la littérature et sur les arts est presque invincible et empêche qu'une race, même peu

nombreuse, soit absorbée par une autre race plus importante. C'est surtout à cause de la conscience de leur nationalité et de leur culture développée que le germanisme ne peut s'assimiler les Slaves occidentaux, notamment les Tchèques et les Moraves. L'idée nationale peut donc arrêter l'assimilation des races en Orient. Mais cette barrière n'est pas insurmontable. Le temps peut en avoir raison.

L'esprit public a été conduit en Europe pendant les derniers mille ans par trois ordres d'idées : la religion, la nation et la liberté. A différentes époques, chacune de ces notions a prévalu à son tour, mais non point exclusivement et d'une façon absolue. On a vu le rôle de l'idée religieuse dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes. Ce rôle n'a jamais été exclusif et rien n'indique qu'il puisse jamais l'être. Même aux époques où la religion était prépondérante, l'idée nationale et l'aspiration à la liberté rivalisaient avec elle. C'est une erreur de croire que l'idée nationale surtout soit une invention récente et qu'elle n'ait pas toujours lutté victorieusement parfois, contre l'idée religieuse.

Au moyen age l'État territorial fut une

conséquence inévitable de l'invasion des barbares. La grande révolution de l'humanité lança les peuples inconnus du Nord et de l'Est sur l'Empire romain à son déclin. Cet Empire était ébranlé dans ses fondements, mais il répandait encore de la lumière : la lumière de la civilisation, la seule lumière qui existât alors en Europe. Les peuples barbares, tels les papillons de nuit, sortirent de leur obscurité pour tourner autour de cette lumière qu'ils finirent par éteindre. Le trouble fut général, comme à la suite d'un cataclysme. La secousse bouleversa les couches de peuples qui furent précipités les uns sur les autres. Ceux-ci furent violemment refoulés, ceux-là écrasés par les masses accumulées sur eux. La face du continent se transforma de fond en comble. Sur les ruines de l'Empire romain qui ne connaissait qu'une seule nationalité surgirent de nouveaux États dans lesquels les races les plus disparates se trouvaient mélangées. Les liens qui unissaient les citoyens de Rome n'existaient plus. L'idée de l'État territorial les remplaça.

Néanmoins, les forces qui sont au service de l'idée nationale ne restaient pas en repos.

La cristallisation ne se fit pas sur la base de la territorialité. Les paroles de saint Étienne relatives au *regnum unius linguæ* n indiquent pas la mort de l'idée nationale. Celle-ci agissait en Hongrie il y a mille ans et n'a pas cessé d'y agir. Aujourd'hui, son action y est certainement plus consciente mais uniquement parce que l'humanité se rend maintenant mieux compte des buts vers lesquels, dans l'obscurité du moyen âge, son instinct seul la guidait. Il est certain qu'alors l'idée nationale ne reposait pas toujours sur la conscience de la race mais plutôt sur la communauté de langue. C'est ainsi qu'après avoir perdu leur langue et s'être francisés, les Normands se prirent de haine contre les Anglo-Saxons, leurs parents.

D'ailleurs, les idées religieuses recélaient souvent des tendances nationales et des aspirations vers la liberté. Ce fut le cas de la Réforme. Sans parler de la grande guerre religieuse de l'Allemagne ni de l'histoire du protestantisme en France, l'agitation religieuse en Hongrie cachait également des idées nationales et libérales ; les traités de paix de Vienne et de Linz n'ont pas fait triompher que le protestantisme mais aussi les intérêts nationaux et ceux de la liberté.

Le fanatisme catholique atteignit son apogée au temps des croisades; mais les XIe, XIIe et XIIIe siècles portent déjà en eux les germes de la Réforme.

Chose curieuse, l'idée religieuse finit par trouver une alliée dans l'idée nationale, son ancienne rivale. Sous l'influence de cette dernière, les Églises nationales se fondent: l'anglicanisme en Angleterre, le gallicanisme en France et, dans les pays protestants et orthodoxes, le sentiment religieux se développe et se renforce. C'est donc l'idée nationale et, en partie, l'idée de liberté qui sauvèrent de la chute les idées religieuses en décadence après l'époque des croisades.

Lorsque l'idée nationale prévalut, elle ne s'empara pas non plus exclusivement de l'esprit public. Elle fut limitée par l'idée de la liberté et l'idée religieuse tout comme cette dernière l'avait été autrefois par les deux autres. Actuellement, l'idée nationale domine encore, mais les symptômes de sa décadence se rencontrent sur tous les points. Les grands et sanglants combats qui se sont livrés en son nom depuis le siècle dernier ont refoulé à l'arrière-plan l'idée de religion et même celle de liberté. Mais rien ne prouve autant sa décadence que ce fait qu'elle s'ap-

puie aujourd'hui sur sa rivale, l'idée religieuse, qui, parfois, l'emporte sur elle.

D'autre part, l'idée de la liberté s'efforce de prévaloir. Depuis Gladstone elle affaiblit en Angleterre l'idée nationale et impose des concessions à l'égard de l'Irlande.

Malheureusement, il ne semble pas que les amis du progrès puissent saluer encore l'avènement de la liberté car, dans toute l'Europe, on peut constater cet anachronisme affligeant que l'idée religieuse devient la béquille sur laquelle s'appuie l'idée nationale mourante.

De plus, une nouvelle idée, l'idée du socialisme, vient d'entrer en lice. Chaque pas que celui-ci accomplit sur sa route, encore incalculable, refoule violemment l'idée nationale et sa nouvelle alliée l'idée religieuse, et même les conquêtes de l'époque triomphale de la liberté. Les mystères de l'avenir ne peuvent être sondés. Toutefois, il n'est pas douteux que les grandes questions sociales vont miner encore davantage le terrain sous les vieilles idées déjà affaiblies. Le socialisme occidental commence à user l'antagonisme des nations, ce qui prouve la décadence de l'idée nationale chez les peuples qui marchent en tête de la civilisation.

Quant au nihilisme, cette forme sauvage du socialisme septentrional, il est l'ennemi le plus acharné de l'idée nationale slave.

Peut-être que, dans un avenir peu éloigné, les races ne lutteront plus que par leur culture, lutte qui a toujours existé et qui existera tant qu'il y aura sur la terre des races différentes. Dans cette lutte aussi, les races faibles succomberont, non sous la force des armes et de la violence, mais sous l'influence des forces transformatrices qui, sur notre planète, ne permettent pas qu'il y ait un seul instant de repos ni dans le monde physique ni dans le monde moral, car elles tendent sans relâche à la perfection et à l'unité.

CHAPITRE V

LA CULTURE ET LA FORTUNE DANS LA LUTTE DES RACES

a) La culture.

L'histoire tout entière enseigne que le degré de culture et la fortune ont toujours joué un rôle décisif dans la lutte des races et dans la formation des peuples. Les conquérants les plus puissants, lorsqu'ils ont trouvé chez les vaincus une culture développée, ont été absorbés par cette culture ou tout au moins se la sont appropriée. A la suite de la conquête de la Grèce, Rome subit une transformation radicale sous la puissance de la culture hellénique. La civilisation et la société gallo-romaines absorbèrent entièrement les Francs qui conquirent la Gaule. Les peuples sans culture n'ont pas de force conquérante et il arrive que des

12.

masses immenses absorbent des éléments cultivés trop peu nombreux et que la barbarie triomphe de la civilisation ; celle-ci n'en exerce pas moins son influence. Les foules grossières de l'invasion ne purent anéantir la civilisation romaine car, si elles détruisirent plus d'un de ses foyers, la flamme expirante de la civilisation se ralluma d'elle-même.

La culture ne cessera pas d'avoir dans l'avenir l'importance qu'elle a eue dans le passé. C'est elle qui contribuera le plus puissamment au mélange des races et à la formation des peuples en Orient comme elle l'a fait en Occident.

La nation hongroise peut envisager avec calme la lutte pacifique qui doit fondre ensemble les peuples orientaux. Elle n'a rien à craindre de cette lutte, elle ne peut qu'y gagner. Elle peut se dire avec fierté que c'est à ses frontières que sont placées les bornes de la civilisation occidentale et que ces bornes se dressent précisément sur des terrains occupés par les Magyars en compagnie des Saxons. Du défilé de Tölgyes à celui de Tömös, c'est-à-dire aux limites extrêmes du royaume de Hongrie, sur la terre des Sicules, la culture dépasse de

beaucoup en développement la moyenne du pays et couronne dignement l'édifice que les Magyars ont fondé il y a mille ans. Dans tout l'Orient, il n'est pas une seule région qui puisse rivaliser avec la civilisation de ce rempart extrême du magyarisme. Or, c'est ailleurs, dans les grands centres intérieurs, que la culture magyare est la plus puissante. La supériorité magyare, au point de vue de la culture, est donc assurée sur l'Orient ; elle l'est aussi sur les différentes nationalités qui habitent la Hongrie.

Il n'en est pas une seule dont la culture puisse, même de loin, concourir avec la culture magyare. Entre la Drave et la Save surgit une culture slave méridionale, la culture croate, qui paraît appelée à devenir forte un jour. Cette culture pourra alors agir en conquérante sur la péninsule balkanique. Mais le peuple croate n'est pas une nationalité, c'est une nation, et la culture magyare est aussi peu propre à former des nations au delà de la Drave que l'a été et le sera toujours la culture allemande au delà du haut Danube.

Parmi les nationalités de Hongrie, les Slovaques, les Serbes et les Ruthènes ont une culture peu avancée et impropre à créer

une nation et même à former une société.

Les Roumains possèdent-ils des éléments de culture susceptibles d'un grand développement et capables de transformer la race roumaine en une société indépendante et plus tard en nation, comme il en a été du peuple croate après une séparation de plusieurs siècles d'avec la culture hongroise?

La lutte des races et des cultures est un phénomène nouveau en Orient. Dans l'autre moitié de l'Europe, elle a commencé il y a des siècles, un millier d'années même, et a eu pour résultat les formations nationales et politiques de l'Occident. Les races sans culture ressemblent aux champs recouverts de neige et de glace en hiver. Ils ne peuvent germer et fleurir tant que le soleil du printemps n'a pas lui. Depuis l'invasion des barbares jusqu'au dernier siècle, l'hiver régnait sur la culture de l'Orient. Il n'est donc pas étonnant que la lutte des races sur le terrain de la culture n'y ait pas commencé plus tôt et que la situation des langues s'y soit peu modifiée depuis l'arrivée des Magyars en Paannonie. Tandis qu'à l'autre extrémité de l'Europe la culture transformait les différents idiomes en une seule langue et unissait des races diverses en une seule nation,

en Orient, les races et les idiomes ne s'amalgamaient pas. En dehors de la perte de la grammaire bulgare, il ne s'est produit dans ce domaine aucun fait notable.

Le manque de culture est également une force : la force de la conservation. Les races non atteintes par la civilisation conservent leur individualité et leur langue et la lutte ne commence entre elles que lorsque le soleil de la culture paraît à leur horizon. C'est alors que se pose l'alternative : ou se laisser absorber par la civilisation, ou se forger une culture indépendante.

Le réveil national apparut en Orient en même temps que la civilisation. L'hiver s'achève, le printemps commence. La grande lutte des races et des langues est engagée.

Comme en Occident, la victoire appartiendra aux cultures les plus fortes et aux langues qui s'y rapportent.

La culture et la grammaire magyares ne sauraient avoir la mission de créer des nations et des sociétés au delà des Carpathes. La Hongrie possède sur l'Orient une supériorité au moins égale à celle que la culture occidentale possède sur la culture magyare. De même qu'elle reçoit la lumière de la civilisation de l'ouest, elle peut donc

à son tour éclairer les peuples orientaux par la puissance de sa culture. Mais elle ne peut pas plus prétendre exercer sur eux une influence assimilatrice que l'Occident ne le peut sur elle.

Par contre, il est incontestable que, de Pressbourg à Brassó, dans tout le bassin intérieur des Carpathes, la mission nationale appartient seule à la culture magyare. L'hégémonie politique de la race magyare se trouve complétée par le rôle dominant de sa culture, rôle auquel peuvent prendre part les éléments des autres nationalités. Les nationalités pourront bien posséder en propre et elles possèdent déjà une culture locale plus ou moins développée, mais jusqu'à présent ni en Transylvanie, ni dans le Nord, il n'existe de culture slovaque ou roumaine capable de compromettre l'unité de l'État hongrois. En ce qui concerne spécialement la race roumaine, elle est la plus forte des nationalités par le nombre, mais c'est chez elle que les éléments de culture sont le moins développés.

L'infériorité de la race roumaine par rapport à la race magyare au point de vue de la culture est prouvée par la statistique. On a vu déjà que, dans le royaume de Rou-

manie, il existait en tout 2.500 écoles primaires, c'est-à-dire beaucoup moins que n'en possèdent à eux seuls les Roumains de Hongrie. Le nombre des individus sachant lire et écrire n'atteint pas le chiffre de 700.000 tandis qu'en Hongrie, rien que la race magyare en compte 4.011.000. En d'autres termes, tandis que 13 0/0 seulement de la population de la Roumanie savent lire et écrire, en Hongrie la proportion est de 59 0/0 parmi les hommes de race magyare. Les Slaves de Hongrie eux-mêmes sont bien plus avancés que les Roumains tant de Roumanie que de Hongrie. La proportion des hommes sachant lire et écrire est, chez les Slovaques de 50 0/0, chez les Croates de 49 0/0, chez les Vendes de 48 0/0; chez les Roumains, elle tombe à 19 0/0. Et, encore une fois, cette proportion est supérieure à celle qu'on trouve en Roumanie.

Il en résulte donc que, dans le royaume de Saint-Etienne, la culture s'obscurcit à mesure qu'augmente la population roumaine. Plus la proportion des Roumains est forte dans une contrée et moins la proportion des lettrés y est élevée. Les comitats les plus arriérés sont :

Pour les hommes :

Szolnok-Doboka . .	20,07 0/0
Hunyad.	20,50
Máramaros.	22,08
Kolozs	23,75

Pour les femmes :

Hunyad	11,06 0/0
Szolnok-Doboka. . .	11,10
Máramaros.	13,17
Alsó-Fehér	14,92
Torda-Aranyos . . .	15,74
Kolozs.	16,05
Szilágy	20,58
Krassó-Szörény	20,96
Arad	22,57
Ugocsa.	22,59
Kis-Küküllö.	23,28
Fogaras	23,29
Maros-Torda	24,58

Le territoire roumain de M. Brote est donc la partie la plus noire de la Hongrie

au point de vue de la culture. Et combien plus noire encore est la situation de la Roumanie!

Par contre, dans les comitats de Transylvanie habités principalement par des Magyars et par des Allemands, la proportion des lettrés est la suivante :

	Hommes.	Femmes.
Brassó	74,20 0/0	61,43 0/0
Csik	42,52	26,42
Háromszék . . .	55,56	40,57
Nagy-Küküllö. .	59,73	47,61
Szeben	60,11	43,91
Udvarhely . . .	58,60	39,05

Ces chiffres peuvent se passer de commentaires.

Ce qui caractérise le mieux la culture des Roumains et leur aptitude à se laisser pénétrer par la civilisation, c'est que, de toutes les races de Hongrie, la race roumaine est celle qui est la moins représentée dans la population des villes. On peut constater de plus que, même sur le territoire de langue roumaine, plus une ville constitue un foyer de culture et moins les Roumaïns y sont nombreux; par contre, toujours sur le terri-

toire de langue roumaine, la proportion de la population roumaine est d'autant plus

Numéros	NOMS DES VILLES	POPULATION TOTALE	POPULATION ROUMAINE	PROPORTION
1	Fogaras	19.017	5.681	33 0/0
2	Déva	4.657	1.996	43 0/0
3	Nagy-Enyed	5.932	1.344	23 0/0
4	Lugos.	12.489	5.277	42 0/0
5	Deés	7.728	1.791	23 0/0
6	Torda.	11.079	2.297	21 0/0
7	Becztercze	9.109	2.274	25 0/0
8	Nagy-Szeben	21.465	4.581	21 0/0
9	Zilah	6.476	329	5 0/0
10	Arad	42.052	7.873	19 0/0
11	Kolozsvár.	32.756	3.226	10 0/0
12	Erzsébetváros	2.795	595	21 0/0
13	Nagyvárad	38.557	2.527	6 0/0
14	Segesvár	9.618	2.429	25 0/0
15	Temesvár	39.884	3.613	9 0/0
16	Brassó.	30.739	9.758	32 0/0
17	Marosvásárhely	14.212	669	5 0/0
18	Szatmár.	20.736	717	3 0/0

forte dans une ville que celle-ci est moins importante au point de vue de la culture.

Les données ci-dessus sont très ins-

tructives à cet égard. Dans les villes des 18 comitats que M. Brote comprend sous la dénomination de territoire de langue roumaine, la population totale et la population roumaine se répartissent comme le montre le tableau ci-contre.

Si les Roumains de Hongrie et de Transylvanie font des progrès dans la culture, ils se porteront sans doute en plus grand nombre vers les villes. On peut déjà constater un certain mouvement dans ce sens car, si défavorables que soient pour les Roumains les données ci-dessus qui datent de 1890, elles constituent cependant un progrès sur le passé.

Il est incontestable que, dans ces derniers temps, la classe instruite s'est accrue chez les Roumains, ce qui prouve combien tyrannique est le régime magyar. Sous le régime absolutiste du baron Bach, on fit le relevé des Roumains susceptibles d'être chargés de fonctions publiques : on en trouva à peine quelques centaines. Aujourd'hui leur nombre se chiffre par milliers. Rien que parmi les notaires, le recensement de 1890 en trouva 461, dont 261 pour la Transylvanie. Le nombre des prêtres grecs catholiques de nationalité roumaine s'éle-

vait, à la même époque, à 1.481, celui des prêtres grecs orthodoxes à 3.386. La Transylvanie comptait à elle seule 1.897 prêtres roumains des deux rites. Le nombre des maîtres d'école de nationalité roumaine atteignait près de 3.000 dont 1.538 en Transylvanie. Or, nouvelle preuve de la tyrannie hongroise, plus de 500 de ces maîtres d'écoles ignoraient et ignorent encore la langue magyare. Enfin, les avocats, les médecins et les individus de nationalité roumaine exerçant d'autres professions libérales se sont aussi sensiblement accrus depuis un quart de siècle, c'est-à-dire depuis que, selon l'évangile de la Ligue de Bucharest, les Roumains gémissent sous l'oppression magyare.

Aujourd'hui la classe roumaine instruite, qui n'existait pour ainsi dire pas avant le rétablissement de la constitution hongroise et qui doit son existence à la liberté que lui assure l'État hongrois ainsi qu'à l'influence de la culture magyare, se met à la tête du daco-roumanisme. Et même elle le représente à elle seule, car le paysan roumain se soucie bien peu de politique.

Néanmoins, malgré les progrès considérables de la classe instruite et, en général,

de la culture roumaine, celle-ci reste bien loin derrière la culture magyare. La statistique indique la supériorité numérique de cette dernière. Sa supériorité intrinsèque est peut-être encore plus grande. La nation hongroise possède une littérature riche et florissante et ses artistes lui attirent la considération des peuples civilisés. Déjà, dans le domaine de la culture, elle emboîte le pas aux grandes nations de l'Occident. Celles-ci la devancent encore, mais la distance qui les sépare est assurément moins grande que celle qui reste à franchir aux Roumains de Hongrie et de Roumanie pour atteindre le même niveau.

b) La Fortune.

La pauvreté d'une race et la richesse de la race dominante ne contribuent pas toujours à leur assimilation. Au contraire, il en résulte souvent un antagonisme semblable à celui que l'on constate en Irlande et qui est causé en grande partie par des motifs économiques. Mais jamais les Hongrois n'ont dépouillé les Roumains comme l'Angleterre a fait de l'Irlande et il n'a pu

résulter de ce chef aucun conflit entre eux. Les manants roumains de Hongrie et de Transylvanie ont même été mis en possession libre de leurs terres affranchies plusieurs décades avant ceux de Roumanie, et c'est surtout depuis le rétablissement de la constitution hongroise que la race roumaine accuse des progrès sur le terrain économique. Aujourd'hui les Roumains ne possèdent pas moins de quarante et un établissements financiers dont le capital social dépasse 2 millions et le capital de réserve 500.000 florins. La gestion doit en être excellente à en juger par ce fait qu'en 1894 le revenu total de ces établissements a atteint le chiffre de 364.398 florins soit 18,2 0/0 du capital. Les dépôts ont représenté pendant la même année la somme de 10 millions de florins. Les Roumains progressent donc au point de vue économique.

Mais leurs progrès sont insignifiants auprès de ceux qu'accuse sur le même terrain la race magyare. Il est inutile de parler des centaines de millions que mobilisent les établissements financiers hongrois. Un seul exemple suffira. En 1893, le revenu net de la première Caisse d'épargne nationale de Pest s'est élevé à 2 millions de florins soit

au même chiffre que le capital des 41 établissements roumains réunis. Et, tandis que dans ces derniers les dépôts ont été de 10 millions, ils ont atteint, en 1893, le chiffre de 106 millions à la seule Caisse d'épargne nationale de Pest dont le mouvement d'affaires a été pendant la même année de 760 millions.

Les Roumains accusent un progrès notable en ce qui concerne la propriété foncière. On remarque chez eux une tendance pour ainsi dire systématique à acquérir la propriété du sol et les quarante et une banques roumaines se font un but de faciliter la réalisation de cette tendance nationale.

Deux systèmes sont actuellement mis en pratique par les partisans du daco-roumanisme. L'un emploie les manifestations, le bruit, les grandes phrases sonores, les mots d'ordre politiques, les accusations répandues dans la presse européenne contre les Hongrois, les meetings organisés tantôt à Balazsfalu, tantôt à Nagy-Szeben. C'est le moins dangereux : il n'a guère réussi qu'à décomposer le parti national roumain et à compromettre la Ligue de Bucharest et la cause roumaine elle-même aux yeux de l'Europe.

L'autre système se sert d'autres moyens

et est servi par d'autres hommes. Ceux-ci ne font pas de bruit; ils travaillent dans le silence. Ils poursuivent énergiquement leur but qui ne vise à rien moins qu'à la conquête sociale et économique de la Transylvanie par les Roumains. Ils savent qu'en cas de réussite la Hongrie leur appartiendra jusqu'à la Theiss. Ils sont à l'œuvre depuis de longues années et on ne peut leur contester un certain succès. Leurs efforts tendent à donner aux Roumains l'instruction et la richesse. Jusqu'ici, ils ne se sont encore occupés que du paysan et lui ont fait acquérir par parcelles la propriété que la noblesse magyare n'a su conserver. Aujourd'hui, ils élèvent le niveau de leur système. Sachant que, sans classe moyenne, aucune race ne peut prospérer ni même parvenir au développement de son individualité, sachant qu'on ne peut former une nation avec de simples cultivateurs, des pâtres montagnards, des prêtres ignorants et quelques avocats et médecins, ils s'efforcent de créer une classe moyenne intelligente, riche, et, autant que possible, propriétaire du sol.

La politique nationale magyare a également toujours trouvé dans les propriétaires moyens ses meilleurs guides et ses plus

fidèles défenseurs. C'est à elle que sont dues les conquêtes de 1848 et de 1867. Malheureusement, cette couche sociale qui possède une solide éducation politique a beaucoup perdu de sa vigueur. Avec elle, la politique libérale de la nation hongroise perd son soutien naturel et en est réduite à chercher un autre appui. Les Roumains de Transylvanie n'ont jamais eu de classe moyenne de propriétaires fonciers et c'est pourquoi leurs aspirations manquaient de base solide. C'est cette lacune que certains d'entre eux désireraient combler.

Jusqu'à présent, les propriétaires moyens de Transylvanie étaient plutôt Magyars. Mais c'est précisément sur ce point le plus dangereux et le plus exposé de la Hongrie que la crise fut le plus sensible. La gentry qui détenait en grande partie la propriété moyenne fut ruinée. C'est sa place qu'on voudrait faire prendre à l'élément roumain. Les résultats ne sont pas encore bien considérables, la classe moyenne des propriétaires roumains n'est pas encore nombreuse, mais l'œuvre se poursuit avec méthode. Les établissements financiers sont dévoués à cette cause dont les silencieux promoteurs ne reculent pas non plus devant des sacrifices

matériels. Si l'œuvre d'expropriation réussit, les nouveaux propriétaires deviendront les guides naturels de la race roumaine; les égoïstes et les charlatans d'aujourd'hui, les popes fanatiques et les avocats sans cause devront leur céder la place et la cause nationale roumaine sera gagnée.

Ces succès doivent certainement être imputés à la tyrannie hongroise qui n'autorise pas seulement la fondation d'établissements financiers ayant pour but de servir la cause roumaine mais qui tolère leur œuvre d'expropriation dirigée contre la race magyare. L'Allemagne emprunte 100 millions pour propager et défendre la colonisation du duché de Posen. En Transylvanie, ni l'État ni les établissements financiers hongrois ne défendent la propriété magyare menacée!

On verra plus loin l'importance acquise par la propriété roumaine, notamment en ce qui concerne la propriété de moyenne étendue. Les Hongrois y apprendront qu'il existe réellement un mouvement roumain national qui a pour but de créer en Transylvanie une classe roumaine de propriétaires moyens. L'étranger y verra qu'en ce qui concerne la propriété du sol, l'infériorité des Roumains n'est pas manifeste seulement

dans le royaume pris dans son ensemble, mais aussi dans les comitats où ils constituent la majorité de la population, ce qui projette une lumière nouvelle sur le territoire que M. Brote appelle « de langue roumaine ». Comment, en effet, détacher de l'unité de l'État hongrois un territoire où la race magyare n'a pas sur la race roumaine qu'une supériorité de culture mais aussi une immense supériorité économique?

Or, la situation des Roumains au point de vue de la propriété du sol est incomparablement meilleure que celle qu'ils occupent dans le domaine de l'industrie. La grande propriété roumaine existe, mais il n'existe pas de grande industrie roumaine, ni dans la Hongrie proprement dite ni en Transylvanie. Le recensement de 1890 indique la nationalité des grands industriels. D'après ce travail officiel, basé sur les déclarations des intéressés mêmes, il y avait dans toute la Hongrie 907 entrepreneurs industriels employant plus de 20 ouvriers. Sur ce nombre, on comptait 533 Magyars, 320 Allemands, 18 Slovaques, 2 Serbes, 1 Ruthène, 8 Tchèques, 3 Polonais, 3 Moraves, 11 Italiens, 1 Bulgare et 7 appartenant à d'autres nationalités étrangères. *Pas un seul Roumain*

Dans le domaine de la petite industrie, les Roumains font des progrès et c'est ce qui augmente leur présence dans les villes, notamment dans le comitat de Szeben et de Brassó. Mais nulle part ils ne s'élèvent jusqu'à la grande industrie ni aux grandes entreprises. Cette capacité semble leur manquer aussi bien en Transylvanie et en Hongrie que dans la Roumanie même. Celle-ci qui, avant la guerre de tarifs engagée avec la monarchie austro-hongroise, couvrait une partie de ses besoins chez les industriels hongrois de Transylvanie, s'efforce actuellement de créer une industrie nationale. Les résultats sont peu brillants et dus uniquement à des Allemands et à des Magyars, c'est-à-dire à des étrangers.

C'est cette incapacité industrielle et commerciale sans pareille et non point la tyrannie hongroise qui est cause de la grande pauvreté des Roumains. C'est aussi le peu de développement économique et intellectuel qui fait que la race roumaine ne participe que pour une minime partie aux charges publiques. C'est principalement la population roumaine qui fait de la Transylvanie un territoire à déficit dont l'autonomie roumaine coûterait cher à la Hongrie et ruine-

rait la Daco-Roumanie en cas d'annexion. Sur 109 millions de florins d'impôts directs prévus au budget de 1894, le comitat de la Transylvanie ne figure que pour 8.243.711 fl. La Croatie, dont la participation est un peu plus forte, 8.664.219 florins, coûte annuellement plusieurs millions à la Hongrie. L'autonomie roumaine de Transylvanie coûterait plus cher encore. Il est intéressant de constater que les 11 comitats où domine la nationalité slovaque ne contribuent aux impôts directs que pour 7.548.495 florins.

Par contre, les comitats de la Hongrie proprement dite où la race magyare est en majorité donnent les chiffres suivants :

Bács-Bodrog .	6.131.680	florins
Baranya . . .	2.211.980	—
Békés	1.901.454	—
Csongrád. . .	1.622.761	—
Fehér	1.887.298	—
Hajdu	1.447.075	—
Jász-Szolnok.	2.138.112	—
Pest-Pilis . .	4.178.555	—
Pozsony (1) .	2.387.248	—

1. Dans ces comitats, la supériorité économique de la race magyare unie à l'élément allemand est écrasante. Voilà pourquoi le comitat Pozsony figure ici en dépit du caractère slovaque de sa population.

Somogy . . .	1.908.774	—
Torontál. . .	4.364.452	—
Zala	2.006.615	—

sans parler de la ville de Budapest dont les impôts directs s'élèvent à 21.548.705 florins.

Il est donc clair que les contrées habitées par les nationalités contribuent pour une faible part aux charges publiques, du moins en ce qui concerne les impôts directs. La race magyare n'a pas seulement conquis le pays par la puissance de ses armes, elle l'entretient par sa force économique. A elle seule, la capitale du royaume participe aux charges publiques dans une mesure presque égale à la totalité des régions habitées par les Roumains (en Transylvanie), les Croates et les Slovaques.

Je n'ai pas spécifié les impôts perçus dans les comitats de caractère roumain de la Hongrie proprement dite et cela pour les motifs suivants.

D'abord il importait d'établir l'assiette de l'impôt telle que les données statistiques ci-dessus relevées la font ressortir pour la périphérie du pays, c'est-à-dire pour les régions où les nationalités prédominent tout particulièrement.

Ensuite il est constaté que la population roumaine des comitats de caractère roumain de la Hongrie proprement dite ne contribue aux charges publiques que pour une part infime, la part qui en pèse sur les Magyars ou sur les Allemands étant infiniment supérieure ; ainsi les chiffres que nous citons plus loin pour le comitat Bihar, où l'élément roumain est particulièrement nombreux, montrent que les Roumains y détiennent une fraction insignifiante du sol.

Je crois donc que je puis me dispenser de ladite spécification, puisque les impôts acquittés par les Magyars et les Allemands de la Transylvanie et de la Haute-Hongrie — que j'ai fait entrer dans le montant total payé par les populations roumaine et slovaque de ces régions, — suffisent très largement pour compenser la contribution si faible de la population roumaine de la Hongrie proprement dite.

Là où une force de concentration semblable réside dans les institutions politiques et dans les rapports économiques et intellectuels, les rêveurs seuls peuvent parler du démembrement de la nation et de l'État.

Voyons maintenant la situation de la

propriété roumaine de grande et de moyenne étendue.

Dans toute la Hongrie, c'est la propriété moyenne qui présente l'aspect le moins favorable. La véritable propriété moyenne, c'est-à-dire celle qui comprend de 200 à 1.000 yocks (1) ne représente que 14,45 0/0 de la propriété totale, tandis que la propriété de plus de 1.000 yocks dépasse 30 0/0 dont 9 0/0 pour celle de plus de 10.000 yocks. La superficie totale des propriétés est de 53 millions de yocks, (sans la Croatie, 49 millions de yocks) dont environ 7 millions et demi pour la propriété moyenne et 19 millions et demi pour la grande propriété, en tout 27 millions de yocks.

Les données officielles ci-après indiquent la part de la propriété roumaine sur ces 27 millions de yocks. Les biens de mainmorte, les biens communaux et les compossessorats n'ont pas été compris dans cette statistique qui n'a trait qu'aux propriétés particulières.

Les propriétés roumaines de plus de 200 yocks représentent donc 69.355 yocks en Transylvanie et 82.043 yocks dans la Hon-

1. 1 hectare égale 1 yock et un quart.

NOMS DES COMITATS	SUPERFICIE TOTALE EN YOCKS	SUPERFICIE DES PROPRIÉTÉS ROUMAINES DÉPASSANT 200 YOCKS
Alsó Fehér	622.266	1.837
Besztercze-Naszód	653.502	244
Brassó	260.088	000
Csik	763.085	6.015
Fogaras	406.499	10.497
Háromszék	130.008	857
Hunyad	1.344.451	14.717
Kisküküllö	296.515	5.140
Kolozs	360.922	9.243
Maros-Torda	722.904	767
Nagy-Küküllö	572.330	476
Szeben	575.458	1.363
Torda-Aranyos	608.585	2.066
Udvarhely	478.195	000
Szolnok-Doboka	857.280	16.133
Arad	1.071.893	2.512
Békés	634.853	495
Csanád	288.510	592
Krassó-Szörény	1.860.254	35.739
Szatmár	1.080.086	2.990
Szilágy	660.146	2.186
Torontál	1.692.153	752
Temes	1.289.989	15.932
Bihar	1.856.095	1.302
Máramaros	1.584.135	19.513

grie proprement dite, soit pour tout le royaume 151.398 yocks. Comparativement aux 27 millions de yocks occupés dans le pays entier par la propriété de grande et moyenne étendue, ce chiffre équivaut à 0,5 0/0.

Et que les Roumains n'aillent pas invoquer cette circonstance pour accuser le régime actuel. La propriété roumaine de plus de 200 yocks était encore moins importante avant le rétablissement de la constitution hongroise. Cette situation est due uniquement au peu de développement intellectuel et à l'incapacité économique de la race roumaine.

CHAPITRE VI

LES FORCES DES RACES ET LA FEMME

Dans la lutte des races, les forces primitives que la nature a mises en elles sont un facteur aussi important sinon plus important encore que la culture et la fortune. L'histoire entière est une longue preuve que les races non douées de forces semblables succombent infailliblement dans la lutte pour l'existence. Ces forces naissent avec les races comme les qualités individuelles naissent avec les individus. Les individualités puissantes naissent plutôt qu'elles ne se forment ; les efforts et la persévérance peuvent combler bien des lacunes, mais ils ne sauraient remplacer entièrement les qualités éminentes innées.

Dans la lutte que se livrent les races à l'est de l'Europe et notamment en Hongrie, la race magyare succomberait infailliblement si elle ne possédait les forces primordiales

essentielles. Ni le pouvoir de l'État, ni la tyrannie de race ne pourraient la sauver, au contraire, ils contribueraient plutôt à empirer sa situation. Mais, en dépit de nombreux croisements, la race magyare a conservé les dons providentiels qui lui assurent la supériorité sur les races concurrentes.

Quoique la race magyare soit complexe. son développement et son perfectionnement sont moins dus aux influences du dehors par l'acception de matières étrangères que par la force propagative qui réside en elle. Selon M. Vambéry, elle se compose de huit éléments, savoir : magyare, ongar, turc, slave, petchénègue, couman, ismaélite et germanique. Mais après la formation de la race, celle-ci devint plus rebelle à l'assimilation. Sans doute, bien des mélanges nouveaux se sont produits dans l'Alföld (Bas-Pays) et sur la rive droite du Danube, mais, en revanche, la race magyare a beaucoup perdu en Transylvanie, dans certaines parties du Nod, et elle perd encore aujourd'hui au delà de la Drave où les Slaves méridionaux absorbent peu à peu ce qui reste d'éléments magyars.

En général, la race magyare doit ses progrès et son extension uniquement à ses

forces intérieures. Il n'en est pas une seule en Europe, sans excepter les races russe et allemande, qui possède une aussi grande force de propagation qu'elle. Si l'excessive mortalité causée par le climat de l'Alföld était réduite au degré normal, la race spécifique magyare inonderait bientôt tout le royaume de Saint-Étienne. De fait, l'amélioration des conditions sanitaires depuis le siècle dernier donne dès à présent à la race magyare la majorité numérique qui ne peut que prospérer à l'avenir. Les chiffres ci-après en font foi.

Pendant la période de 1880 à 1890, l'accroissement des différentes races dans l'ensemble de l'État hongrois s'est élevé à 15,22 0/0 pour la race magyare (à 14,89 dans la Hongrie proprement dite) à 7,77 0/0 pour la race roumaine et à 2,45 0/0 pour la race slovaque. Au cours de la même période, la population totale accusait un accroissement moyen de 10,91 0/0.

L'accroissement de la race magyare dépasse donc de plus de 4 0/0 l'accroissement moyen du pays entier tandis que l'accroissement de la race roumaine lui est inférieur de 3 0/0 et ne représente que la moitié de l'accroissement de la race magyare.

Et cependant, le mortalité est moins forte dans les contrées habitées par les Roumains que dans celles qu'habitent les Magyars ; certains comitats roumains se trouvent même, sous ce rapport, dans une situation très favorable.

Dans les comitats où chacune des trois races est le mieux représentée, la mortalité calculée sur 10.000 habitants a été en 1891, de :

354 dans le comitat slovaque Árva.
361 — — magyar Szabolcs.
286 — — roumain Krassò-Szörény.

En regard de ces chiffres, la natalité se présente de la manière suivante :

Sur 10.000 habitants, les naissances ont été, en 1891, de :

399 dans le comitat slovaque Árva.
566 — — magyar Szabolcs.
346 — — roumain Krassò-Szörény.

Les chiffres de la natalité et de la mortalité des comitats typiques dénotent nettement la force propagative de la race magyare. Les données de l'accroissement général de la population du pays entier

comprennent les preuves de l'assimilation. En mettant en regard les résultats de la natalité et de la mortalité, on relève la proportion de l'accroissement naturel laquelle est établie comme suit pour les comitats typiques sus-mentionnés :

1.	Árva	4,5 0/0
2.	Szabolcs	20,5 0/0
3.	Krassó-Szörény . .	6 » 0/0

Pour compléter ces détails, prenons encore deux comitats typiques de la Transylvanie, le comitat Csik avec 87 0/0 de Hongrois et Fogaras avec 89 0/0 de Roumains, les conditions climatériques étant les mêmes pour ces deux régions couvertes de montagnes et les minorités hétérogènes se compensant mutuellement.

Voici les chiffres : sur (1.000 habitants)

	Naissances	Décès	Accroissement naturel
Csik	43,5 0/0	23,9 0/0	19,6 0/0
Fogaras	37,8 0/0	25,9 0/0	11,9 0/0

Si l'on pouvait généraliser ces résultats, alors l'accroissement naturel de la race ma-

gyare serait supérieur à la moyenne constatée pour le pays entier; mais le comitat Szabolcs accuse un accroissement exceptionnel au profit de la race hongroise. La moyenne relevée pour le pays entier n'en dénote pas moins une force d'assimilation très modique; il s'ensuit que le fort accroissement de la race hongroise, doit être attribué à l'accroissement naturel.

Parmi les Roumains de la Hongrie proprement dite, ceux qui habitent entre la Tisza (Theiss), la Transylvanie et la rive droite du Maros, accusent une natalité plus grande, mais la mortalité y est aussi plus élevée. Par contre, chez ceux de Banat, la moyenne des décès est à peu près la même que chez ceux de Transylvanie, et les naissances y sont encore moins nombreuses. En somme, la race roumaine est la race du royaume dont l'accroissement est le plus lent; sur les neuf arrondissements où la natalité est le moins élevée, on en compte cinq où les Roumains sont en forte majorité.

Cette lenteur d'accroissement ne se rencontre pas que chez les Roumains de Hongrie et de Transylvanie. Il en est de même en Roumanie où la proportion est encore

plus faible que de l'autre côté des Carpathes. D'après M. Levasseur, sur vingt-neuf États européens, la Hongrie occupe pour les naissances la quatrième place. Or, la moyenne générale du pays est sensiblement affaiblie par la race roumaine. Par contre, la Roumanie occupe le vingt-sixième rang, c'est-à-dire qu'elle vient après la France elle-même. Le Dr Félix a calculé que, si le mouvement actuel se maintenait, la population de la France se doublerait en deux cent soixante-trois ans, celle de la Roumanie en deux cent quatre-vingt-huit.

La mortalité est également très défavorable à la Roumanie. Dans ces derniers temps surtout, les médecins constatent des maladies affreuses et indéfinissables qui ravagent des territoires entiers, déciment la population, et sont de nature à compromettre même les générations futures.

Pour en revenir aux Roumains de Hongrie, il ressort des données qu'on a vues plus haut :

1° Que la race magyare doit sa grande supériorité sur les autres races de Hongrie à l'élévation du chiffre de ses naissances dont la mortalité défavorable elle-même ne détruit pas les effets ;

2° Que c'est moins par l'assimilation que par l'augmentation des forces intérieures qu'elle s'accroît avec rapidité. Certes, l'accroissement décennal des Magyars qui est deux fois plus considérable que celui des Roumains, comprend aussi des éléments étrangers nouvellement assimilés, mais les statistiques ci-dessus ne laissent subsister aucun doute sur ce point que l'extension magyare est due principalement au nombre des naissances, c'est-à-dire à l'une des forces essentielles de la race.

Il est donc faux que la race magyare s'accroisse par des moyens violents d'absorption. Son accroissement tient simplement à cette circonstance qu'elle est plus vigoureuse et plus féconde.

La différence d'accroissement entre les races magyare et roumaine s'accuse davantage encore si l'on remonte d'un demi-siècle. On comptait :

Années	Magyars	Roumains
1860	4.812.000	2.202.000
1870	5.504.000	2.470.000
1880	6.478.000	2.403.000
1890	7.426.000	2.589.000

En d'autres termes, l'accroissement de la race magyare pendant ces cinquante ans

équivaut à 54,30 0/0, tandis que celui de la race roumaine atteint à peine 18 0/0.

Et, plus on remonte dans le passé, plus cette extension de la race magyare paraît prodigieuse. Les données concernant le nombre des Roumains et même des Magyars dans les temps reculés font défaut. Mais on peut admettre avec M. Acsady qu'au XVIe siècle, à l'époque de la dévastation turque, la population totale de la Hongrie ne dépassait guère un million d'âmes, et qu'elle ne devait pas atteindre 2 milllons au siècle suivant. Ce qui permet d'accepter ces évaluations, c'est qu'on sait que le comitat de Somogy, par exemple, qui possédait 300 paroisses avant la bataille de Mohacs et compte aujourd'hui 326.000 habitants, n'en avait que 15.000 au commencement du dernier siècle. Il est donc très probable qu'après avoir secoué le joug ottoman, la race magyare ne devait pas compter beaucoup plus de 5 à 600.000 individus. A cette époque, elle était, en effet, dans une situation moins bonne que les autres nationalités, attendu que c'était principalement elle qui avait soutenu la lutte contre les Turcs, et que ceux-ci avaient surtout ravagé les contrées habitées par elles, l'Alföld et

la rive droite du Danube. Sa faiblesse numérique était telle qu'Adam Kollar exprimait la crainte que la langue magyare ne disparût un jour comme la langue coumane.

Or, non seulement la race magyare n'a pas perdu sa langue, mais elle s'est élevée même en nombre bien au-dessus des autres nationalités en vertu de sa puissance intérieure de propagation presque sans pareille dans l'histoire. A la fin du XVIIIe siècle, on comptait au plus 1.200.000 à 1.500.000 Magyars; aujourd'hui, on en compte 7 millions et demi; un siècle a donc suffi pour les quintupler ou même sextupler. La grande race russe elle-même ne saurait montrer semblable progression. Si les autres nationalités avaient suivi le même mouvement, la Hongrie serait un des Etats européens des plus peuplés.

Mais les autres races sont restées bien loin en arrière et c'est ce qui fait qu'à la fin du siècle présent la population totale du royaume de Hongrie (sans la Croatie et la Slavonie) s'élèvera à près de 19 millions dont environ 10 millions appartenant à la race magyare.

La race hongroise, de par sa naissance et

ses qualités héréditaires, est donc faite pour la conquête. Non pas seulement pour la conquête armée mais aussi pour peupler le pays conquis. Avec son alliée, la race allemande, elle possède sur les autres nationalités une supériorité de culture immense qui suffirait à elle seule à lui donner l'hégémonie. Quant à son grand développement naturel, il la place physiquement et anthropologiquement au-dessus des autres races.

Il n'est plus question ici de droit historique : c'est la nature elle-même qui donne à la race magyare son titre à la prépondérance dans le royaume de Saint-Étienne.

La lutte de races, envisagée au point de vue des forces innées, ne peut donc avoir de nouveau qu'une issue favorable à la race magyare.

Parmi les forces intérieures de l'individualité des races, la femme joue un rôle des plus importants. Elle est en effet le principal facteur de la puissance conservatrice des races. Sans la femme française, le peuple français ne serait pas le peuple le plus aimable et le plus spirituel qui soit au monde. Si la femme d'origine gauloise, qui est tout aussi vive qu'au temps de César, n'éclairait pas le génie français, le monde

ne connaîtrait pas le plaisir de la conversation; sans elle, les écrivains français ne pourraient créer leurs romans et leurs drames. C'est la femme qui, dans les luttes et les troubles du moyen age, a sauvé l'esprit romain et le tempérament gaulois. Si l'autre type de femme des autres races avait triomphé, la nation française ne serait pas devenue ce qu'elle est aujourd'hui.

En Allemagne aussi, c'est la femme qui a conservé les antiques qualités de la race germanique et si, malgré les immenses progrès de la civilisation, le caractère primitif pèse encore sur la nation, c'est la femme qui l'a conservé.

Le climat de l'Allemagne est plus froid que celui de la France au point de vue social comme au point de vue physique. Le tempérament y est moins alerte, les relations mondaines moins expansives, la vie n'y fait pas épanouir les fleurs qui rendent si charmants les pays méridionaux et surtout la France. Par contre, on y trouve plus de résignation. L'esprit y est moins dégagé, mais le physique est plus puissant.

C'est surtout dans leurs femmes qu'on peut constater la différence qui existe entre les deux nations, et les femmes allemandes

qui enfantent des grenadiers pour leurs souverains sont pour une grande part dans les triomphes militaires de l'Allemagne.

La femme est appelée à jouer et elle joue déjà un très grand rôle dans la lutte des races en Orient. Là aussi, le type féminin le plus fort l'emportera et amènera la victoire à sa propre race. La femme gallo-romaine a triomphé en France de la femme germanique, et celle-ci a vaincu à son tour la femme slave en Allemagne. De même, dans la lutte des races en Hongrie, la femme magyare et la femme roumaine se trouvent en présence.

Dans cette lutte, ce ne sont pas les qualités romanesques qui conduisent au triomphe. Dans ce cas-là, la femme roumaine serait une rivale digne de la femme hongroise. Par la beauté et l'amour de leur race, elles se valent et même, étant donné son tempérament plus vif qui rappelle bien l'origine romaine et slave méridionale, la femme roumaine, en ce qui concerne l'amour de la race, devance peut-être la femme magyare.

Cette vivacité de tempérament constitue à la femme roumaine un avantage et un inconvénient. Elle la rend capable d'un

amour enflammé et d'une haine brûlante, et lui prête ainsi une force considérable dans la lutte des races. C'est ce tempérament que dépeignait Nicolas Balsescu en parlant du mouvement de 1848-1849. « Les femmes, disait-il, ne le cédaient aux hommes ni pour le courage ni pour le sentiment national. Du haut des montagnes, elles lançaient sur les régiments ennemis une grêle de pierres qui les décimait. Elles ne chantaient plus comme auparavant les douleurs ou les joies de la vie; le patriotisme le plus ardent inspirait leurs chansons. Sur les ruines d'Abrudbánya, j'ai entendu la complainte douce et mélancolique d'une jeune montagnarde superbement taillée. C'était l'histoire d'une jeune fille, appelée Flora, qui était heureuse parce qu'elle était Roumaine et d'origine italienne, heureuse parce que ni elle ni sa mère ne savaient un mot de hongrois, heureuse parce qu'elle n'aimait que ce qui était roumain, et qui avait juré de haïr les Magyars, tant qu'il y aurait des Roumains sur la terre. Cette chanson ivre de sentiment, cette belle jeune fille au visage blanc et rose, les ruines fumantes d'Abrudbánya qui m'entouraient et les tertres qui recouvraient les cadavres magyares firent sur moi une

impression profonde. Il me semblait voir le génie de la nation roumaine se lever sur le tombeau de l'ennemi en chantant l'hymne de la résurrection. »

La femme qui est capable de haïr avec cette force volcanique les ennemis réels ou imaginaires de sa race, est capable d'aimer celle-ci d'un amour tout aussi brûlant. Cette circonstance explique la puissance prodigieuse de la femme roumaine au point de vue de la conservation des qualités de la race.

Elle s'accroche surtout avec une ténacité particulière à la langue roumaine, ce qu'elle doit en partie à son peu de culture. La femme civilisée de Bucharest parle souvent le français comme une Parisienne, mais en général la femme roumaine ignore les langues de l'Occident. Aussi en est-elle d'autant plus attachée à la sienne. M. Picot, en parlant de la Serbie, dit que la maison où entre une femme roumaine ne tarde pas à se roumaniser. C'est ainsi que se répand la race roumaine dans les contrées qui avoisinent le Bas-Danube.

Jusqu'à un certain point, il en est de même de la femme roumaine de Transylvanie. L'exclusivisme de celle-ci et sa haine

des Magyars constitue un obstacle au mélange des races; mais, le cas échéant, il y arrive ce que M. Picot a constaté en Serbie. La roumanisation partielle de la Transylvanie pendant les derniers siècles a d'autres causes bien plus puissantes; mais la femme roumaine n'y a pas été tout à fait étrangère.

La vivacité de la femme roumaine et son amour de la race poussé jusqu'à l'affolement sont en même temps un inconvénient. Son tempérament embrase bien vite les fleurs de sa beauté tandis que la femme magyare, de même que la femme anglaise, conserve longtemps sa fraîcheur. Quant à l'amour de la race, il arrête la femme roumaine sur la route de la culture et de la civilisation. Le culte de la race est chez elle un obstacle au développement intellectuel. Au contraire, la femme magyare, tout en aimant sa race et sa patrie, vit dans une atmosphère et dans un horizon européens.

Les statistiques relatives à la culture des femmes ont démontré d'une façon frappante l'infériorité considérable de la femme roumaine.

Dans la lutte des races, il est bon de le répéter, ce ne sont pas les qualités poétiques de la femme qui sont décisives, mais

celles-là au contraire que les romanciers et les auteurs dramatiques trouveraient très prosaïques, la fécondité et les qualités de la mère de famille. Et ici, la vertu de la femme est très essentielle. Les Romains estimaient avec raison que leur grandeur dépendait de la pureté de la femme et de ses vertus comme mère de famille. Sur le Forum, la statue de la déesse de la Fortune était représentée par une femme voilée tant que Rome fut puissante. Aux époques de décadence, la femme voilée fut remplacée par des Bacchantes prodigues de leurs charmes. Aussi le Champ Sacré et le Forum ne tardèrent-ils pas à être foulés par les chevaux des Barbares.

Le charme et la beauté de la femme ne suffisent donc pas à conserver une race. Par contre, l'existence d'une race repose sur une base d'autant plus solide que la femme y est plus féconde et possède à un plus haut degré les vertus familiales.

En ce qui concerne la fécondité, les statistiques déjà citées sont tout en faveur de la femme magyare.

Quant aux vertus qui caractérisent la mère de famille et la femme de ménage, peu de races, même à l'Occident, présentent

un type aussi parfait que la femme magyare et surtout la femme magyare de Transylvanie.

Il serait injuste de comparer la vie de famille dans les régions roumaines généralement pauvres avec celle des fertiles contrées magyares de la Hongrie proprement dite. Mais, entre la terre des Sicules et les contrées roumaines les plus fertiles de la Transylvanie, la différence est peu sensible au point de vue matériel. Or, si un étranger n'ayant jamais entendu parler de la Hongrie entrait, non point dans les cabanes où les montagnards roumains croupissent au milieu des immondices de leurs bestiaux et dont un Européen ne saurait se faire une idée, mais dans les plus belles maisons des localités roumaines les mieux cultivées, puis se rendait dans les villages magyars de Transylvanie, il ne manquerait pas d'exprimer son étonnement sur la différence qu'il constaterait au premier coup d'œil.

Ce qui le surprendrait ne serait pas la différence de la richesse, mais la différence qui existe entre l'ordre et le sens dessus dessous, entre le goût esthétique et le manque absolu du sentiment du beau, entre la propreté et l'ordure.

Dans la moyenne des chaumières magyares, l'étranger pourrait se reposer avec confiance et occuper agréablement ses regards ; dans les villages roumains les plus riches, ses sens seraient choqués de ce qu'ils rencontreraient.

Mais l'expérience la plus instructive qu'il puisse faire serait de visiter en Transylvanie les habitations des familles aisées de chaque race. Chez les Magyars, il trouverait une élégance discrète, un intérieur laissant deviner l'aisance plutôt que l'affichant, une atmosphère respirant la familiarité. Chez les Roumains, il se heurterait à un luxe douteux, à une recherche de la distinction frisant le mauvais goût.

Dans la coulisse, chez les uns et chez les autres, il y a la femme, la femme magyare et la femme roumaine. Chacune d'elles se reflète dans son intérieur. La différence qui existe entre elles se retrouve dans la différence de caractère des deux races

La femme magyare n'est pas seulement élégante, elle est aussi économe. Si la France est devenue une des plus riches nations du monde, si surtout il s'est formé sur cette terre un nombre incalculable de fortunes petites et moyennes, c'est grâce à

l'économie de la femme française. Mais si sur la terre ingrate des Sicules la race magyare n'est pas devenue plus pauvre qu'elle ne l'est; si, au contraire, elle y jouit d'une relative aisance c'est assurément à l'habileté et à l'économie surprenantes de la femme magyare de Transylvanie qu'elle le doit.

La femme anglaise excelle dans la tenue d'une grande maison; la femme française est passée virtuose dans la tenue du petit ménage. Dans cet art, elle n'a qu'une rivale, la femme magyare de Transylvanie. L'intérieur modeste, agréable, pas trop luxueux mais pas médiocre non plus, est général sur la terre des Sicules. Et l'ange gardien de ce foyer doux et paisible, c'est la femme magyare.

La femme roumaine aime davantage le luxe, elle est moins économe et moins soucieuse de son foyer. En général, la femme orientale, roumaine, slave, serbe ou russe, semble moins douée par la Providence des qualités qui font la vraie mère de famille. La femme roumaine, étendue sur un divan, est certainement intéressante, mais elle y sommeille trop longtemps pour que son intérieur soit soigné. Au point de vue de la

femme, l'Orient commence aux montagnes qui séparent la Hongrie proprement dite de la Transylvanie. Dans cette dernière partie, la femme magyare et la femme saxonne représentent seules l'Europe civilisée.

On peut donc prévoir laquelle des deux femmes soutiendra le mieux la lutte des races. C'est par la femme que la race magyare triomphera, de même que Rome et les grands peuples d'aujourd'hui.

Si les Roumains et les Slaves font si peu de progrès dans le domaine de la civilisation, la cause en revient non seulement à l'insuffisance des forces innées, mais aussi et surtout à l'infériorité de la femme vis-à-vis des peuples civilisés de l'Occident.

CHAPITRE VII

L'INFLUENCE DES VILLES SUR L'ASSIMILATION DES RACES

On a répété souvent et c'est aujourd'hui un lieu commun que la culture développée et vigoureuse assimilait les civilisations plus faibles et rudimentaires. L'histoire tout entière, non seulement celle de l'antiquité et du moyen âge, mais aussi celle des temps modernes, foisonne des preuves irréfutables de cet axiome ; la civilisation a toujours fini par triompher de la barbarie. Les masses brutes de l'invasion devaient forcément être absorbées dès qu'elles entreraient en contact avec la civilisation romaine. Les Vandales, les Goths, les Huns, les Avares se transformèrent ou s'anéantirent en vertu de la loi inexorable qui ne donne de titre à l'existence qu'aux peuples aptes à recevoir la civilisation. Il n'y a pas que les vainqueurs barbares qui soient soumis à cette loi ; les

vainqueurs civilisés le sont également lorsqu'ils se trouvent en présence d'une civilisation plus développée. Tel fut le cas des Romains devant la Grèce vaincue.

Cette loi primitive de l'évolution des peuples ouvre une porte sur une autre vérité que peu d'historiens ont examinée jusqu'à présent : celle de l'influence des villes sur l'assimilation des races.

M. Fustel de Coulanges semble être bien près de la vérité lorsqu'il parle de la politique d'assimilation de Rome. Il établit une distinction entre l'Orient et l'Occident. La Grèce et les colonies grecques, possédant des villes fortes et civilisées, ne s'assimilent pas au point de vue de la langue ; au contraire, elles imposent leur civilisation aux vainqueurs. Rome ne détruit nulle part l'autonomie des municipalités grecques qui se maintiennent de génération en génération. Plus tard, celles-ci s'efforcent de se romaniser : elles observent les fêtes romaines ; du temps du césarisme, elles imitent les grands jeux romains. Mais les Grecs ne se latinisent qu'en esprit ; leur langue reste intacte. Par contre les Romains subissent l'influence hellénique, dans leur esprit comme dans leur langue.

Dans les provinces occidentales, la conquête romaine ne rencontre pas de municipalités développées, Dans la Gaule et en Espagne, il existait incomparablement moins de villes que dans les régions grecques. Les seules qui existassent sur les rives méridionales de la Gaule, telles que Marsiglia, avaient été fondées par des colons grecs.

Selon M. Mommsen, Rome s'efforçait sciemment d'assimiler toute autre race que les Grecs. L'œuvre commençait aussitôt qu'apparaissaient les légions. Tous les moyens de la violence et de la flatterie étaient employés dans ce but. Mais le moyen d'assimilation le plus puissant consistait à fonder des villes. Le premier soin de Rome, après chaque conquête, était de créer des municipalités.

M. Fustel de Coulanges admet la possibilité de deux suppositions: ou Rome créait des villes dans les provinces occidentales parce qu'elle estimait qu'elle ne saurait les gouverner autrement; ou bien elle les fondait en vue d'assimiler peu à peu ces provinces aux populations italiennes.

Il est assez probable que Rome se proposait d'atteindre l'un et l'autre but. Si elle n'avait eu en vue que des considérations

gouvernementales, elle se fût contentée de créer des municipalités. Mais ce qui prouve qu'elle visait à l'assimilation, c'est qu'elle n'entretenait pas seulement des armées dans les provinces conquises, mais qu'elle bâtissait des cirques et des théâtres dans les villes. Et même elle y envoyait toute une société distinguée romaine dont les femmes belles et spirituelles avaient pour mission de gagner plus rapidement les notables indigènes.

Ce qui prouve le mieux le but d'assimilation poursuivi, c'est que, tandis qu'en Italie la vie municipale était contrariée, on ne négligeait rien pour la développer dans les provinces. Plus tard, à l'époque de la décadence, les municipalités devinrent de véritables caricatures, mais elles avaient déjà accompli leur œuvre d'assimilation. La Gaule était devenue une province romaine.

Le système et les différents degrés qui assuraient aux citoyens des villes des droits différents, indique également la volonté d'assimilation. Seuls jouissaient de la totalité des droits politiques et civiques les citoyens des villes devenues latines; ceux-là seuls avaient la propriété entière de leurs terres comme s'ils avaient habité l'Italie. Les

villes de droit romain complet étaient en somme des villes latines.

Rome avait certainement constaté chez les villes grecques la force assimilatrice des villes et elle appliquait grandiosement ce principe.

C'est des villes de Gaule et de l'Espagne que la langue latine conquit les provinces. Les villes étaient le lieu de rendez-vous de la population élégante et de la population commune. C'étaient des points de contact au point de vue de la culture aussi bien qu'au point de vue économique et politique.

Le latin étant devenu la langue de la législation et de l'administration ainsi que la langue des sphères instruites, la province fut bientôt contrainte d'apprendre la langue des villes.

« Avant la fin du IVe siècle, dit M. de Chevallet, le latin était, surtout dans les villes, la langue usuelle des hautes classes de la société et des femmes elles-mêmes. C'est en latin que saint Hilaire de Poitiers entretenait une correspondance avec Abra, sa fille; Sulpice-Sévère, avec Claudia, sa sœur, et Bassula, sa belle-mère; c'est également en latin que saint Jérôme correspondait avec deux dames gauloises, Hédebie et Algasie.

« Le peuple des campagnes n'eut pas d'abord le même intérêt que les classes supérieures à rechercher la connaissance du latin; il lui était d'ailleurs fort difficile d'apprendre une langue aussi différente de la sienne; pour lui, il n'y avait ni maîtres, ni écoles de grammaire et de rhétorique. Ce ne fut que lorsqu'il entendit parler de toute part autour de lui la langue de Rome qu'il s'avisa de s'essayer à la bégayer, stimulé dans cette entreprise par le désir vaniteux qui pousse toujours les gens de classes inférieures à vouloir imiter ceux qu'ils croient au-dessus d'eux. A ce mobile, vint s'en ajouter un autre plus puissant encore : l'intérêt qui se trouvait en jeu par la nécessité de communiquer journellement avec les puissants et les riches qui avaient laissé le celtique dans un dédaigneux oubli et ne connaissaient d'autre langue que celle qui convenait à un citoyen romain.

« Ainsi au IIe siècle, saint Irénée est obligé d'apprendre le celtique pour faire entendre la parole évangélique au peuple de Lyon; au siècle suivant, une druidesse lance encore dans la même langue une prophétie à Alexandre-Sévère ; mais, au IVe siècle, l'homme du peuple parle le latin, et ce qu'il

en sait lui suffit pour se faire comprendre. »

Le but de Rome d'assimiler les races par les villes a donc réussi en moins de quatre siècles.

La vie municipale était donc, dans la lutte des races, un facteur de première importance dès l'antiquité. Mais il fallait pour cela de véritables villes où la vie sociale fût considérablement développée. Le simple nom de ville ne suffisait pas. Dans l'antiquité comme au moyen âge, les grandes nations unies ne se formèrent que dans les Etats qui avaient des villes florissantes. C'est ce qui s'est produit dans tout l'Occident jusqu'au Haut-Danube. S'il n'en a pas été ainsi en Belgique, ce n'est pas seulement parce que ce pays se trouve aux confins de trois territoires de langues, mais surtout parce la vie municipale y était relativement moins développée.

En Hongrie aussi, l'assimilation des races s'est produite là où il existait des villes, c'est-à-dire principalement dans la Hongrie proprement dite. La Transylvanie en possédait à peine quelques-unes dignes de ce nom, le processus ne pouvait y être que très lent.

En général, si l'assimilation a fait aussi peu de progrès dans l'Orient de l'Europe,

c'est parce que la vie des villes y fait totalement défaut.

Les villes constituent le foyer de la culture, elles sont de la civilisation concentrée. Ce sont les villes latines qui latinisèrent la Gaule en moins de quatre siècles. L'invasion germanique trouva en Gaule une société celte-latine qu'elle vainquit sur le champ de bataille, mais dont elle dut respecter la langue et les coutumes. Les conquérants germaniques n'étaient pas les barbares que dépeint Chateaubriand, des sauvages à moitié nus ou vêtus de peaux d'ours et de veaux. A l'exception des Francs, ils avaient déjà été en contact avec la civilisation. Ils possédaient des langues formées ; le goth, le burgonde et le franc. Les Wisigoths avaient des lois, une constitution, et n'en étaient plus au premier degré de la culture. Une fois établis dans le midi de la Gaule, le christianisme et l'arianisme les élevèrent. Les Burgondes qui pénétrèrent, au v[e] siècle, jusqu'à Metz, n'étaient pas non plus tout à fait incultes. C'est pour cela que la conquête de l'est et du midi de la Gaule par les Burgondes et les Wisigoths fut moins violente que la conquête du nord par les Francs. Ceux-ci représentaient la Germanie barbare.

Mais, phénomène singulier de l'invasion, les conquérants les plus grossiers eux-mêmes respectaient les villes représentant la civilisation. Amédée Thierry raconte dans ses *Nouveaux Récits*, qu'Alaric fut pris d'un sentiment de profond respect en traversant la porte d'Athènes et qu'il épargna la capitale de la civilisation grecque. De même, en Gaule, les envahisseurs ne combattaient que les légions, et n'inquiétaient pas la civilisation. La société gallo-romaine ne prit aucune part à la lutte. Elle ne subit aucune secousse, ni aucun changement lorsque les légions furent vaincues. L'État romain s'écroula presque sans bruit. Les pillages des Francs détruisirent certainement beaucoup de richesses, mais la plupart des intrus respectaient et admiraient la civilisation gallo-romaine.

Une entente tacite se faisait entre les vainqueurs et les vaincus. Au fond, il n'existait pas d'État : il n'y avait qu'une société vivant dans les villes romaines. Il est heureux que l'Empire d'Occident n'ait pas supprimé les municipes comme l'empereur Léon le Sage le fit en Orient d'un seul trait de plume. Aussi les villes de l'Empire d'Orient ne purent-elles sauver la civilisa-

tion gréco-romaine, ni même des débris de la langue officielle, comme les villes d'Occident sauvèrent la civilisation et la langue gallo-romaines.

Parmi ces dernières, les plus importantes étaient celles de la Gaule et surtout de la Gaule méridionale qui étaient depuis longtemps en pleine possession du droit romain. C'étaient des villes puissantes, de réels foyers de richesse et de civilisation. Sauf pour les affaires militaires et fiscales, elles formaient de véritables États, s'administrant en toute indépendance de Rome. C'est ce qui explique leur prospérité.

Mais à Rome aussi, il se produisit une réaction contre les villes. Les municipes se virent enlever leurs propriétés. Le droit de citoyen romain devint une lourde charge. Les anciennes villes existaient encore, mais un esprit tout différent les animait. Le gouvernement romain corrompu corrompait également la société. Aussi les villes opposèrent-elles le moins de résistance aux barbares. Elles ne luttèrent même pas. C'est ce qui explique qu'un peuple civilisé de plus de 7 millions d'âmes se soit incliné devant des milliers de barbares. L'Empire était tombé dans une dépravation telle que ce

sont précisément les contrées devenues entièrement romaines qui se révélèrent les plus incapables d'efforts. La Bretagne où, faute de villes romaines, les Celtes s'étaient conservés, résista avec opiniâtreté. Dans le midi de la Gaule où la civilisation romaine était la plus intense, la société n'accourut pas au secours de l'État.

Nulle part, les villes n'eurent un rôle bien important au point de vue de la conservation de l'État. Elles n'abritent généralement pas le sentiment de l'individualité nationale. La richesse mobilière et la haute civilisation inclinent plutôt vers le cosmopolisme. Et, là où les villes formaient de véritables États dans l'État, elles se souciaient plutôt de leurs propres intérêts que des intérêts généraux. Les campagnes sont également plus propices au développement des vertus guerrières. Si la féodalité devint une organisation militaire aussi puissante, c'est parce qu'il s'appuyait sur la population des campagnes et non sur les industriels et les commerçants des villes. Le système développé des villes tua en Italie l'esprit guerrier. Les riches citoyens se faisaient défendre par des mercenaires étrangers.

Mais si les villes sont peu propres à con-

server l'unité de l'État, par contre elles possèdent une très grande force pour propager la langue. L'Italie ne put résister aux envahisseurs barbares ; ses villes ne purent retenir les Longobards ; mais elles les absorbèrent rapidement. Au contraire, le système féodal engendre la dispersion parce qu'il occupe les campagnes et non les villes. En face de la solitude du château fort se trouve la vie grouillante des villes ; en face de la langue du seigneur, la langue des citoyens. En Italie, en Gaule, en Espagne, en Angleterre, partout où ils rencontrèrent un système de villes développé, les conquérants furent grammaticalement vaincus. Paris, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Tours, Soissons, etc. devaient forcément conduire à l'assimilation des barbares. La civilisation gallo-romaine triomphe même des Francs grossiers; sa victoire sur les Wisigoths qui vivaient en paix avec elle fut plus facile et plus rapide. Ceux-là s'assimilèrent d'abord qui vivaient dans les villes ; mais les campagnes ne tardèrent pas à être entraînées à leur tour. Les Burgondes aussi vivaient en paix avec la société romaine. Des lois très sévères leur interdisaient toute injure aux indigènes et prononçaient même des péna-

lités contre ceux qui refuseraient à un gallo-romain l'hospitalité demandée.

Mais les Francs et les Normands eux-mêmes ne furent pas sauvés de l'assimilation malgré leur grossièreté. Au xᵉ siècle, la langue française était d'un emploi général. Il n'existait plus alors d'idiome germanique sur la terre de France. A Rouen, dans le palais des héritiers de Rolf, on ne parlait plus au xiᵉ siècle d'autre langue que le roman. Bayeux faisait une unique exception. Là, des descendants des Scandinaves y comprenaient encore les dialectes norvégiens et saxons. Là aussi, la ville avait conservé la langue, car Bayeux était une ville normande et non française.

Les mêmes phénomènes reparaissent en Angleterre. Les Normands y trouvèrent des villes développées. Londres était déjà si grande à cette époque que Guillaume le Conquérant n'osa y faire entrer son armée victorieuse. Il campa au dehors tant que ses ingénieurs militaires ne lui eurent pas construit un château-fort pour la défense régulière. Est-il étonnant que, dans ces conditions, les Normands se soient rapidement anglicisés? A Hastings, la cause anglaise semblait perdue à tout jamais. Mais, ce que

les chevaliers anglais n'avaient pu faire, la civilisation reconquit le pays sur les Normands en les assimilant.

On s'est souvent demandé pourquoi les Magyars conquérants n'avaient pas été absorbés par les Slaves qui habitaient la Hongrie. M. Vambéry, qui s'est occupé récemment de cette question dans son excellent ouvrage sur *L'origine et la propagation de la race magyare*, estime que la non-assimilation des Magyars par les indigènes incomparablement plus nombreux est un fait unique dans l'histoire. Il en voit la cause principale dans le puissant sentiment national de la race. « La supériorité intellectuelle et matérielle et un certain caractère ethnique tout particulier que les Magyars ont conservé malgré tous les changements de leur situation climatérique et sociale, politique et religieuse, ont exercé sur les autres éléments une influence pour ainsi dire magnétique. Le levier puissant de la magyarisation réside dans la conscience et la fierté nationales très profondément enracinées et très développées chez le peuple magyar comme chez tous les peuples de la famille turco-tatare. Ces qualités ont toujours produit un effet merveilleux et se sont

d'autant plus accrues que les éléments étrangers environnants les mettaient plus en péril. »

Cette opinion, qui se rencontre avec celle du savant antihongrois, M. Palacky, est très favorable à la race magyare. Mais elle n'est vraie qu'en partie. En effet, le sentiment national, si fier et si sublime qu'il fût, n'aurait pu à lui seul préserver les Magyars de l'assimilation. Les Normands de Guillaume le Conquérant devaient le posséder à un degré au moins égal ; ils usèrent même de beaucoup plus de violence envers les Anglo-Saxons que les Magyars envers les Slaves. Et cependant ils finirent par s'assimiler avec les vaincus.

Il en eût été de même des Magyars s'ils avaient trouvé en Pannonie une civilisation développée et des foyers de culture, c'est-à-dire des villes. C'est là principalement la cause de ce phénomène ethnique de la non-assimilation des Magyars et des Slaves, que M. Vambéry qualifie d'unique dans l'histoire.

D'autre part, les Magyars n'apportaient pas non plus avec eux de culture développée ni un esprit social. Sans quoi ils eussent fait comme les Romains : ils eussent con-

struit des villes et se fussent assimilé les Slovaques. On ne pouvait attendre la fondation de villes d'un peuple nomade comme l'étaient les Magyars à l'époque de la conquête. Les Romains sont les seuls conquérants qui n'aient pas négligé ce soin. Leurs camps ne tardaient pas à se transformer en villes, lesquelles propageaient la langue latine. Les Magyars renoncèrent peu à peu à la vie nomade, mais il est certain qu'un siècle encore après la conquête ils habitaient sous des tentes.

Plus tard, leurs villes contribuèrent peu à propager la langue magyare et même elles ne prirent qu'une faible part au mouvement de la civilisation. C'est qu'elles n'étaient pas de véritables villes; au XIVe et au XVe siècle, les constructions, les citoyens. l'industrie, le commerce y étaient on ne peut plus rudimentaires. Et il en était de même des villes fondées par les colons allemands. Plus tard, leur développement fut entravé par la domination des Turcs. Mais même après la disparition de ceux-ci, elles ne s'élevèrent jamais au même niveau que les villes de l'Occident.

Or, la question de l'existence de la race magyare est une question de culture qui

doit trouver sa solution dans les villes.

La langue romaine a survécu à l'Empire romain, mais là seulement où il y avait des villes latines, c'est-à-dire en Gaule, en Espagne et, naturellement en Italie. Dans toutes les autres provinces, en Asie Mineure, sur le Danube, en Pannonie, dans les Balkans, en Afrique, la langue latine disparut.

Si les autres preuves faisaient défaut, il suffirait d'indiquer ce fait que la langue latine ne s'est conservée, même avec des mélanges et des transformations, qu'en Italie, en Gaule et dans la presqu'île ibérique,pour constater l'influence des villes au point de vue de la conservation et de la propagation des langues. Car ce sont précisément ces pays-là dont les côtes étaient semées de villes latines dans lesquelles prospéraient l'intelligence et la richesse romaines. C'est grâce aux villes italiennes, françaises et espagnoles que la langue latine a pu se conserver au milieu du chaos barbare et que la civilisation romaine a pu traverser sans s'éteindre cinq siècles de la barbarie la plus obscure.

Dans l'est de l'Europe, il ne resta pas une seule ville latine ou gréco-latine ; c'est la raison pour laquelle la langue romaine n'y

a pas été conservée. Si, en Pannonie et en Dacie, il avait existé de grandes villes romaines, que l'invasion des barbares n'eut pas détruites, et si les conquérants magyars y avaient trouvé une civilisation semblable à celle que rencontrèrent les races germaniques dans les villes de l'Occident, la nation magyare parlerait aujourd'hui une langue ayant un caractère latin, semblable à celle que les Romains apportèrent de la péninsule balkanique alors que le latin n'en avait pas encore disparu.

Par la même raison, si les Slaves de Hongrie avaient été un peuple constructeur de villes au lieu d'habiter dans les forêts, les Magyars eussent été assimilés par eux comme l'ont été les Bulgares.

Mais les Magyars ne trouvèrent en Pannonie ni villes latines ni villes slaves et eux-mêmes n'en construisirent que fort tard. Le centre de gravité politique de la nation hongroise a toujours été placé plutôt dans les comitats et dans la noblesse provinciale que dans les villes et la bourgeoisie. Aujourd'hui encore, la situation n'a pas changé, elle s'est simplement modifiée.

Voilà pourquoi les villes de Hongrie ont eu aussi peu d'influence au point de vue de

la propagation de la langue. Dans toute l'Europe orientale, le manque de villes est cause que, depuis mille ans, si peu de changements se soient produits grammaticalement. Les frontières de langues sont encore à peu près les mêmes qu'aux IXe et Xe siècles. Ni les Magyars, ni les Turcs, ni les Polonais ne sont parvenus à s'assimiler les races indigènes parce qu'aucune de ces trois grandes Puissances orientales du moyen âge ne sut créer des villes et une bourgeoisie.

Le développement des villes n'est pas seulement un facteur de premier ordre en vue de la conservation de la langue et de l'assimilation des races, il est également une condition essentielle de la richesse et de la puissance. Les trois grandes villes de France, Paris, Lyon et Marseille, sont les principales sources de la force du pays. Ces trois villes assurent la continuité du développement national. Dans les départements français, la population décroît. On a calculé que, sans l'accroissement des villes, la population totale accuserait actuellement une diminution de 4 0/0 sur le commencement du siècle. En Angleterre aussi, c'est dans les villes que la population et la richesse attei-

gnent cette hauteur sans égale dans le monde entier. Tous les comtés anglais sont insignifiants au point de vue matériel auprès des trente villes de plus de 100.000 habitants dans lesquelles sont accumulées des richesses incalculables.

En Hongrie, avant de parvenir à ce niveau économique, les villes doivent accomplir la tâche qu'ont accomplie celles de l'Occident, savoir : contribuer à l'assimilation des races et à la formation de l'unité nationale. Ce n'est que depuis peu qu'elles s'efforcent de se mettre à la hauteur de cette mission. Si elles ne l'ont pas fait jusqu'à présent, c'est qu'en grande partie elles ne sont pas d'origine magyare et que, sans exception, elles étaient jusqu'à ces derniers temps trop peu développées.

Certains géographes allemands, M. Kiepert, par exemple, prétendent qu'au moyen âge, il n'existait par une seule ville d'origine magyare et que c'est par chauvinisme que des dénominations magyares ont été octroyées aux villes qui jadis portaient toutes des noms allemands. C'est faux. Le récit d'une campagne d'Aldana en Hongrie (*Expedition del maestro de campo de Aldana en Hungaria*), publié il y a quelques années

par l'Académie de Madrid, prouve qu'au contraire la plupart des villes de Hongrie portaient, dès le XVI[e] siècle, des noms magyars. Le capitaine espagnol était venu en Hongrie peu après la bataille de Mohacs pour combattre les Turcs avec les mercenaires allemands de Ferdinand I[er]. Dans ses mémoires, les villes non allemandes sont désignées par des noms magyars ou latins. Il est certain que, si elles eussent été d'origine germanique ou si même les mercenaires allemands qui l'entouraient les avaient baptisées de noms allemands, Aldana se serait également servi de ces dénominations.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux que, bien qu'il y eût et même en grand nombre des villes d'origine magyare, celles-ci exercèrent sur le mélange des races tout aussi peu d'influence que les villes d'origine allemande. Et ce qui est certain, c'est que jamais il n'exista ni en Hongrie ni en Transylvanie de villes roumaines ou slovaques.

D'après le recensement de 1890, la race magyare figurait dans la population urbaine pour 68 0/0, tandis que, dans les campagnes, elle ne représente que 45 0/0. Quant au nombre des individus parlant la langue

magyare, il s'élevait à la même époque, à 75 0/0 dans les villes et à 51,21 0/0 dans les campagnes.

En 1880, les différentes nationalités se répartissaient comme suit :

	Dans le pays	Dans les villes.
Magyars	44 p. 100	63 p. 100
Allemands . . .	13	18
Slovaques. . . .	13	7
Roumains. . . .	16	3
Ruthènes	2	0,14
Croates, Serbes.	4	4

La proportion des Magyars a donc augmenté de 5 0/0 en dix ans dans les villes.

Quant à l'accroissement total de la population urbaine pendant les années 1881 à 1890, la race magyare y figure pour 23,80 0/0 ; dans les campagnes, son accroissement n'est que de 12,73 0/0 pour la même période. Les individus parlant la langue magyare ont augmenté en dix ans de 35,27 0/0 dans les villes et de 11,44 0/0 dans les campagnes. Les villes sont donc encore plus favorables que les campagnes à l'extension de la race et de la langue magyares.

Par contre, l'accroissement de la race roumaine dans les villes est tout à fait insignifiant. En 1880, les vingt-cinq villes ayant droit de municipe comptaient ensemble 19.906 Roumains. Dix ans plus tard, leur nombre était monté à 20.641, soit une augmentation de 1,54 0/0.

Ces chiffres prouvent d'une façon évidente que la race magyare n'occupe pas seulement les villes, mais que c'est là que son accroissement est le plus considérable. Une seule décade suffit pour indiquer que, dans un avenir peu éloigné, les villes de Hongrie seront, à peu d'exceptions près, des villes de langue magyare, non par suite d'une politique de violence, mais sous l'influence du développement de la civilisation. Et si l'on regarde plus loin en arrière, le mouvement d'occupation des villes par la race magyare semble encore plus irrésistible.

Il est donc certain que, dans la grande lutte qui vient de s'engager dans l'Orient de l'Europe, la race magyare aura l'avantage d'occuper la plupart des villes.

Jusqu'à présent, la question était de savoir laquelle des races occuperait les forteresses de la culture. La race magyare s'avança en

conquérante. Désormais, les villes, qui deviennent de plus en plus de véritables foyers de civilisation, joueront avec plus d'efficacité le rôle qui leur incombe dans la lutte des races.

CONCLUSION

La question roumaine n'est pas une question hongroise mais une question européenne. Ce ne sont pas les Hongrois mais les Roumains qui l'ont posée. Ce sont ces derniers qui veulent l'unité roumaine, laquelle est en contradiction avec les intérêts de la moitié de l'Europe.

Les Hongrois ne visent pas à la lutte avec les Roumains. Au contraire, ils recherchent volontiers les moyens propres à amener une entente et la conciliation.

Pour le moment, l'antagonisme paraît inconciliable. Tous les programmes adoptés par les Roumains, soit à l'étranger, soit en Hongrie, soit à Bucharest, soit à Nagy-Szeben ou à Szerdahely, ne sont pas seulement inacceptables par les hommes politiques hongrois mais il est même impossible de discuter les revendications qu'ils contiennent. A toutes ces revendications, la nation hon-

groise ne peut et ne doit avoir qu'une réponse : Non !

Elle ne peut et ne doit pas admettre, même en hypothèse :

1° Que la monarchie austro-hongroise s'organise sur la base du système fédératif des races et redevienne l'ancien Empire d'Autriche ; la constitution impériale de 1863 est incompatible avec le dualisme, elle est aujourd'hui impossible en Autriche aussi bien qu'en Hongrie ;

2° Que la Hongrie, tout en conservant le dualisme, soit divisée en régions de races et de langues ;

3° Que la Transylvanie soit dotée d'une autonomie roumaine préjudiciable aux Magyars et aux Saxons de cette contrée ;

4° Que, sur le prétendu territoire de langue roumaine, le roumain soit la langue officielle.

L'entente n'est pas davantage possible sur les concessions locales dont le roi de Roumanie a parlé plusieurs fois sans les préciser, car, ou bien elles sont sans valeur ou bien elles sous-entendent des territoires de langue et d'autonomie roumaine.

Tout cela est impossible, non à cause de la tyrannie des Magyares, mais parce qu'il

serait politiquement et grammaticalement absurde d'organiser, soit la monarchie, soit la Hongrie, selon les désirs des Roumains. C'est encore une absurdité que réclame le programme de Nagy-Szeben dans l'autonomie roumaine de la Transylvanie ou dans la formation de territoires où le roumain serait la langue de la justice et de l'administration.

Non, tout cela est impossible. La situation grammaticale elle-même, et non le chauvinisme magyar, s'y oppose.

Non, cent fois non, la Hongrie ne peut consentir à compromettre l'unité de l'État.

La revision de la loi des nationalités ne peut pas non plus avoir lieu dans le sens indiqué par les Roumains. Le seul remaniement dont elle serait susceptible serait d'en supprimer les parties inexécutables. Au moins, les accusations des Roumains sur son inexécution tomberaient d'elles-mêmes. Cette loi veut, en effet, plus que ne le permet la pratique. C'est la vie elle-même qui met un obstacle à la bonne volonté de François Deàk et de la nation hongroise.

Mais les Roumains trouvent la loi sur les nationalités insuffisantes, même avec ses parties inexécutables. Or la revision telle que la préconise le programme de Nagy-

Szeben le rendrait moins exécutable encore. La nation hongroise a donc le devoir de s'y opposer. Jusque-là, les revendications roumaines rencontrent forcément un refus formel.

Néanmoins, il y a des points sur lesquels l'entente est possible et même désirable. Il faut sans retard abolir les lois autrichiennes encore en vigueur en Transylvanie. Il faut reformer le système électoral. Il faut faire cesser cet état de choses qui établit deux cens dans le royaume de Saint-Etienne. Il faut rémanier les circonscriptions électorales qui ne l'ont pas été depuis cinquante ans, quoique la situation du pays se soit considérablement modifiée.

Et quand tout cela sera exécuté, l'entente se fera-t-elle? Les Hongrois le désirent. Mais c'est peu probable. En effet, toutes ces réformes tourneraient d'elles-mêmes à l'avantage de la race magyare. Les lois autrichiennes feraient place à la législation nationale; l'égalité censitaire et la répartition rationnelle des circonscriptions électorales profiteraient à la race magyare et non à la race roumaine.

En réclamant l'indépendance territoriale ou l'indépendance de la langue, les Rou-

mains s'attaquent sciemment à l'intégralité du royaume de Saint-Étienne. Mais en réclamant l'abolition des lois autrichiennes et la réforme électorale, ils ne savent ce qu'ils font, car ils ne se doutent pas que ce qu'ils demandent est favorable aux intérêts de la Hongrie.

Quant aux libertés capables d'assurer leur développement intellectuel, ils en ont la pleine jouissance; tout au plus peuvent-ils exiger encore que l'État seconde leurs efforts. Les Hongrois sont d'accord avec eux quand ils réclament une bonne et juste administration, mais il ne faut pas que cette administration ne soit bonne et juste que pour les Roumains, il faut qu'elle le soit aussi pour toutes les races. Depuis une dizaine d'années, la réforme radicale de l'administration se prépare de longue main, non seulement en vue de donner satisfaction aux races, mais aussi en tenant compte des hautes considérations politiques.

Enfin l'inimitié sociale ne doit pas être plus attribuée à la fierté magyare qu'à la bouderie roumaine. Les Hongrois seraient certainement les premiers à se réjouir de la disparition de ce malentendu.

L'œuvre de la magyarisation ne saurait

être non plus un obstacle à l'entente, car ni l'État ni la société ne font de la magyarisation par force. Tout au plus se bornent-ils à fournir aux nationalités l'occasion d'apprendre la langue officielle. Et leurs efforts ne se réalisent que dans une faible mesure, chez les Roumains surtout. Dans la Hongrie proprement dite comme en Transylvanie, le nombre des Roumains parlant la langue magyare est peu élevé. Et quand bien même la langue officielle se répandrait parmi eux, cela ne signifie pas encore la perte de leur nationalité. Les Magyars qui parlent le roumain, l'allemand ou telle autre langue du pays n'en restent pas moins Magyars pour cela.

Les Hongrois ne feront certainement rien pour entraver l'entente amiable. Mais ce n'est pas à eux à dresser un programme. Ils ne peuvent proposer un terrain de conciliation. Cette proposition ne peut venir que des Roumains. C'est à eux seuls à renoncer à celles de leurs revendications qui, directement ou indirectement, portent atteinte à l'unité et à l'intégralité de l'État hongrois. Tant qu'ils n'auront pas renoncé au programme de Nagy-Szeben et à celui de la « Réplique », ils ne devront s'attendre de la part des Hon-

grois qu'à cette seule réponse : Non, et cent fois non !

A eux de s'efforcer de remédier par les voies légales à leurs griefs réels ou imaginaires. Mais tant qu'ils renieront la souveraineté de l'État hongrois, tant qu'ils refuseront de reconnaître la constitution et le dualisme, tant qu'ils se mettront eux-mêmes hors de la légalité, les Hongrois ne pourront et ne devront ni s'entendre ni même discuter avec eux.

Les Hongrois désirent sincèrement que la paix se fasse, mais la réconciliation ne pourra avoir lieu qu'aux conditions suivantes :

1° La Ligue de Bucharest devra être dissoute car, tant qu'elle existera, la société roumaine ne cessera de suivre une politique agressive contre la Hongrie ;

2° La politique officielle ne devra accorder aucun appui matériel ou moral aux tendances daco-roumaines et saisir au contraire toute occasion pour les désarmer ;

3° Les accusations lancées contre la Hongrie dans la presse universelle devront cesser ;

4° Les agitateurs roumains de Hongrie devront se placer sur le terrain de la cons-

titution hongroise et, s'ils ont des griefs, les faire valoir, par les voies légales.

Une fois ces conditions remplies, rien ne s'opposera plus à la réconcialition. Les Roumains ne devront pas s'attendre à des concessions de territoire ou de langue ni à aucune espèce de droits particuliers, mais ils entreront en plein exercice des droits que la constitution hongroise assure à tous les citoyens. Il ne tient qu'à eux que l'Etat hongrois agisse à leur égard comme envers les Magyars, attendu qu'au point de vue du droit rien ne les sépare de ces derniers.

Mais il est à peine permis d'espérer que ces conditions soient remplies dans un avenir prochain.

Le différend ne s'apaisera donc pas de longtemps encore. La lutte continuera entre les deux races; dans cette lutte, les Hongrois ne se serviront pas des armes de la violence et de l'oppression ; ils n'emploieront que les moyens les plus pacifiques et les plus salutaires : ceux de la civilisation. Et cette lutte noble et pacifique ne peut se terminer qu'à leur avantage.

A l'horizon, des nuages empêchent d'apercevoir l'avenir de la race et de la nation magyares. Mais, derrière ces nuages, le soleil

luit. L'œil exercé que guident l'expérience du passé et les facteurs du présent perce les nuages et voit loin dans l'avenir. Et ce qu'il y voit est réjouissant pour la race magyare.

Dans la grande lutte où la culture et les forces intérieures décideront du sort des races, la race magyare n'est pas sans armes ; elle est même une des mieux armées. La nation hongroise a traversé heureusement cette fatale période où son existence était effectivement en jeu. Et si elle a résisté à cette rude épreuve, ce n'est pas un effet du hasard, mais grâce aux forces qui résident en elle. Avant la bataille de Mohacs, la Hongrie était une des nations les mieux douées pour la prépondérance. De fait, sous Charles Robert, sous Louis le Grand et sous Mathias Corvin, elle exerça l'hégémonie européenne. La race magyare ne détenait pas l'État hongrois seulement par la force des armes, elle possèdait aussi sur les autres nationalités une grande supériorité ethnique. Elle occupait politiquement et socialement les parties du royaume dites *partes adnexæ*. Son pouvoir s'étendait du bleu golfe Quarnero à la sombre mer Noire et à la grise mer d'Orient.

Déjà avant l'invasion turque, son sort avait été des plus changeants. Tantôt elle

tenait en mains la suprématie, tantôt elle était à deux-doigts de la ruine. Non que les forces de la race se fussent ralenties, mais à cause de la faiblesse des institutions nationales et de la royauté sous les souverains d'origine étrangère, à cause de l'oligarchie et de la défectuosité de son organisation politique. Mais alors non plus, la race magyare ne donna de signes de décadence au point de vue ethnique : du centre de l'Alföld et de la rive droite du Danube, elle se propageait puissamment.

La conquête turque arrêta son développement et faillit l'exterminer. Au lendemain de Mohacs, les Magyars étaient menacés du même sort que les Huns et les Avares.

En Occident aussi, la suprématie changeait de mains à chaque siècle. Mais dans leurs plus grands revers, les peuples occidentaux n'ont jamais été en péril d'existence. La nation espagnole déchut profondément du rang de puissance universelle qu'elle occupait sous Charles-Quint et Philippe II, mais, comme race, elle survécut à ses malheurs et, avec ses parents d'outre-mer, elle constitue la plus grande race occidentale après la race anglaise.

L'invasion ottomane victorieuse à Mohacs

mit fin à la puissance de la race magyare et en même temps l'attaqua dans son existence même. Les régions qu'elle occupait furent les plus éprouvées. A peine si, dans l'Alföld et sur la rive droite du Danube, une ville ou un village furent épargnés par l'ennemi. D'ailleurs les Magyars étaient les défenseurs naturels de la patrie et, pendant des siècles, eux seuls luttèrent et succombèrent, tandis que les autres nationalités prenaient à peine part aux opérations militaires.

Si la race magyare n'avait pas possédé les éminentes qualités dont elle est douée, aujourd'hui l'histoire seule en parlerait comme elle parle des Avares et des Huns disparus. Ce sont ces mêmes qualités qui lui ont permis, en moins de deux siècles, de reconquérir à peu près son ancienne position. Les plaines de l'Alföld et les vallons de la rive droite du Danube sont repeuplés. Les contrées transformées en déserts par la dévastation turque ont été rendues à la culture et la race magyare y fait renaître la civilisation. Malgré l'oppression dont elle avait été l'objet, la race magyare devint, après l'institution du dualisme, la base solide du nouvel Etat hongrois constitutionnel. Il est donc naturel que vingt-huit

ans aient pu se passer sans que la race magyare progressât. Ne progressait-elle pas alors même qu'elle était sérieusement opprimée, alors que la réaction viennoise s'efforçait de l'anéantir et favorisait les nationalités à son détriment? Rien ne montre mieux la force ethnique de la race magyare que ce fait qu'elle peut se passer de la protection de l'État. Ses propres forces lui suffisent pour se développer et pour conquérir. Elle maintient sa suprématie dans l'atmosphère de la liberté et de la civilisation et se développe dans cette atmosphère. Là est la plus sûre garantie de son avenir.

De plus, la statistique prouve qu'en dehors de ses forces innées, la race magyare apporte dans la lutte la supériorité de culture et de fortune. Le résultat, en Hongrie tout au moins, ne saurait être douteux.

La loi éternelle qui crée les nations amies doit amener des changements considérables dans l'Est de l'Europe comme elle l'a fait dans l'Ouest. Dans quelques siècles, les frontières de langues se seront sensiblement modifiées.

Sans vouloir soulever le voile de l'avenir, on peut, d'après les données statistiques qui sont comme l'indicateur dynamométrique

de la race magyare, risquer tout au moins une prédiction négative. Dans la lutte des races qui se poursuit actuellement, la race magyare ne saurait en aucune façon être vaincue. Elle ne perdra pas de terrain quand bien même des secousses universelles la dépouilleraient de la suprématie politique. La puissance des forces innées et de la culture a provoqué le développement naturel de la race, alors même que l'oppression politique s'y opposait. Il en serait de même à l'avenir si une catastrophe s'abattait sur elle.

Mais bien plus sûre encore est sa victoire si aucun péril ne vient du dehors et si elle peut continuer sa tâche sans réaction politique. C'est pour cela que la Hongrie est l'une des nations les plus conservatrices de l'Europe en matière de politique extérieure. Son but et sa mission la forcent à repousser jusqu'au bout toute pensée susceptible de troubler la paix de l'Europe; et, comme l'un des deux Etats égaux d'une grande monarchie, le plus puissant peut-être, elle sait et saura imposer sa volonté. Par le dualisme, elle a trouvé la forme constitutionnelle qui rend possible sa souveraineté politique et la solution des affaires communes de la monarchie et, par là, mit fin à

sa lutte trois fois séculaire contre la couronne. Sa tâche nationale ne doit donc être troublée ni par des crises extérieures ni par des crises intérieures.

Il est donc permis de risquer, sans crainte de se tromper, une prédiction même positive. Dans la lutte des races en Hongrie, la race magyare, tout en laissant leur nationalité aux autres races du pays, s'élèvera nécessairement au-dessus d'elles, telle une immense forêt dont les arbres superbes s'élèvent fièrement au-dessus des broussailles.

La race magyare peut donc envisager l'avenir sans appréhension. Derrière les nuages qui planent à l'horizon luit le soleil qui s'est couché sur le champ de bataille de Mohacs, mais qui se lève aujourd'hui pour répandre ses rayons pleins de chaleur et de lumière.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

LA QUESTION ROUMAINE ET L'EUROPE

DEUXIÈME PARTIE

LA QUESTION ROUMAINE ET LA HONGRIE

TROISIÈME PARTIE

LA LUTTE DES RACES EN ORIENT

